

L'économie politique néo-smithienne en France (1803-1848)

Alain BÉRAUD¹

Jean-Jacques GISLAIN²

Philippe STEINER³

« It is my belief however that in political and social philosophy the French are not only original but the *only* people who are original on a large scale & that as soon as they shall have appropriated, & fitted into their theories, the stricter and closer deductions of the English school in political economy & in some other matters of comparative detail they will give the law of scientific world on these subjects. I do wish they would thoroughly master Ricardo and Bentham. Tanneguy Duchâtel did the former » (Mill à Tocqueville, 30 décembre 1840 in Tocqueville 1954: 332).

INTRODUCTION

La question centrale à laquelle le présent texte essaye d'apporter une réponse est la suivante : y a-t-il quelque chose de spécifique et de substantiel qui se fait jour dans l'économie politique de langue française au moment où l'économie classique bat son plein en Grande-Bretagne ?

Assez communément, on ne s'intéresse guère à ce qui se passe en France en cette matière tant l'histoire de la théorie économique est prise dans le cadre de ce que l'on a appelé, outre-Manche, la conception "Whig" de l'histoire, celle qui, faisant usage d'une

¹ Théma, Université de Cergy-Pontoise

² Université de Laval.

³ Université de Lille III et Phare.

approche rétrospective, ne retient du passé que ce qui va dans le sens de ce qui domine le présent. Mais quand bien même on porte son regard au-delà de cette histoire rétrospective, force est de constater que l'économie politique française n'est que rarement prise en compte pour éclairer la constitution et le devenir de l'école classique. On peut essayer d'en reconstruire les raisons : d'un côté, Jean-Baptiste Say, le plus connu et le plus influent des économistes français, est habituellement considéré comme un mauvais économiste, cumulant plusieurs défauts rédhibitoires : ne pas comprendre David Ricardo sur la valeur, s'opposer à Thomas Robert Malthus et à Jean Charles Léonard Simonde de Sismondi quant aux crises, manquer de cohérence et de profondeur analytique. D'un autre côté, ce qu'il y aurait d'original se trouverait ailleurs, sans relation étroite avec l'école classique : il s'agit d'une part du développement du calcul économique issu des ingénieurs économistes appuyés sur l'imbrication entre un système scolaire supérieur original (avec la formation reçue dans le système des grandes écoles, comme l'école Polytechnique) et le service de l'Etat centralisé. Il s'agit d'autre part, du développement de théories économiques en rupture avec l'école classique, comme c'est le cas de Antoine Augustin Cournot.

Il nous apparaît qu'il en va autrement si l'on prend au sérieux l'implication des économistes français, Say évidemment mais pas seulement lui, dans les débats constitutifs de l'école classique. Premièrement, il faut bien rendre raison du fait que les économistes français ont effectué une conversion non dépourvue de portée en reléguant assez nettement une grande part de leur héritage théorique national (celui fourni par la Physiocratie) pour revendiquer massivement une filiation avec l'analyse smithienne. Cela seul demanderait à ce que soit étudiée la contribution de l'économie politique française de la période à l'école classique, car les déclamations ou les déclarations d'intention n'ont pas de raison d'être prises pour argent comptant. Deuxièmement, les économistes français ont pris une part active dans les débats entre économistes européens dans cette période, et ils ont été pris au sérieux par leurs homologues britanniques, Malthus et Ricardo inclus. Ils ont donc été amenés à réagir vigoureusement vis-à-vis de l'œuvre de Ricardo et des ricardiens et il faut examiner comment. En effet, comment la compréhension qui était la leur de l'œuvre de Smith a pu résister à l'interprétation proposée par Ricardo ? Celle-ci a-t-elle joué le rôle d'un dissolvant corrosif annihilant les interprétations alternatives ou bien a-t-elle donné lieu, dans la période qui suit la publication des *Principles of Political Economy and Taxation*, à une réaction analytique et méthodologique solide de la part des économistes français ? Troisièmement, n'est-il pas loisible de penser que les réflexions de Jules Dupuit ou de Cournot sur la mesure de l'utilité et sur la courbe de débit sont des réponses en partie connectées aux débats théoriques entre Say et Ricardo à propos de la théorie de la

valeur ? Et que les apports respectifs de cet ingénieur économiste et de cet économiste hétérodoxe en direction de la théorie de l'utilité et de la formalisation de la loi de l'offre et de la demande résultent d'efforts destinés à donner une plus grande solidité à la démarche que Say avait lui-même essayée de renforcer dans son dernier grand ouvrage, le *Cours complet d'économie politique pratique* ?

Le présent texte traite des trois points successivement pour répondre d'une manière détaillée à la question de départ. La section 1 examine les différentes conceptions de l'économie politique en France entre 1803 et 1817 et fait ressortir la spécificité des interprétations de Say et de Sismondi de l'œuvre de Smith ; l'accent est alors mis sur les inflexions données à l'œuvre de Smith en matière de théorie des prix, de la production des richesses et de la circulation des richesses. La section 2 examine les réactions immédiates à la parution des *Principles* de Ricardo pour montrer leur caractère assez souvent négatif, mais aussi l'impact profond d'un ouvrage qui oblige des auteurs comme Say et Sismondi à réagir aussi vigoureusement qu'ils le peuvent pour renforcer leurs propres points de vue. La section 3 examine finalement les réactions et les contributions des économistes français après la mort de Say, que ces économistes appartiennent ou non à l'école libérale française regroupée autour du *Journal des économistes*, et ce jusque dans la période qui s'achève avec les journées de juin 1848, journées qui constituent une modification majeure dans le contexte politique, sociale et intellectuel.

1. L'ÉMERGENCE DE LA PENSÉE ÉCONOMIQUE NÉO-SMITHIENNE DE LANGUE FRANÇAISE (1803-1819)

Il est nécessaire de partir de l'état de l'économie politique en France après la période révolutionnaire *stricto sensu* (1789-1800). Une esquisse des différents courants qui s'expriment en France dans la période 1803-1817/19 va servir de toile de fonds sur laquelle deux auteurs (Say et Sismondi) vont ressortir.

1.1. L'économie politique française au début du 19^{ème} siècle

Sur la base des propositions énoncées par les Physiocrates dans les années 1760-1770, l'économie politique a été considérée comme une science au plein sens du mot. Ceci veut dire que les connaissances dont il est question ont une autonomie vis-à-vis des contingences historiques et socio-politiques au sens où ce corps de savoir est plus qu'un ensemble de pratiques raisonnées de la part de l'administrateur et que les idées qui y sont développées sont quelque chose de plus qu'un ensemble de mesures *ad hoc*. Toutefois, à la

suite de la suggestion lancée dans les *Éphémérides* par l'Abbé Baudeau, l'économie politique est rattachée à la morale et à la politique pour former les Sciences morales et politiques. De ce fait, l'économie politique n'est pas détachée d'un ensemble plus vaste qui participe à l'élaboration d'une science du Législateur ainsi qu'à la formation d'un citoyen éclairé et libre.

Cette conception de l'économie politique ne va pas de soi, loin s'en faut. Premièrement, des débats théoriques avec les divisions doctrinales qui s'ensuivent, viennent gêner considérablement les économistes voulant insister sur l'aspect scientifique de leur savoir. Deuxièmement, des discussions nombreuses portent sur la question de savoir à qui s'adresse l'économie politique, à qui peut-elle être utile et comment ? Ces deux questions, parfois étroitement liées, vont servir à organiser une brève présentation de l'économie politique française dans la période allant des premiers écrits de Say et de Sismondi à la parution des *Principles of Political Economy* de Ricardo.

Quels principes pour l'économie politique : Quesnay ou Smith ?

Les travaux de Charles Ganilh (1806, 1809, 1815) et de Germain Garnier (1796, 1802, 1819 et 1822) sont très utiles à considérer pour définir les problèmes analytiques et doctrinaux auxquels sont confrontés ceux qui s'intéressent à l'économie politique en France au tout début du 19^{ème} siècle.

Au travers de ses différents écrits, et avec peu de variations quant à l'argumentaire, Garnier soutient une même thèse : s'accordant sur les points doctrinaux importants, les Économistes et Smith diffèrent plus par la forme et par l'opportunité sociale qu'en termes d'analyse économique. Pour justifier cette thèse, G. Garnier compare assez systématiquement les écrits des Économistes et ceux de Smith sur des points précis de la théorie (productivité et incidence fiscale surtout) ou de la politique économique (liberté du commerce et nature du développement économique)¹. Ganilh ne cherche pas à concilier les deux ensembles théoriques et doctrinaux, mais plutôt à les passer au crible de la critique, en compagnie de quelques autres². Il faut d'ailleurs noter que Ganilh varie ses approches : en 1806, à partir de la question fiscale, il critique la Physiocratie et son émule moderne (G. Garnier) sans pour autant admettre toutes les raisons de Smith. Dans l'ouvrage suivant, il

¹ Il le fait dès l'introduction de son *Abrégé* (Garnier 1796 : vi-ix) puis dans son «Exposé sommaire de la doctrine de Smith comparée à celle des Économistes» (Garnier 1802, I : i-xxiii ; 1822, I : xliii-lxxxviii) publié en ouverture de sa traduction du texte de Smith. Ce dernier texte a d'ailleurs connu une grande fortune tout au long du 19^{ème} siècle, y compris en langue anglaise (Faccarello & Steiner 2002).

² Les autres systèmes d'économie politique que retient Ganilh sont : le système mercantile dont la meilleure présentation se trouve, selon lui, dans le texte de James Steuart (Ganilh 1815, I : 12) et le système de Lauderdale (Ganilh 1809, I : viii-x et 64-93).

examine les fondements théoriques¹ du système mercantile, des Économistes et de Smith de manière à rejeter une grande partie des arguments des deux derniers. Finalement, en 1815, il en propose une critique systématique en confrontant ces systèmes aux statistiques disponibles, reprenant par-là le projet d'une arithmétique politique comme fondement de l'économie politique².

Ces écrits montrent l'existence d'un débat portant sur les principes fondateurs de l'économie politique et mettant en jeu trois auteurs ou groupe d'auteurs (Smith, Quesnay et les Économistes, les tenants du système mercantile). A ce stade, les questions méthodologiques ne prennent pas une place très considérable³ en comparaison des réflexions portant sur le contenu économique des systèmes mis en confrontation. Prenons-en quelques exemples.

D'une manière unanime les auteurs rejettent la doctrine de la productivité exclusive de l'agriculture : il ne saurait être question d'admettre que seul le travail appliqué à la terre donne un surproduit. L'argument, déjà employé au 18^{ème} siècle, mettant l'accent sur l'interdépendance des travaux est mobilisé à nouveau. G. Garnier explique : « Distinguer le travail des ouvriers de l'agriculture d'avec celui des autres ouvriers, est une abstraction presque toujours oiseuse. Toute richesse est nécessairement le résultat de ces deux genres de travail (...) A quoi peut-il donc servir d'examiner laquelle de ces deux sortes de travail contribue le plus à l'avancement de la richesse nationale ? N'est-ce pas comme si on disputait pour savoir lequel du pied droit ou du pied gauche est plus utile dans l'action de marcher ? » (Garnier 1802, I : vi-vii). Ganilh va dans le même sens en soulignant, ainsi qu'il a l'habitude de le faire, l'importance du commerce : « le travail ne nous paraît concourir à la richesse que par l'échange, et il semble que c'est par l'échange seul qu'on aurait dû juger de ses propriétés particulières et générales. Mais ce n'est pas ainsi que les économistes français l'ont apprécié ; ils l'ont considéré isolément dans ses diverses espèces, les ont opposées les

¹ A propos de cet ouvrage, il déclare : « Je m'étais persuadé qu'en mettant aux prises les systèmes avec les systèmes, les doctrines avec les doctrines, les opinions avec les opinions, on pourrait les concilier sur plusieurs points, les rapprocher sur quelques autres, et réduire les oppositions à un petit nombre de cas qu'on aurait à peine aperçus dans un cercle aussi étroit ; et que dès lors la science fixée sur les points essentiels par l'assentiment de l'unanimité, où du plus grand nombre des écrivains triompherait de la résistance des administrations, trouverait des encouragements dans l'opinion publique, et parviendrait insensiblement à mettre fin à toutes les controverses. » (1815, I : 27)

² « Ainsi, il me semble que du tableau de la richesse actuelle d'un peuple, de son emploi et de ses produits, on peut s'élever non seulement à la connaissance des causes de la richesse de ce peuple, mais même à l'établissement des principes créateurs de la richesse moderne, et à la véritable théorie de l'économie politique. » (*Ibid.* : 35)

³ Chez G. Garnier, les considérations de méthode servent à justifier son point de vue sur la compatibilité existant entre Smith et Quesnay une fois que ceux-ci sont placés au niveau méthodologique qui est le leur (théorie abstraite (Quesnay) / réflexion plus empirique (Smith) ; chez Ganilh, les considérations méthodologiques servent à justifier les points de vue qui sont les siens et qui s'opposent, selon lui, à ceux des économistes abstraits (Smith et Quesnay).

unes à l'autre, et sous ce point de vue idéal, les ont fécondées ou stérilisées à leur gré. » (Ganilh 1809, I : 103) Cette argumentation ne suffit pas à régler toutes les difficultés car, même si les différents travaux concourent à la production on peut encore soulever la question de savoir si le travail agricole ne se révèle pas supérieur aux autres. G. Garnier répond positivement : reprenant les catégories de Smith, il pense trouver le moyen de le prouver. La valeur du produit manufacturé se résout en salaire et profit alors que le produit agricole se résout en salaire, profit *et* rente. Ce revenu supplémentaire est la marque de l'accord du théoricien écossais et de son homologue français sur ce point jugé capital (Garnier 1802, V : 184-90). Par ailleurs, toute distinction matérielle entre les diverses sortes de travaux est éliminée : ici le sort réservé à Quesnay et à Smith est commun. Dès 1796, G. Garnier avait donné l'argument clé : « On ne doit pas pour cela (c'est-à-dire la matérialité de l'objet dans lequel se fixe le travail) considérer l'une de ces classes de travail, comme *productive*, et l'autre comme *non productive*; car l'une et l'autre produit également une jouissance ou une commodité au consommateur, et c'est là tout ce que le travail se propose. Le seul point qui différencie ces deux genres de travail, c'est que le premier est anéanti à l'instant même où il est produit, tandis que l'autre parcourt souvent une longue carrière de métamorphoses et de déplacements avant d'arriver au consommateur dans les mains duquel il doit périr » (Garnier 1796 : 39-40 ; 1802, V : 171-3 ; voir aussi Ganilh 1809, I : 120-5).

Compte tenu du rejet général de la doctrine de la productivité exclusive de l'agriculture, on peut s'attendre à ce que la stratégie de développement associée qui demande à ce que le royaume agricole laisse les capitaux se diriger vers l'activité productrice soit, elle aussi, rejetée. Sous sa forme extrême, cette stratégie est repoussée y compris par G. Garnier. Toutefois, compte tenu de la position adoptée par Smith dans le livre III de la *Richesse des nations*¹, les choses sont moins simples qu'on pourrait le penser. A la thèse physiocratique (maintenue par G. Garnier) de la supériorité des nations agricoles sur les nations manufacturières et commerçantes², s'opposent celle de l'accroissement de la richesse et de la puissance de la nation par le commerce et les manufactures. C'est déjà la

¹ Ce livre gêne ou arrange considérablement les commentateurs de l'œuvre de Smith. Il arrange bien G. Garnier lorsqu'il s'agit d'établir la solidité des liens entre Smith et Quesnay. Il embarrasse Ganilh, avant de l'irriter profondément, car il ne comprend pas comment Smith a pu adopter une telle position. Say garde pudiquement le silence à ce propos et ne parle quasiment jamais de ce livre-là. Quant à Ferrier, il en fait un plat de choix dans sa critique féroce de Smith : « Mais si un tel ordre (celui suivi en Europe) eût été contraire à la nature des choses, il n'aurait pas eu lieu ; il n'y a de contraire à la nature des choses que ce qui fait exception à la loi générale, et Smith prend ici la loi générale pour l'exception » (Ferrier 1805 : 86).

² Cette thèse était reprise par lui en 1796 et il la réexpose en 1802 comme en 1822. Toutefois, on remarquera qu'il ne l'a défend pas toujours d'une manière physiocratiquement orthodoxe puisqu'il évalue cette suprématie

position prise par Charles Dutens (1804 : 15, 101), mais les plus vifs sur ce point sont François Ferrier et Ganilh. Le premier, qui se réclame explicitement du système mercantile, critique Quesnay et Smith en tant qu'ils combattent ce système : s'opposant à toute vision irénique des rapports commerciaux internationaux, le système mercantile lui paraît la politique adaptée à la lutte économique pour la suprématie commerciale. Ganilh, de son côté, met toujours l'accent, et cela ira crescendo, sur l'importance du commerce ; aussi, critique-t-il vigoureusement Smith sur sa classification des emplois des capitaux. Rien n'est plus faux que de croire que le capital employé dans le commerce se révèle moins productif que dans les autres branches d'activité ; l'histoire ancienne, comme l'histoire moderne, prouve sans cesse le contraire en montrant que ce sont toujours les nations commerçantes qui ont la suprématie économique et politique (Ganilh 1809, I : 145, 156-61, 168, 185). Lorsqu'il s'agit de justifier théoriquement cette proposition Ganilh est bien moins net¹, mais il n'en maintient pas moins son opinion première (*ibid.*, II : 243).

Considérons, finalement, les problèmes posés par la fiscalité, question très importante dans l'économie politique de l'époque. La théorie de l'impôt unique est unanimement rejetée ainsi que d'Hauterive le montre : « Parce que l'impôt a été compliqué dans beaucoup de pays, et partout peut-être, par des lois confuses, injustes et contradictoires, il y a des théoristes qui en ont conclu qu'il fallait le réduire à une extrême simplicité. Ils n'ont pas compris qu'une théorie extrêmement simple ne peut convenir à un système social extrêmement compliqué » (d'Hauterive 1817 : 107) ; Ganilh et G. Garnier vont à l'unisson tout en accordant de l'intérêt aux arguments de Quesnay. Ganilh note tout d'abord l'accord entre les différents économistes sur le fait que l'impôt ne doit atteindre que le revenu (Ganilh 1806, II : 281-282), car il ne peut frapper la propriété ou le capital sans courir le risque de compromettre la reproduction. Ce point acquis, il faut ensuite déterminer quelle est la quotité de l'impôt sur le revenu et comment on le perçoit (*ibid.* : 308) ; et si Ganilh consacre beaucoup de place à la critique de la thèse physiocratique c'est, dit-il, parce que Smith n'a pas abordé ces questions (*ibid.* : 310 ; voir aussi Garnier 1802, V : 385) alors que les physiocrates ont consacré beaucoup d'efforts à éclaircir ce sujet. Lorsqu'il s'agit de la détermination de la matière imposable, on reproche systématiquement aux physiocrates de ne pas avoir pris en compte les classes commerçantes et manufacturières.

par le niveau de la population et non pas, directement, par celui du produit net (Garnier 1796 : 175 ; 1822, I : xxxi-xxxii).

¹ Ganilh qui est pourtant le seul à citer expressément les écrits de Quesnay et des physiocrates, croit que l'affirmation de Quesnay selon laquelle l'échange international se fait « valeur pour valeur » signifie que le commerce extérieur ne contribue pas à donner une plus grande valeur au produit national. Ce qui est manifestement faux. De même il reproche à Smith de n'avoir pas vu le gain en termes de bien-être dû au commerce extérieur ce qui est, une nouvelle fois, inexact.

Cette critique est la suite logique de celle dirigée contre la thèse de la productivité exclusive de l'agriculture. Puisque les revenus ne proviennent pas uniquement de l'agriculture il faut donc les atteindre, ce que ne permet pas de faire (sinon avec injustice dans la répartition, avance d'Hauterive) l'impôt unique (Micoud d'Humous 1802 : 34-5 ; Ganilh 1806, II : 349 ; d'Hauterive 1817 : 112). La critique porte aussi sur la question de savoir quelle est l'incidence de la fiscalité sur les différents revenus. Ici, les avis divergent. Face à ceux (Micoud d'Humous et d'Hauterive) qui pensent que la théorie physiocratique est complètement erronée car le propriétaire foncier n'est pas seul atteint par l'impôt foncier, d'autres considèrent que la théorie est exacte et ils la rejettent puisque l'impôt unique ne frapperait que les revenus fonciers sans atteindre les autres. Plus précis, Ganilh part de l'affirmation que les prix sont déterminés par les rapports entre l'offre et la demande sur le marché. En conséquence, dit-il, l'impôt ne modifie pas le prix des biens tant qu'il laisse inchangées les quantités offertes et les quantités demandées. Ganilh envisage ensuite une typologie des biens agricoles et il défend l'idée selon laquelle, en cas de monopole naturel, les propriétaires peuvent faire la loi sur des marchés pour lesquels la demande est toujours supérieure à l'offre et le propriétaire peut faire supporter l'impôt au consommateur. Cette théorie de l'incidence fiscale est d'ailleurs la seule raison pour laquelle G. Garnier trouve critiquable la théorie physiocratique car, sur le fonds, elle est tout à fait valable (Garnier 1796 : 206-9 ; 1802, I : xi ; V : 395-6) en lui reprochant d'avoir négligé les effets sociaux des impôts.

On peut donc retenir que G. Garnier et Ganilh occupent deux positions différentes. Avec le premier, l'idée est avancée d'une grande similarité entre les principes de Quesnay et de Smith qui rejettent le système mercantile et prônent la liberté du commerce ; les oppositions théoriques sont plus apparentes que réelles une fois que des appréciations de méthode permettent de faire le départ entre les positions plus abstraites de Quesnay et celles de Smith plus concrètes, mieux enracinées historiquement ; une fois que les fausses oppositions (travail productif/improductif) et que les fausses exclusives (terre/travail à l'origine des richesses) sont mises de côté. G. Garnier tente donc de fournir les arguments pour une synthèse ou un syncrétisme théorique entre deux systèmes opposés à un troisième. Les options de Ganilh sont toutes différentes : il fournit une appréciation finalement assez peu favorable de Smith et de Quesnay également trop éloignés des faits, également dans l'erreur en termes de la politique économique à suivre. Ganilh défend la primauté du commerce extérieur lorsqu'il est question de l'accroissement de la richesse et de la puissance de l'Etat, et la nécessaire intervention de l'Etat en matière de commerce extérieur, notamment des tarifs de douanes.

L'économie politique comme savoir administratif

Conformément à ce que l'on peut attendre d'un auteur fortement influencé par les Économistes, G. Garnier voit dans l'économie politique une science qui intéresse le Législateur d'une part, la formation du citoyen de l'autre¹. Mais, il est assez isolé sur ce point : en effet, même en laissant de côté ceux qui décrivent l'économie politique au nom du réalisme politique et de la statistique², la plupart des auteurs soutiennent la thèse selon laquelle l'économie politique est avant tout, voire uniquement, une science administrative, c'est-à-dire une science qui convient au Législateur au sens où celui-ci commande à l'administration qui a pour tâche de mettre en pratique la politique économique du gouvernement.

On distingue alors l'économie politique, par nature l'affaire du gouvernement et de l'administration et l'économie privée ou domestique, affaire des individus. Le comte d'Hauterive³ le fait très explicitement dans son ouvrage ; tandis que Ganilh explique que l'utilité des systèmes est mesurée en termes de l'action de l'Etat, en termes des critères comptables avec lesquels procède l'administration⁴. Les mêmes idées se retrouvent chez des auteurs comme Ferrier, Dutens, Jean Antoine Chaptal ou , plus tard, comme Charles Dupin⁵. Une telle conception de l'économie politique est associée à une politique active en

¹ « Quand on réfléchit à cette grande influence que les notions populaires exercent sur l'administration de la richesse d'un Etat, à ces préjugés si opiniâtres qui restent enracinés dans cette partie du gouvernement, à cette assurance imperturbable avec laquelle tant d'hommes publics, dans tous les pays, prônent encore de vieilles erreurs proscrites depuis longtemps par la philosophie, à cette confiance intrépide avec laquelle ils entraînent la fortune nationale dans des précipices déjà fameux par plusieurs catastrophes, on se convainc de plus en plus de la nécessité indispensable pour tous les peuples qui jouissent d'un gouvernement libre, de faire de l'économie politique une partie essentielle de l'éducation de la jeunesse. » (Garnier 1796 : xiv-xv)

² Cela est tout particulièrement le cas de Jacques Peuchet (1803 : v-viii) lorsqu'il s'oppose d'une manière virulente à la Physiocratie et, plus généralement, lorsqu'il considère la statistique comme le vrai savoir nécessaire à l'homme d'Etat : « Il n'appartenait qu'aux Économistes, et à leurs imitateurs de croire qu'avec cinq ou six adages généraux, on pouvait régir les États et dicter les lois du gouvernement, à peu près comme les Niveleurs ont prétendu qu'avec leur code fantastique, ils feraient le bonheur du monde. L'homme véritablement éclairé sait qu'un Etat politique est une machine très difficile à mener, que les lois générales ont besoin souvent de plier sous la nécessité des circonstances, et que vouloir tout soumettre à un règlement unique, c'est se mettre dans l'impossibilité de conserver à chaque parti d'un empire, le genre de police et de protection qui convient aux individus qui l'habitent » (*ibid.* : vi).

³ « L'économie politique est la science des administrations. Pour les hommes privés, elle est purement spéculative ; pour elles seules, elle est pratique » (d'Hauterive 1817 : xii ; voir aussi 228-30).

⁴ « Concluons donc que, s'il est du devoir de l'administration générale de laisser la plus grande latitude à l'industrie privée, il est du plus grand intérêt pour tous les peuples que cette administration soit versée dans la science qui enseigne les moyens de tirer le plus grand parti de l'industrie et des capitaux, et de les diriger constamment vers le but le plus avantageux et le plus profitable. Ce n'est que lorsque l'administration manque de lumières qu'il est à souhaiter qu'elle se condamne à une inertie absolue. Ce n'est pas seulement sous le rapport de l'administration que la science de la richesse exerce une influence utile et salutaire, elle a des rapports encore plus immédiats avec la législation politique et civile. » (Ganilh 1809, I : xix-xx).

⁵ Dupin distingue l'appréciation statistique et administrative de l'activité économique des points de vue des économistes. Sur la base de données de fait, combinées au moyen d'une arithmétique simple, il propose une évaluation chiffrée des rapports de puissance entre les nations. Ces calculs, explique Dupin, ne peuvent se

matière de commerce extérieur, c'est-à-dire à une pratique de l'administration économique contredisant le principe de liberté des échanges développé par Quesnay comme par Smith. Cet aspect des choses est important pour définir le contexte dans lequel se trouvent les économistes néo-smithiens français. En effet, cela signifie que la critique du « système des marchands » (Quesnay) ou du « mercantile system » (Smith) reste d'actualité pour les économistes neo-smithiens en France. Plus que les débats qui agitent les économistes britanniques sur la nature de la rente, sur les questions monétaires, etc., les questions liées à la politique du commerce extérieur et à la pratique de l'administration restent plus présentes et plus essentielles aux yeux des économistes français qu'elles ne le sont aux yeux de leurs amis et collègues d'outre-Manche¹.

1.2. L'apport de Say à la construction d'une pensée économique néo-smithienne

Lorsque Say fait paraître son *Traité d'économie politique* en 1803, puis lorsqu'il lui donne deux nouvelles éditions (1814, 1817) au début de la Restauration, il s'avance sur un terrain balisé par des enjeux assez bien définis et parcourus par de nombreux autres auteurs. Tout en se coulant dans le moule de ses contemporains, c'est-à-dire en s'efforçant de répondre aux mêmes questions qu'eux le plus souvent, il adopte une position tranchée en faveur de Smith, sans hésiter à modifier la doctrine ainsi que des points décisifs de la théorie économique de ce dernier.

Un choix en faveur de Smith...

Le « Discours préliminaire » de la première édition du *Traité* marque clairement la position en faveur de Smith. Vérifions-le en rappelant les principales articulations de ce

faire uniquement ou principalement à partir des différentes productions homogénéisées par leur prix, car en raison des déformations du système de prix dues aux impôts, aux taxes douanières, aux monopoles accordés par l'administration, etc., les prix n'ont pas toujours grand sens, lorsqu'on procède à des comparaisons internationales. En conséquence, Dupin suggère une autre évaluation : « Sous la dénomination de Forces productives et commerciales de la France, je comprends les forces combinées de l'homme, des animaux et de la nature, appliquées, en France, aux travaux de l'agriculture, des ateliers et du commerce. Ces forces ne sont pas stationnaires avec la prospérité des peuples, et diminuent avec leur décadence. J'ai tâché de mesurer, pour notre pays, non-seulement leur grandeur actuelle, mais la vitesse de leur accroissement, vitesse qui doit régler nos espérances. Ces forces n'ont pas une action purement matérielle et physique ; elles ont pour régulateur, pour frein, pour moteur, l'esprit, la prudence de l'homme et l'énergie de ses volontés. Ainsi les lumières des peuples, comme leurs mœurs, ont des relations, des rapports intimes et nécessaires, avec le développement des forces productives et commerciales » (Dupin 1827, I : i).

¹ Say explique ainsi l'importance qu'il accorde au combat contre le système de la balance du commerce : « j'ai été fortement critiqué, surtout par des écrivains anglais, pour m'être arrêté à le combattre. Ces critiques n'ont pas fait attention que, s'il est peu nécessaire de prêcher les gens convertis, il est fort nécessaire de ramener ceux qu'égarer les anciennes maximes ; que les hommes qui parlent sans savoir, sont bien plus nombreux et quelquefois plus puissants que ceux qui savent ; que plusieurs écrivains qui ne manquent ni d'instruction, ni d'esprit, tels que MM. Ferrier, Vaublanc, Saint-Chamand, se sont faits les champions de la balance du commerce. » (Say 1828-1929, I : 561)

texte. En premier lieu, quand Say (1803, I : i-iii) aborde la question des frontières entre l'économie et la politique, il retient la solution smithienne dissociant les deux domaines contre les confusions de Rousseau, des Économistes et de Steuart. En deuxième lieu, la question de la méthode (faits généraux/particuliers, nature des observations) donne à Say (*ibid.* : iii-xxiii) l'occasion de marquer la puissance et l'originalité des apports de Smith face à ceux qui voudraient en attribuer la paternité à des auteurs antérieurs (Steuart principalement). Say explicite sa position de la manière suivante : « Je me suis plu à rendre justice à Smith, que je n'ai jamais vu rabaisser que par des personnes absolument hors d'état de le comprendre ; mais je n'ai point fermé les yeux sur ce qu'il laisse à désirer » (*ibid.* : xxiv). Avec une telle formule, le « Discours préliminaire », bascule : après un inventaire bref, presque furtif¹, de ce que l'on peut reprocher à Smith en matière d'exposition de la science, Say fait apparaître ce qu'il revendique comme sien.

La place de Say en tant qu'économiste néo-smithien, en France, au début du 19^{ème} siècle, s'explique par la double attitude qui est la sienne. D'une part, il effectue un choix déterminé en faveur de Smith car : « Quand on lit cet ouvrage [*La richesse des nations*], on s'aperçoit qu'il n'y avait pas d'économie politique avant Smith. Je ne doute pas que les écrits des Économistes ne lui aient été fort utiles ; de même que les conversations qu'il a eues, dans ses voyages à Paris, avec les hommes de France les plus recommandables et les plus éclairés ; mais entre la doctrine des Économistes et la sienne, il y a la même distance qui sépare le système de Ticho Brahé de la physique de Newton. Avant Smith, on avait avancé plusieurs fois des principes très vrais ; il est le premier qui ait montré la liaison qu'ils ont entre eux, et comment ils sont des conséquences nécessaires de la nature des choses ; or on sait qu'une vérité appartient, non pas au premier qui la dit, mais au premier qui la prouve. Il a fait plus qu'établir des vérités : il a donné la vraie méthode de signaler les erreurs » (*ibid.* : xx-xxi). D'autre part, il ne reprend pas à son compte tout Smith et il se fait fort de présenter les choses non pas seulement d'une manière mieux liée (*ibid.* : xxiii-xxiv), mais aussi d'une manière plus approfondie et plus exacte. Par exemple, lorsqu'il caractérise l'économie politique comme l'affaire de tout le monde, plutôt que comme la science de l'homme d'Etat², Say est plus proche du point de vue des Lumières françaises, et de Quesnay en particulier (Steiner 1998a, chap. 5), que de Smith. Au-delà des déclarations de

¹ Il faut attendre la deuxième édition pour que cet aspect des choses prenne une dimension marquée dans le texte introductif de Say (1814, I : li-lviii ; voir aussi Steiner 1990).

² « On a presque toujours considéré l'économie politique comme servant au plus, à éclaircir quelques questions en faveur du petit nombre d'hommes qui s'occupent des affaires de l'Etat (...) on a point assez vu dans l'économie politique, ce qu'elle est réellement, même chez les peuples soumis au pouvoir arbitraire : l'affaire de tout le monde » (Say 1803, I : xxvii).

Say on peut s'en rendre compte en puisant dans le *Traité*, notamment des deuxième et troisième éditions qui amplifient la critique concernant les limites de l'œuvre de Smith.

... flanqué d'une évaluation critique de la doctrine et de la théorie smithienne

A partir de ces deux éditions, le « Discours préliminaire » contient une liste impressionnante de critiques sur l'inachèvement de la science exposée dans la *Richesse des nations*¹. On peut le montrer rapidement sur deux points précis théoriquement important : la place des machines en comparaison de la division du travail et la définition du prix naturel.

Partons des annotations manuscrites portées en marge de l'exemplaire de la *Richesse des nations* que possédait Say. Dès le premier paragraphe de l'introduction, Say réagit : « Le travail est le seul fondement de la valeur des choses (Je crois que c'est une erreur) » (Say dans Hashimoto 1980 : 67). Le ton est donné : Say fait une lecture critique de Smith sur des points centraux de la théorie de la valeur et des prix ou de la théorie de la répartition². Il se trouve une dizaine de notes critiques consacrées aux chapitres 5, 6 et 7 du livre I de la *Richesse des nations* et on constate que :

1. Say refuse l'idée selon laquelle le travail est une mesure invariable des valeurs ;
2. il n'accepte pas — ou ne comprend pas — la théorie du travail commandée pour mesurer le profit du capital et il introduit la notion de service productif du capital ;
3. il rejette la notion de gravitation des prix de marché autour des prix naturels³.

Ces remarques se retrouvent dans le *Traité*. Premièrement, Say affirme sans détour que la recherche d'un étalon invariable des valeurs est une chimère et que Smith a erré sur

¹ « Après avoir montré autant qu'on peut le faire dans une esquisse aussi rapide, les progrès que l'économie politique doit à Smith, il ne sera peut-être pas inutile d'indiquer aussi sommairement quelques uns des points sur lesquels il a erré, et de ceux qu'il a laissés à éclaircir » (Say 1817, I : xlix). Et Say d'énumérer : la valeur fondée sur le travail, les erreurs (sur l'importance à attribuer à la division du travail, la notion de service) et les manques (les machines) de la théorie de la production, le caractère peu systématique de la théorie de la distribution et les limites étroites concernant la théorie de la consommation. Si on prend maintenant en compte l'ensemble de l'ouvrage, la deuxième édition du *Traité* fait apparaître qu'un quart des références à Smith (93 au total) sont critiques ou négatives (Steiner 1999).

² Nous ne traiterons pas ici ce dernier point et nous renvoyons à un autre texte (Steiner 1998b).

³ Au début du chapitre 7, Say place l'annotation suivante : « Je n'aime pas l'expression *natural price*, prix naturel, car ce n'est pas un prix que le taux auquel une chose ne se vend pas. Du moment qu'elle s'y vend, ce taux devient son prix courant son *market price*. Voilà pourquoi j'appelle dans mon ouvrage frais de production, ce que Smith appelle *natural price*. » (Say dans Hashimoto 1980 : 70)

ce point en pensant que le travail pouvait jouer un tel rôle¹. Deuxièmement, la réflexion de Say l'amène à renouveler complètement le concept de travail par rapport à ce qu'il en est chez Smith. Il n'est plus question d'évaluer la production par le travail, car ce sont les prix de marché en tant qu'indicateurs de l'utilité qui jouent ce rôle (Say 1803, I : chap. 6). Par ailleurs, le concept de travail est étendu de manière à pouvoir englober également la nature, la machine ou l'effort humain². Cette homogénéisation des diverses contributions productives va d'ailleurs de pair avec la conception qu'il développe en termes de services producteurs, rémunérés suivant la même loi, celle de la détermination des prix de marché selon les rapports offre/demande. Finalement, Say substitue au concept de prix naturel celui de frais de production : « Le montant des frais de production forme ce que Smith appelle le prix naturel des choses » (Say 1817, II : 8)³.

Lorsqu'il s'agit de la théorie de la production, Say explique que la production signifie production d'utilité, l'utilité étant évaluée d'une manière propre à la théorie économique, c'est-à-dire par les prix (1803, I : 24-26). Say fait alors valoir l'idée selon laquelle la production d'utilité peut être considérée comme un échange entre l'homme et la nature, échange dans lequel une utilité plus grande est obtenue par les hommes grâce à la mise en œuvre de leurs services producteurs : le travail humain des ouvriers, les connaissances découvertes par les savants, les capitaux accumulés par les capitalistes et les terres possédées par les propriétaires fonciers. Il conçoit la mise en œuvre de ces services par l'entrepreneur comme un moyen que les hommes ont trouvé de tirer de la nature une plus

¹ « Ce principe ingénieux (l'invariabilité de la valeur du travail) de Smith est un de ceux qui ont fait le plus fortune. Il est spécieux et vrai, jusqu'à un certain point ; mais je ne crois pas qu'il le soit dans le sens étendu qu'il lui donne. » (Say 1803, II : 118) Un peu plus loin dans ce chapitre entièrement consacré à la critique de cette idée smithienne, Say écrit : « Il me semble qu'on ne peut considérer le travail que comme toute autre denrée, susceptible de plus ou de moins dans sa valeur comme dans sa qualité (...) Il n'y a réellement point de mesure des valeurs, parce qu'il faudrait pour cela qu'il y eût une valeur invariable et qu'il n'en existe point. » (*ibid.* : 121)

² « (...) l'homme force les agents naturels, et même les produits de sa propre industrie, à travailler de concert avec lui à l'œuvre de la production. On ne sera donc point surpris de l'emploi de ces expressions : le travail ou les services productifs de la nature, le travail ou les services productifs des capitaux. Ce travail des agents naturels et ce travail des produits auxquels nous avons donné le nom de capital, ont entre eux la plus grande analogie, et sont perpétuellement confondus. » (Say 1817, I : 53)

³ Il est difficile de rentrer dans tous les détails nécessaires qu'engendre une question aussi centrale et aussi complexe. La première édition est beaucoup plus proche de la lettre de Smith : « La valeur naturelle d'une denrée, exprimée en monnaie, se nomme son prix naturel. Il faut soigneusement distinguer cette valeur naturelle d'un produit de sa valeur échangeable. Sa valeur échangeable est la quantité de tout autre produit qu'on peut trouver à recevoir en échange ou de la quantité de monnaie qu'on peut trouver à recevoir en échange, et qu'on appelle son prix naturel. » (Say 1803, II : 57) Toutefois, cette similitude ne doit pas masquer deux différences conceptuelles qui font que Say a moins à voir avec Smith qu'on pourrait le croire sur la base de ce seul extrait : premièrement, Say ne fait pas intervenir le concept de demande effective qui sert de lien essentiel entre le prix naturel et la formation du prix de marché ; deuxièmement, Say attire l'attention sur le fait que cette valeur naturelle (plus tard, les frais de production) est variable (avec les variations des rapports offre/demande sur les marchés des services producteurs). Le mécanisme d'ajustement valeur naturelle/prix de marché décrit dans la première édition (*ibid.* : 58-61) est donc différent de la gravitation smithienne.

grande utilité que ce qu'ils en donnent (l'utilité des services producteurs est plus faible que l'utilité des produits). Ce faisant, Say rejette la conception smithienne qui attribue au seul travail la création des richesses pour mettre en lieu et place les services producteurs. Un argument original à ce propos est que l'homme, par sa maîtrise des lois de la nature, apprend à utiliser les lois de la nature pour les faire concourir à l'œuvre de la production. Ainsi, la connaissance scientifique mise en application par l'entrepreneur (qui loue les services producteurs du savant) devient un phénomène central, phénomène méconnu par Smith ; mais aussi la machine occupe désormais la place centrale dans la production. Non pas que Say néglige la division du travail dont il est longuement question dans le *Traité* (1803, I : chap. 10-13 ; 1817, I, chap. 8), mais elle est infiniment moins importante à ses yeux que la machine pour caractériser la société industrielle. L'argument n'est pas un argument empirique (il y a plus de machines maintenant qu'au temps de Smith), mais théorique : la machine est une concrétisation de la connaissance scientifique permettant de faire contribuer la nature à l'œuvre de la production, à la création d'une utilité plus grande à la disposition des individus. A ce point, il est clair que la question n'est plus seulement une question de théorie économique comme on le voit avec l'éclosion de tout un courant¹ qui se revendique de l'industrialisme, c'est-à-dire d'une doctrine socio-politique mettant au cœur de la société moderne les caractéristiques de l'industrie telle que définie par Say².

1.3. L'apport de Sismondi à la construction d'une pensée économique néo-smithienne

Le fait que Sismondi dans *De la richesse commerciale (ou principes de l'économie politique appliqués à la législation du commerce)* (1803) se range derrière la bannière de Smith a été soulignée (Aftalion 1899, Arena 1982). Cependant, lorsque Sismondi invoque Smith il le fait pour trois raisons différentes. La première est purement doctrinale et concerne la

¹ Pour aller à l'essentiel, et en s'en tenant aux années 1820 seulement, il s'agit de H. Saint-Simon d'une part, de C. Comte et C. Dunoyer d'autre part. Le premier publie de nombreuses brochures ou revues éphémères (dont l'une s'appelle précisément *L'Industrie*, 1818) consacrées à cerner les caractéristiques de la société industrielle ; les seconds en font de même dans *Le censeur européen*. Say connaissait les uns et les autres — il collabore d'ailleurs au *Censeur européen* — et ces deux courants se connaissaient bien, jusqu'à polémiquer entre eux dans les pages de la *Revue encyclopédique* en 1827 (voir volumes XXXIII et XXXIV) – revue libérale dont Say est un collaborateur régulier.

² Consacré à la définition de l'industrie, le chapitre 2 du *Traité* se termine par les phrases suivantes : « Concluons donc que les richesses, qui consistent dans la valeur que l'industrie humaine, à l'aide des agents naturels, donne aux choses, que les richesses, dis-je, sont susceptibles d'être créées, détruites, d'augmenter, de diminuer, selon la manière dont on s'y prend pour opérer de tels effets. Vérité importante, puisqu'elle met à la portée des hommes les biens dont ils sont avides avec raison, pourvu qu'ils sachent et qu'ils veuillent employer les vrais moyens de les obtenir. Le développement de ces moyens est le but de cet ouvrage » (Say 1817, I : 21-2).

défense du libéralisme économique, les deux autres relèvent de l'analyse économique. Relevons néanmoins que Sismondi appréhende l'activité économique d'un point de vue des quantités globales. En effet, il s'intéresse à la balance des agrégats annuels que sont les dépenses et revenus nationaux car, selon lui, « le bilan annuel de ses revenus et de ses dépenses peut être considéré comme le thermomètre de sa prospérité [d'une nation] » (1803, I, 82). Sismondi s'inscrit alors dans une tradition analytique qui n'est pas celle de Smith mais plutôt celle du circuit tel qu'il a pu être développé par Richard Cantillon et les physiocrates.

Défense de la doctrine du libéralisme

En 1803, Sismondi est un libéral ; il défend une conception de la société dans laquelle la liberté individuelle de penser et d'agir dans le respect d'autrui est le principe fondamental. Membre du *Groupe de Coppel*, réuni autour de Mme de Staël et de Benjamin Constant, Sismondi milite pour la résistance libérale à la montée en puissance du dirigisme napoléonien. C'est dans ce contexte, et alors que Genève a été annexée à la France, que Sismondi rédige *De la richesse commerciale* avec l'intention déclarée de défendre les idéaux du libre-échange et, plus généralement, du libéralisme économique.

Du point de vue doctrinal, Sismondi réaffirme les principes smithiens suivant lesquels : « tous les hommes tendent sans cesse, en recherchant leur intérêt propre, à servir l'intérêt national » (1803, I : 329) ; « la manie réglementaire a eu presque toujours des effets si ridicules et si déplorables en même temps » (*ibid.* : 330) ; la liberté du commerce est « le plus grand bienfait que le Gouvernement puisse accorder à une nation entière » (*ibid.*, II : 144), etc. Et Sismondi de dénoncer « la manie de presque tous les Législateurs, de vouloir diriger le commerce qui n'est point du ressort des lois, et de tenir en leur main la balance de ces intérêts particuliers, qui, lorsqu'ils sont libres, tendent sans effort au bien naturel » (*ibid.*)

La supériorité des théories de Smith sur ses rivales est aussi clairement affirmée par Sismondi. Mais, sur ce plan, il ne peut se contenter de simplement répéter les argumentaires de Smith. Comme, ce dernier « manque de méthode », Sismondi se propose de développer « les principes qu'il a posés le premier, [...] de] présenter l'économie politique dans un ordre plus régulier » (*ibid.*, I : 12), et de rectifier les mauvaises interprétations qui ont été faites de la pensée du maître. En particulier, Sismondi s'attache à réfuter les critiques de G. Garnier dans ses notes à sa traduction française des *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations* (1802). Selon Sismondi, Garnier a échoué dans sa tentative de concilier les conceptions de Smith avec celles des physiocrates et, dès lors, il « a plongé dans l'obscurité toutes les idées fondamentales de l'auteur qu'il a traduit » (1803, II, 16n4).

Concernant Jean-Daniel Herrenschand (1796), Sismondi soutient que celui-ci « en adoptant les principes d'Adam Smith, se trompe sur les faits auxquels il en fait l'application » (1803, II : 427) Vis-à-vis de Nicolas Canard (1801), Sismondi a une position très paradoxale. Dans sa *Préface*, il annonce : « dans le premier chapitre, je n'ai eu d'autre parti à prendre, que celui de répéter ce que Mr Canard a dit tout dernièrement mieux que moi » (1803, I : XX-XXI) Mais quelques lignes plus bas, Sismondi accuse Canard d'avoir abandonné les « premiers principes » de Smith (1803, I : XXI). Dans le corps de l'ouvrage, Sismondi s'oppose presque systématiquement à Canard, exception faite de la dette intellectuelle qu'il lui reconnaît concernant l'analyse de la formation des prix de marché.

C'est donc à partir de la double volonté de fournir une meilleure exposition démonstrative du *corpus* analytique de Smith et de défendre ce dernier contre les attaques et déviations de ses commentateurs et continuateurs français que Sismondi aborde la rédaction de son ouvrage de 1803. Dans celui-ci, Sismondi s'aventure alors dans l'exposition de nouvelles démonstrations dont celle, centrale, de la validité du concept de travail productif est exemplaire de l'approche néo-smithienne de Sismondi.

La pertinence du concept smithien de travail productif

Sismondi adopte la conception smithienne selon laquelle « la source commune de toute les richesses des hommes, c'est le travail » (1803, I : 19). Mais à la différence de l'ordre démonstratif adopté par Smith, Sismondi aborde d'emblée la question du travail productif. La raison en est, selon lui, que la richesse est une « accumulation du travail productif : or comme les fruits d'un travail de ce genre peuvent toujours s'échanger contre un nouveau travail d'une valeur égale, une nation est riche en raison du travail productif qu'elle a fait, ou du travail qu'elle peut exiger en retour, ce qui est la même chose » (*ibid.* : 9-10).

Sismondi souligne alors l'importance de la « distinction entre le travail productif, dont les traces sont matérielles, lequel ajoute à la valeur de la chose qui en est l'objet une autre valeur proportionnée à la peine qu'elle a coûté, et le travail improductif, lequel ne porte sur rien de matériel, et ne laisse derrière lui aucune trace susceptible d'être donnée ou reçue en échange » (*ibid.*, I : 10). Le travail productif est ainsi « celui qui se paye lui-même, qui produit sous une forme nouvelle le prix qu'il a coûté, en sorte qu'une fois fait, il puisse toujours être échangé contre un travail à faire » (*ibid.* : 343). La distinction entre travail productif et improductif ne repose donc pas sur la matérialité mais sur l'incorporation de la valeur qui en permet la conservation et la circulation dans l'échange. Pour Sismondi (*ibid.* : 20-31), le travail productif accumulé peut être soit dépensé soit échangé. Il peut être *dépensé* en consommation finale ne donnant pas lieu à un travail productif ; sa valeur disparaît et

avec elle la richesse sociale qu'il représentait. Il peut aussi être dépensé contre un travail improductif, il commande (au sens smithien) alors un travail non accumulable, le travail du musicien qui disparaît avec son exécution par exemple ; sa valeur continue à circuler dans les mains du travailleur improductif mais la richesse sociale n'est pas augmentée. Le travail productif accumulé peut être *échangé* contre un autre travail productif accumulé. Dans ce cas, les deux valeurs ont circulé sans modification. Il peut enfin être échangé contre un nouveau travail productif à faire.

Si on laisse de côté pour l'instant ce dernier type d'échange, deux points mettent en évidence la dimension néo-smithienne de Sismondi. Le premier concerne la distinction entre échange et dépense. La comparaison entre le travail échangé par l'horloger et celui échangé par le musicien est éclairant pour illustrer cette distinction : « Dans le premier cas il y a deux valeurs pour un travail, savoir : le prix de la montre qu'a reçu l'horloger, et la montre qu'a reçu l'acheteur ; dans le second il n'y en a qu'une seule, le paiement qu'a reçu le musicien, car le son que l'auditeur a reçu en retour, une fois qu'ils sont produits n'ont plus de valeur. Le premier payeur a fait un échange, et le second une dépense » (*ibid.* : 30). Le second point concerne la question, soulevée par G. Garnier, de l'utilité du travail improductif. « L'utilité n'est point ici l'objet en question » (*ibid.* : 32) rétorque Sismondi pour qui la distinction entre travail productif et improductif concerne uniquement le travail accumulable, celui qui en se fixant dans les choses *demeure* comme richesse sociale, c'est-à-dire comme valeur échangeable. C'est la *permanence*, « l'intervalle de temps entre la production et la consommation » (*ibid.*, I : 34n), de la valeur produite par le travail et non l'utilité de ce travail qui est la dimension pertinente.

Le concept de travail productif proposé par Sismondi fait apparaître une lecture néo-smithienne originale. Ayant éliminé les ambiguïtés relatives à l'amalgame entre le productif et l'utile, il interprète le travail productif comme celui qui, parce qu'il se fixe dans quelque chose et donc dure, permet à la valeur dont il est à l'origine de circuler. Une même chose utile peut être ou non le fruit d'un travail productif selon qu'elle est échangée (en circulation) ou dépensée (mise hors circulation). Si, et c'est l'hypothèse de Sismondi, les choses immatérielles, bien qu'utiles et fruits d'un travail utile, sont de pures jouissances immédiates, elles ne peuvent assurer la mise en circulation de la valeur dont le travail est l'origine¹.

¹ La notion de capital humain pourrait mettre en cause cette définition du travail productif. Sismondi développe effectivement une telle notion : « il a bien fallu qu'il y eût préalablement une accumulation de travail pour les nourrir [les ouvriers] ; cette accumulation s'est fixée et réalisée dans leur existence ; à mesure que leurs forces vitales se consomment, elle en ressort dans le produit de leur travail. » (1803, I : 46) Mais Sismondi n'étend pas cette accumulation de travail dans la personne du travailleur aux services immatériels qui pourraient améliorer sa capacité de travail, il réduit ceux-ci à de pures jouissances (*ibid.* : 47, n. 1), c'est-à-

En présentant ces développements analytiques comme une clarification de Smith alors qu'ils vont au-delà, Sismondi s'inscrit dès lors dans une logique démonstrative qui se démarque significativement de la pensée du maître. Le clivage s'approfondit avec l'analyse du rapport salarial.

Le rapport salarial

Dans le rapport salarial, le travail productif est productif d'un excédent de valeur par rapport à celle consommée dans sa mise en œuvre. Le travail productif assure la circulation de la valeur *et* augmente cette valeur : « le caractère distinctif du travail productif [est] de laisser après lui, des traces matérielles susceptibles d'être échangées contre une valeur supérieure à celle qui a été consommée pour le faire » (1803, I : 227). De façon révélatrice du débat dans lequel l'œuvre de Smith se trouve plongé, Sismondi utilise l'analogie physiocratique entre le pouvoir créateur de valeur du travail productif et celui des « semences que le laboureur confie à la terre » (*ibid.* : 87).

La division du travail ayant introduit l'inégalité des richesses et étant donné que « tout homme est forcé de consommer avant de produire, l'ouvrier pauvre se trouve dans la dépendance du riche, et ne peut vivre ni travailler, s'il n'obtient de lui des denrées et des marchandises déjà existantes, en retour de celles qu'il promet de produire par son travail » (*ibid.* : 56). En introduisant de cette façon le *rapport* salarial, Sismondi dépasse la problématique smithienne de l'*échange* salarial. En effet, Sismondi met en évidence les deux dimensions du rapport salarial : celle du *contrat* salarial et celle de l'*exploitation* salariale.

Pour Sismondi, le rapport salarial ne peut être un simple échange marchand, un échange d'équivalents. Le détenteur du capital n'aurait aucun intérêt à faire circuler son capital, à échanger du travail fait contre du travail à faire : « Le propriétaire d'un capital peut donner en échange à un ouvrier les fruits d'un travail achevé, consistant en effets applicables à l'usage et à la consommation des hommes, contre un travail à faire, avec un profit proportionné à l'étendue de ses avances ; c'est le contrat » (*ibid.* : 52). Il en précise aussi les conditions de possibilité en termes des avantages qu'en retirent respectivement les deux parties. L'ouvrier n'a pas réellement le choix et son avantage au contrat salarial est fortement contraint par une situation objective de dépendance vis-à-vis du capitaliste qui possède le travail accumulé. Du côté du capitaliste, la contrainte de la nécessité objective de survie n'existe pas, et si le contrat salarial devait se réduire à un échange d'équivalents, ce contrat ne présenterait que des inconvénients pour lui. La condition de possibilité du

dire à des services dont la valeur est non accumulable *dans* le capital fixe constitutif de la personne du travailleur et donc non transférable au produit marchand du travailleur productif.

contrat salarial est que les ouvriers cèdent quelque chose qui serait l'avantage incitant les capitalistes à conclure ce contrat. Et ce quelque chose existe, nous dit Sismondi, car « au moyen de la division des métiers, le travail de chaque ouvrier produit du superflu au-delà de sa propre consommation » (*ibid.* : 54-55). Ainsi, l'ouvrier « doit céder une partie de ce superflu à celui qui le met à l'ouvrage et le nourrit : il arrivera même quelquefois qu'il le lui cédera tout entier, trop content de se procurer le nécessaire à ce prix » (*ibid.* : 55). Ce qui rend donc possible le contrat salarial, c'est l'existence de ce « superflu » que se partagent salariés et capitaliste, la part de ce dernier étant l'avantage qu'il retire au contrat salarial. Cette part constitue le *profit* du capitaliste employeur de travail *productif*. Ainsi, dès 1803, le profit capitaliste est expliqué comme étant un prélèvement sur la valeur additionnelle créée par le travail productif *salarie*. Le superflu, qui deviendra la mieux value en 1819 (la future plus value de Marx), créé par le travail salarié est à la base de l'avantage qui détermine le capitaliste à engager son capital en achat de travail vivant créateur de valeur. Cependant, en 1803, Sismondi considère le contrat salarial comme un avantage mutuel : « Les deux classes de la société trouvant un avantage mutuel à contracter ensemble, se recherchent de part et d'autre ; les capitalistes s'empressent de donner ce qu'ils ont aujourd'hui contre ce qu'ils auront bientôt, et les ouvriers de prendre ce dont ils ont besoin actuellement contre ce qu'ils produiront par la suite » (*ibid.* : 55). L'existence du contrat salarial incite le capital à se valoriser comme *capital* proprement dit, c'est-à-dire comme forme économique où « ce que l'ouvrier productif destine à sa subsistance, lui est fourni par spéculation par ceux qui lui font des avances, lesquels sont assurés que l'ouvrage qu'il leur donnera en paiement, vaudra plus que la consommation du journalier, représentée par le salaire qu'ils lui avancent » (*ibid.* : 86-87). L'une des définitions du *capital* que propose Sismondi est, à cet égard, significative : « fruits disponibles d'un travail fait, échangeable contre un travail à faire » (*ibid.* : 343).

Sismondi développe ensuite une théorie originale du double salaire en distinguant, dans le salaire total touché par l'ouvrier, le salaire *nécessaire* et le salaire *superflu*. Le salaire total est la « partie du capital circulant, que l'ouvrier reçoit du capitaliste en échange du travail qu'il doit faire » (*ibid.* : I, 345). Le premier correspond au salaire de subsistance ou salaire naturel de Turgot et Smith. Cependant, Sismondi considère que si ce salaire est nécessaire *techniquement* (physiologiquement) pour assurer l'activité productive des ouvriers, en revanche, il est insuffisant *économiquement* pour inciter les ouvriers à l'activité salariée. Pour ce faire, les ouvriers doivent obtenir en plus un salaire *superflu* qui est « le revenu des ouvriers, ou portion du capital circulant qu'ils reçoivent en compensation de leur ouvrage, par delà ce qui est absolument nécessaire à leur entretien » (*ibid.* : 345). Sismondi complète

ainsi sa théorie du contrat salarial en avançant l'idée qu'un des enjeux de ce contrat est le partage du surplus de valeur créée par le travail vivant.

Sismondi propose donc une analyse du contrat salarial qui diffère significativement de Smith à trois niveaux. Le salaire n'est pas un *échange* d'équivalents mais le résultat d'un *contrat intertemporel* (travail fait contre travail à faire) et *marchandé* entre capitalistes et salariés (partage du superflu). Le profit n'est pas un reste mais une partie du surplus, c'est-à-dire de la différence entre le produit du travail vivant et la consommation du salarié, entre le travail à faire (le produit) et le travail fait (l'avance en salaire). Enfin, le profit est bien en proportion du capital total mais le profit est le résultat de l'engagement du seul capital circulant, c'est-à-dire des salaires.

2. LA RÉCEPTION DES PRINCIPLES OF POLITICAL ECONOMY EN FRANCE

À partir de 1817, les choses ne se présentent plus de la même façon. Pour tous les auteurs ayant choisi le camp de Smith contre celui des physiocrates ou du système des marchands, la publication des *Principles of Political Economy and Taxation* constitue une nouvelle interprétation de Smith sur laquelle ils sont amenés à prendre position.

L'image qui ressort de cet examen, est contrastée. D'un côté, on note la faiblesse des réactions telles qu'elles se font jour dans les revues françaises et leur caractère négatif qui se prolonge jusqu'au *Dictionnaire d'économie politique* (1852). De l'autre, on constate que Say et Sismondi ont pris très au sérieux l'interprétation ricardienne de Smith et qu'ils n'ont eu de cesse d'y apporter des réponses par un approfondissement de leurs idées. Cela n'a pas peu contribué à installer l'œuvre de Ricardo dans le panorama de l'économie politique française.

2.1. Une réaction plutôt faible et essentiellement négative

Assez tôt, le public français avait été mis en rapport avec la pensée de Ricardo. En effet, sous le titre de *Essai sur le haut prix de l'or*, les articles que Ricardo fait paraître dans le *Morning Chronicle* en 1809, sont traduits très rapidement dans le *Moniteur Universel* (1810 : 1050-2 ; 1054-6 ; 1058-60), un journal dont l'audience est importante puisqu'il diffuse des informations sur les décisions administratives et politiques indispensables à toute personne soucieuse de se tenir au courant des affaires publiques françaises ainsi que de la situation de l'Europe dans cette période troublée.

Après 1817, la situation est moins favorable. Tout d'abord, la traduction française des *Principles* qui sert de support à la diffusion des idées de Ricardo, est d'une qualité

médiocre¹, elle est surtout largement annotée par Say qui conteste des pans importants des idées avancées par l'auteur². Ensuite, l'œuvre de Ricardo est mise à l'écart dans les revues dans lesquelles écrivent Say et Sismondi ; l'examen d'autres revues confirme cet état de fait. Il faut attendre les enseignements de Rossi, à partir de la deuxième série de cours qu'il prononcera au Collège de France où il succède à Say, pour qu'une expression française de Ricardo se fasse jour. A cette occasion, on peut constater, au travers les réactions des économistes libéraux, combien est profond le rejet de Ricardo.

Le silence des revues

La *Revue Encyclopédique* illustre le traitement réservé à Ricardo en France dans les années 1817-1830. Fondée en 1819, elle contribue à la diffusion des idées libérales en matière de philosophie, de politique ou de science sociale (*Revue Encyclopédique*, 1819, I : 12-3) ; parmi les collaborateurs réguliers, Say et Sismondi signent chacun un grand nombre d'articles et de compte rendus. Aussi, n'est-il pas sans intérêt de remarquer que Ricardo est presque entièrement absent de la revue entre 1819 et 1831. Il n'existe qu'un nombre restreint d'exceptions à cet état de fait. Les *Principles* ne sont pas analysés, ni même annoncés, dans les années 1819-1823 ; seule est annoncée la traduction française de l'ouvrage (1818), pour indiquer l'existence des notes de Say³. Par la suite, il n'y a plus de référence directe à Ricardo : s'il est encore évoqué c'est d'une manière indirecte et pour mettre ses thèses en doute ; deux exemples suffiront à fixer les idées. En 1827, la revue rend compte d'un ouvrage publié par G-N. Cardozo aux États-Unis (*Notes on Political Economy*, Charleston, 1826) ; la partie positive de l'ouvrage ne semble guère satisfaisante pour l'auteur (anonyme) du compte rendu qui place en conséquence l'accent sur la partie critique : « L'auteur de ce petit ouvrage combat la doctrine de M. Ricardo sur les rentes, et fait voir que les calculs de cet auteur conduisent à des résultats absolument inadmissibles. Ces écarts de la théorie mise à l'épreuve semblent annoncer que l'économie politique n'est pas assez avancée pour être traitée suivant les méthodes des sciences exactes ; que ses

¹ La traduction a été faite par Francisco S. Constâncio (1777-1846), un économiste portugais installé à Paris depuis 1809. Son biographe indique que Constâncio était un ami de Say et laisse entendre qu'ils étaient en relation au moment de cette traduction, comme permet de le penser l'addition des notes de Say sur la traduction (Cardoso 1995, p. xxiv).

² Ces notes ont une histoire. Say, qui connaissait personnellement Ricardo, semble quelque peu gêné lors de leur parution et il explique à l'auteur qu'il a été « persécuté par le libraire » pour qu'il laisse paraître des annotations écrites pour son usage personnel (Say à Ricardo, 10 octobre 1819, in Ricardo 1952, VIII : 136). On connaît surtout la réaction très négative de James Mill devant ces notes (Ricardo à J. Murray, 3 Janvier 1819, in Ricardo 1952, VIII : 5). Ricardo, de son côté, ne semble pas s'en être offusqué : selon Pierro Sraffa (1952 : I) il a envisagé de les adjoindre à la deuxième édition anglaise de ses *Principles*, ce que l'éditeur, John Murray, semble avoir rejeté.

³ « M. J-B. Say a enrichi de ses notes la traduction de l'ouvrage anglais de M. David Ricardo : *Des principes de l'économie politique et de l'impôt*, publié par F.S. Constantio » (*Revue Encyclopédique*, 1819, I : 318-9).

données ne sont pas bien évaluées ; que ses principes seuls et leurs conséquences immédiates ne suffisent point pour en tirer des préceptes, des règles auxquelles on puisse se confier pour les applications (...) cet ouvrage ne peut manquer d'utilité, et devrait être placé à côté de celui de Ricardo » (*Revue Encyclopédique* 1827, XXXIII : 724-5).

La prise en compte de quelques autres revues où il est question d'économie politique dans cette période confirme que les thèses ricardiennes sont assez largement rejetées par les auteurs de langue française. Un compte-rendu (anonyme encore une fois) de la traduction française des *Principes* paraît dans le *Moniteur Universel* (30 novembre 1818 : 1400). Après un long rappel des articles sur la monnaie, le ton du compte rendu est très négatif : il est question des lacunes de l'ouvrage auquel on reproche de passer à côté des principes concernant la formation et la consommation des richesses ; la théorie de la rente, qu'à défaut d'avoir comprise, l'auteur trouve confuse, est l'occasion de renvoyer aux notes de Say, présentées comme fécondes ; l'auteur s'offusque ensuite du caractère trop absolu de l'énoncé selon lequel le propriétaire foncier ne paye en rien l'impôt. Finalement, la dernière moitié du compte rendu reproduit une note de Say critiquant la méthode de Ricardo. Cette façon de ne citer Ricardo que pour le critiquer semble vite faire école comme on peut le constater dans le long compte rendu de la deuxième édition de la traduction française de la *Richesse des nations* de G. Garnier (1822). Dans le troisième article consacré à cette réédition, l'auteur indique qu'à son sentiment G. Garnier défend Smith contre ses disciples anglais, Malthus, Ricardo et Buchanan ; c'est surtout Ricardo qui est visé : « Tous les raisonnements de ce nouveau professeur reposent en effet sur des calculs et des chiffres. Les éléments moraux n'entrent pour rien dans ses combinaisons. Il est exclusivement chrysologue, et regarde la science du mécanisme des richesses comme la régulatrice du monde » (*Moniteur Universel*, 25 décembre 1822 : 1746).

Il n'y a rien concernant Ricardo dans le *Censeur Européen* (1817-1819), saturé de références à Say, alors qu'il est l'œuvre de deux juristes qui se feront connaître pour leurs travaux en économie politique (Charles Comte et Charles Dunoyer) et que Say y collabore. Tout aussi significatif, est le fait que dans la copieuse série de huit articles (*De l'économie politique en France*), hautement appréciés par John Stuart Mill¹, que Taneguy Duchatel insère dans *Le Globe* en 1824-1825, il n'est nullement fait mention de l'œuvre de Ricardo alors que sont longuement examinées les idées de Smith, de Say et de Malthus, mais aussi celles de Destutt de Tracy et de Sismondi. Un peu plus tard, le *Journal des économistes* ne manquera pas de s'inscrire dans cette tradition établie alors depuis quelque temps déjà ; on pourra le

¹ Voir la lettre de Mill à Alexis de Tocqueville datée du 30 décembre 1840 (Tocqueville 1954 : 332) et l'extrait placé ici en exergue.

vérifier à l'occasion des réactions suscitées dans le *Journal* par les quelques écrits dont on peut considérer qu'ils entretiennent un rapport plus étroit avec l'œuvre de Ricardo (Rossi) ou avec un des thèmes importants qui découle de sa théorie de la répartition quant au conflit entre travail et capital (Charles Dupont-White).

Finalement, si on considère les ouvrages de Adolphe Blanqui (1837), de Alban de Villeneuve-Bargemont (1839) et le *Dictionnaire* dirigé par Charles Coquelin & Charles Guillaumin (1852) on constate que la réaction des économistes français dont il vient d'être question, s'inscrit durablement dans le paysage intellectuel français. Villeneuve Bargemont ne mentionne qu'en passant le nom de Ricardo : il est vrai que, malgré son titre, son *Histoire de l'économie politique* est surtout l'occasion de montrer que cette science, toujours étroitement liée aux questions morales, sociales et religieuses, s'est fourvoyée en mettant trop unilatéralement l'accent sur l'étude de la production des richesses matérielles. Seul l'intérêt appuyé de Villeneuve-Bargemont pour la répartition des revenus aurait pu l'engager à discuter Ricardo, mais c'est Robert Owen qui retient en fait son attention lorsqu'il aborde l'économie politique anglaise. Dans les six pages consacrées à Ricardo, Blanqui déclare ne pas vouloir prendre position sur un auteur qui a suscité « des controverses aujourd'hui épuisées » (Blanqui 1837, II : 198). Son exposé est une synthèse de ce que nous avons trouvé dans les différentes revues mentionnées plus haut : au Ricardo brillant et judicieux auteur en matière monétaire, il oppose l'auteur des *Principles* développant avec rigueur et obstination des principes abstraits selon une méthode inappropriée, pour déboucher sur des « conséquences abstraites et inapplicables » (*ibid.* : 200), étrangères à l'aspect moral d'une science de l'homme. Dans l'entrée consacrée à Ricardo, Joseph Garnier se contente en fait d'une biographie, ce qui lui évite très certainement d'avoir à porter un jugement sur les *Principles*. Là encore, il est significatif de constater que le seul développement sur les théories de Ricardo porte sur la théorie monétaire (J. Garnier 1852 : 531) ; les entrées « Salaire » et « Rente » auxquelles J. Garnier renvoie, n'expriment, elles-aussi, qu'un rejet des thèses ricardiennes.

Deux réflexions ricardiennes : Rossi et Dupont-White

D'origine italienne, Rossi se fait connaître comme juriste et économiste en Suisse avant d'être nommé grâce à des appuis dans le gouvernement de François Guizot, sur la chaire de Say au Collège de France, alors même que C. Comte, le gendre de Say, se présentait. Lors de la première série de leçons (1835), Rossi adopte pleinement le point de

vue de Say et il s'oppose en conséquence à Ricardo¹. Toutefois, il est remarquable de constater qu'une telle opposition disparaît à partir de la deuxième série de cours (1836-1838) où Rossi fait œuvre originale en s'efforçant de concilier l'approche "expérimentale" de Say et l'approche "abstraite" de Ricardo au moyen d'une distinction appelée à faire fortune, la distinction entre économie pure et économie appliquée. L'économie pure ou rationnelle est le moyen de donner une place à l'approche abstraite qu'il avait d'abord rejetée ; l'économie appliquée, de son côté, doit ensuite tenir compte des "frottements" que la première approche néglige, de manière à donner aux théorèmes abstraits de la science une signification pratique dans un cadre historico-géographique déterminé. Moyennant une telle distinction, Rossi met l'accent sur le développement de l'économie pure et adopte de nombreux éléments des thèses ricardiennes sur la valeur et la répartition (voir *infra*).

Les réactions des collègues de Rossi au sein du *Journal des économistes* (qu'il avait contribué à fonder), montrent leur peu d'enthousiasme vis-à-vis de l'approche ricardienne, ainsi amendée. Louis Reybaud (1842), alors rédacteur en chef du *Journal*, consacre un article aux deux premiers volumes du *Cours d'économie politique* de Rossi dans lequel il se montre réticent devant la distinction entre économie pure et économie appliquée qui permettait de faire une place à l'approche ricardienne. Rien n'est dit sur la théorie de la valeur et de la rente ; la critique n'apparaît qu'indirectement au travers du reproche de trop s'appuyer sur la théorie « désolante (sic!) » de la population de Malthus, sans laquelle la théorie ricardienne de la rente perd de sa pertinence. Le *Dictionnaire d'économie politique* œuvre dans la même direction. J. Garnier reste extrêmement discret sur l'aspect ricardien de l'enseignement de Rossi qui n'est évoqué qu'en passant (J. Garnier 1852b : 552). L'entrée "Économie politique" de Charles Coquelin (1852) est plus substantielle quant à la proposition de Rossi, lorsqu'il lui reproche de ne pas faire la différence entre la science, la théorie de l'art et la pratique de l'art (*ibid.* : 646, 652-4) – une distinction dont Léon Walras s'emparera par la suite.

Un dernier exemple d'acclimatation des thèses ricardiennes peut aussi être examiné au travers de l'ouvrage de Charles Dupont-White (1846). L'ouvrage a pour origine une question mise au concours de l'Académie des sciences morales et politiques quant aux oscillations respectives des profits et des salaires. L'auteur prend comme base de sa

¹ Dans la première série de ses enseignements au Collège de France (1835-1836), il prend nettement position en faveur des thèses de Say contre celles des économistes anglais : « Ils [les économistes anglais] ont pensé que le rôle de la science économique était uniquement de considérer les trois instruments directs de la production comme trois choses abstraites, susceptibles seulement de combinaisons diverses ; ils ont fait ainsi de l'économie politique une véritable algèbre. Mais l'économie politique est une science de faits et non d'abstractions, une science d'humanité, non d'algèbre (...) C'est un reproche que l'on peut adresser à l'école anglaise » (Rossi 1841, IV : 338).

réflexion ce qui est au cœur de la théorie ricardienne de la répartition, l'opposition entre le taux de salaire et le taux de profit. Il développe l'idée selon laquelle les relations entre ouvriers et capitalistes sont essentiellement conflictuelles et il propose une solution en termes de droits politiques à accorder aux ouvriers.

Les réactions des économistes libéraux sont significatives de leur rejet de Ricardo, tout en attirant l'attention sur un aspect de l'affaire dont il ne faut pas se masquer l'existence, même s'il est extérieur au domaine de l'économie politique en tant que science. J. Garnier (1846) donne la réplique à Dupont-White dans un article paru dans le *Journal des économistes* où il réaffirme un point théorique directement puisé dans l'interprétation néo-smithienne de Say. En effet, J. Garnier rejette l'idée selon laquelle une opposition d'intérêt existerait entre le capitaliste et les travailleurs en reprenant ce qui fait l'essentiel de la position de Say en matière de répartition. Entre les fournisseurs des services producteurs (le travail et le capital dans le cas présent), intervient l'entrepreneur. Les prix des services qui sont aussi les variables de répartition forment par leur somme les frais de production : la différence entre le revenu brut de l'entrepreneur et les frais de production donne lieu à ce qu'il appelle le produit net de l'entreprise ou profit nouveau. J. Garnier explique que le profit nouveau peut s'élever sans que soit diminué le taux des salaires ou le taux de profit du capital : « Nous n'admettons donc pas que le profit [nouveau] soit toujours forcé d'entraîner dans la baisse les frais de production, et *a fortiori* de les diminuer, pour s'élever et se maintenir. L'entrepreneur a toujours devant lui l'art de tirer un meilleur parti du travail des hommes qu'il emploie et des capitaux ou des terres qu'on lui loue. Or, c'est art est inépuisable » (J. Garnier 1846 : 43). Voilà pour l'aspect scientifique de l'affaire, mais il y a un deuxième aspect du problème qui, à partir des années 1840, devient important chez les économistes libéraux français. En effet, ces derniers entendent mener une lutte sans merci contre une nouvelle menace venant s'ajouter aux menaces protectionnistes et étatistes : le socialisme (*Journal des économistes*, XX, 1 : 2 ; P. Steiner 1998d : 240). La fin de l'article de J. Garnier n'en fait pas mystère¹, le *Dictionnaire* en fera un usage encore plus cru et l'associera explicitement aux thèses ricardiennes comme c'est le cas de l'entrée "Rente du sol", dans laquelle Hippolyte Passy (1852 : 518), non sans quelque mauvaise foi, puisque la même chose aurait pu être dite à propos de la théorie smithienne de la rente, explique : « Le système du docteur Anderson [la théorie de la rente différentielle], repris, commenté, formulé mathématiquement par Ricardo, vint ajouter de nouveaux motifs à ceux qui

¹ « Mais je m'explique très bien l'erreur de M. Dupont-White. Quand il a voulu répondre au programme de l'Académie des sciences morales et politiques, demandant qu'on lui formulât les oscillations respectives des profits et des salaires, il l'a fait sous l'influence d'une idée socialiste que nous avons tous sucée le lendemain de la Révolution de juillet, à savoir que le capital est un tyran. » (*Ibid.* : 55)

avaient donné cours à ces assertions (...) La plupart des économistes de l'Angleterre admirent ces idées et les promulguèrent. Pour les uns, la rente fut un monopole qui forçait ceux qui ne possèdent pas la terre à payer les subsistances au-delà de ce qu'elles coûtent à ceux qui la possèdent ; pour les autres, elle fut, suivant l'expression de Scrope, une restriction à l'usufruit des dons que le créateur a faits aux hommes pour la satisfaction de leurs besoins. De là à l'axiome devenu célèbre : *La propriété, c'est le vol*, il n'y avait qu'un pas, et ce pas n'a pas tardé à être fait »¹.

2.2. Les hésitations de J-B. Say

Prise sur l'ensemble de la période 1814-1832, la position de Say vis-à-vis de Ricardo fait apparaître plusieurs facettes : il est d'abord plutôt admiratif devant les travaux de Ricardo des années 1814-1815 ; mais il réagit négativement aux *Principles*. A ce propos, il s'essaye à jouer de plusieurs registres : opposition sur le fonds et, notamment, en matière de théorie de la valeur et de la répartition (la rente surtout), opposition méthodologique dans le sens d'une valorisation de la méthode expérimentale de Smith contre la méthode abstraite et métaphysique de Ricardo. Mais il y a d'autres volets à prendre en compte : Ricardo impose à Say de pousser ses arguments plus loin et, à ce titre, on peut constater les efforts réalisés par l'économiste français pour répondre aux critiques de Ricardo et pour faire valoir la validité de ses choix théoriques.

Les premiers contacts entre Say et Ricardo

On ne sait si Say avait pris connaissance des articles de Ricardo traduits dans le *Moniteur Universel* ; les relations connues entre les deux économistes datent de 1814, lors du voyage de Say en Angleterre. Say apprécie l'*Essay on the Influence of a Low Price of Corn*², alors même qu'un premier échange sur la théorie de la valeur fait suite aux réactions de Ricardo sur la première édition du *Catéchisme d'économie politique*. Ricardo, de son côté, relie le *Traité*

¹ L. Faucher (1852 : 579), dans son entrée « salaire », voit le lien entre l'économie politique ricardienne et le socialisme à l'œuvre dans les *Principles* de Mill.

² « J'ai bien reçu dans le temps cet intéressant opuscule, et je l'ai lu avec tant de fruit que je l'ai mis à contribution et l'ai cité dans la troisième édition que je prépare de mon *Traité d'économie politique*. Je dois vous dire en attendant que je partage votre opinion dans tous les principes que vous établissez, et que j'ai été fort aise de trouver de nouveaux et solides arguments en faveur de la liberté du commerce. » (Say à Ricardo, 10 septembre 1815, dans Ricardo 1952, VI : 270). On notera que, dans la phrase suivante, Say fait apparaître ce qui constituera un point de divergence sur la méthode suivie par Ricardo : « Je pense bien, comme M. [James] Mill, que si vous aviez développé chaque proposition abstraite, par quelques applications et par des exemples, vous auriez été plus facilement entendu. Mais je ne conçois pas que vous puissiez croire cette tâche au-dessus de vos forces, puisque ce que vous avez fait, j'entends l'établissement des principes, était précisément ce qu'il y avait de plus difficile et ce qui exigeait la plus grande exemption de ce que vous me permettez d'appeler un génie très profond » (*ibid.*).

de Say dont la deuxième édition vient de paraître avant de terminer la rédaction de son propre ouvrage (Sraffa 1951 : xviii).

Les notes sur les Principes et les réactions aux critiques

Les notes que Say a jointes à la traduction française parue en 1818, font apparaître des divergences fortes en trois domaines : la valeur et les prix, la théorie de la répartition et la méthode de l'économie politique. Ces divergences vont aller en s'amplifiant au cours des années suivantes, et l'affaire prendra même un ton un peu plus amer après la mort de Ricardo lorsque Say perdra patience face à John R. MacCulloch.

Théorie de la valeur et des prix

La discussion entre Say et Ricardo vient des remarques de ce dernier suggère quant à la différence entre richesse et valeur (Ricardo 1952, VI : 247-8). Say répond dans la correspondance qui s'ensuit entre eux, puis dans la quatrième édition du *Traité* et dans la deuxième édition du *Catéchisme*. Ensuite, Say modifie l'expression de sa théorie à chaque nouvelle édition du *Traité*, du *Catéchisme* ou dans le *Cours complet*. Cette question est décisive, comme Say l'a parfaitement compris et expliqué dès la deuxième note qu'il place sur le texte des *Principes*¹ : « M. Ricardo me semble à tort ne considérer ici qu'un des éléments de la valeur des choses, c'est-à-dire le travail, ou, pour parler plus exactement, l'étendue des sacrifices qu'il faut faire pour les produire. Il néglige le premier élément, le véritable fondement de la valeur, l'utilité. C'est l'utilité qui occasionne la demande qu'on fait d'une chose. D'un autre côté, les sacrifices qu'il faut faire pour qu'elle soit produite, en d'autres mots, ses frais de production, font sa rareté, bornent la quantité de cette chose qui s'offre à l'échange (...) C'est pour avoir perdu de vue ce fait constant, et par conséquent ce principe fondamental, que M. Ricardo a été entraîné, je crois, dans quelques erreurs, que je prendrai la liberté de relever dans l'intérêt de la science, et sans m'écarter des égards que mérite l'auteur par ses qualités personnelles autant que par ses talents » (Say 1818 : 456-7).

Say tâche de faire face aux critiques de Ricardo de deux façons. A partir de sa conception de la production et du rôle de la science et des machines², il explique comment on obtient de la nature une utilité supérieure à celle des services producteurs que l'on donne dans l'échange que la société fait avec la nature. Il distingue l'utilité naturelle et l'utilité sociale pour expliquer que les prix relatifs ne mesurent pas l'utilité naturelle des biens, mais seulement leur utilité sociale relative. Lorsque l'on donne deux mille fois plus

¹ Cette note est un écho direct à la critique que Say a placée en marge de son exemplaire de la *Richesse des Nations*, lorsque Smith définissait la valeur en termes de travail.

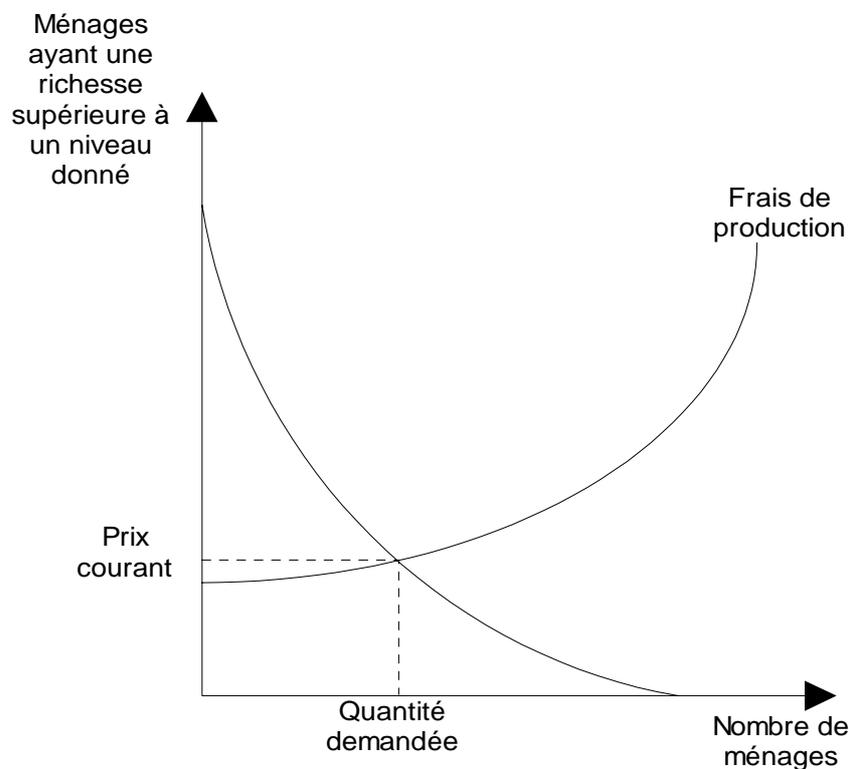
² Sur ce point, il n'y a pas désaccord entre lui et Ricardo. Ce dernier expose des idées très proches dans son chapitre sur la rente et, à cette occasion, il cite longuement le *Traité* (Ricardo 1817, I : 69).

pour une livre d'or que pour une livre de fer, cela ne veut pas dire que l'or est deux mille fois plus utile que le fer. Si l'on suppose que les deux quantités de métaux ont la même utilité, il faut tenir compte de ce que le fer contient 1999 degrés d'utilité naturelle, c'est-à-dire que la nature ne nous fait pas payer et 1 degré d'utilité sociale équivalent aux services producteurs nécessaires pour obtenir une livre de fer, alors que la livre d'or contient 2000 degrés d'utilité sociale (Say 1821 : 219 ; voir aussi sa lettre du 19 juillet 1821 in Ricardo 1951, IX : 32-5). Cette distinction peut expliquer pourquoi la société devient plus riche (bénéficie de plus d'utilité) alors même que l'utilité sociale (le prix) d'une marchandise baisse suite à l'amélioration des techniques de production, c'est-à-dire suite au fait que l'on donne moins de services producteurs pour bénéficier d'une quantité égale ou supérieure de produits (Say 1828-1829, I : 117-24). A cet égard, Say est proche de la démarche qui sera celle de Dupuit en mesurant le surplus du consommateur derrière le terme, imprécis chez lui, d'utilité (Steiner 2003). Cependant, cela ne résout pourtant pas toutes les difficultés :

1. Say est bien amené à introduire une confusion entre l'utilité naturelle et l'utilité sociale alors qu'il déclare ne parler que de cette dernière. C'est le cas dans le raisonnement précédent, c'est aussi ce qui se passe au niveau du consommateur individuel dont il est difficile de croire qu'il demande une quantité de marchandises en tenant compte seulement de l'utilité sociale.
2. Cela ne répond pas à la question de Ricardo selon laquelle c'est la difficulté de production (que Say identifie à la valeur des services producteurs nécessaires pour obtenir l'utilité sociale du bien) qui détermine les prix relatifs.

Dans le second volet de son argumentation, Say rejette la théorie de Ricardo qu'il trouve trop unilatérale : en lieu et place, faisant inmanquablement penser à la démarche que suivra Alfred Marshall¹, il attribue une égale importance à l'offre et à la demande d'une part, au coût de production de l'autre : « la production est un grand échange où un entrepreneur d'industrie donne des services producteurs (ou leur prix quand il est obligé de les acheter) pour obtenir en retour des produits. D'où il suit que l'entrepreneur ne peut pas, sans y perdre, vendre ses produits à un prix inférieur à ce que les services producteurs lui ont coûté. Mais quel motif détermine le consommateur à mettre au produit un prix tel que les services producteurs soient remboursés ? L'utilité ; et l'utilité seule » (Say 1821 : 215). L'argumentaire est développé dans le *Cours complet* : « Une fois que les frais de production ont déterminé le taux le plus bas auquel la création d'un produit peut-être entreprise et

continué, ce même taux, combiné avec l'utilité propre de chaque produit et avec la richesse des consommateurs, détermine à son tour la quantité de chaque produit que demandera le public et par conséquent la quantité qu'on en pourra produire avec profit » (Say 1828-29, I : 355-6). Cette thèse est ensuite formulée d'une manière plus originale en la liant avec la représentation graphique de la richesse d'une société, représentation qu'il avait développée auparavant sans la charger d'un tel poids théorique. Au point de départ, il considère des consommateurs ayant effectué un classement de leurs besoins selon leur degré d'importance (*ibid.* : 356), sans s'occuper alors de la nature des préférences, pour expliquer que c'est sur cette base que s'établit une demande individuelle, sous contrainte de budget, puis la demande globale (*ibid.* : 357). Voilà la demande de produit directement rattachée à l'utilité. A ce point, il introduit les frais de production pour marquer qu'ils limitent l'étendue de la demande, mais au lieu de raisonner sur la base d'une égalité entre plaisir (utilité) et coût (frais de production), il raisonne en termes de budget à la disposition d'un consommateur, une fois satisfait les besoins inférieurs : si le prix s'élève en raison des frais de production plus élevés, alors la demande diminue et inversement. Graphiquement cela donne :



¹ A la réserve près que Say n'introduit pas de distinction entre court terme et long terme d'une part, et qu'il n'a pas non plus les moyens de distinguer les marchés selon la nature des rendements affectant les entreprises du secteur.

Finalement, Say revient à sa polémique avec Ricardo pour rejeter l'hypothèse d'un coût de production constant : « car l'étendue de la demande fait monter le prix courant des services nécessaires pour l'espèce du produit, et le produit devient plus cher, quoiqu'il n'excède pas les frais de production » (*ibid.* : 361-2). C'est ainsi qu'il voit une supériorité de la détermination des prix selon la loi et la demande, puisque celle-ci est applicable à tous les biens — Say prend d'ailleurs l'exemple de vins fins et d'œuvre d'art — qu'elle détermine selon une seule et même loi les prix des biens et le prix des services producteurs et qu'elle lui permet de compléter l'approche de Ricardo lui-même.

Théorie de la répartition

Say rejette la théorie de la rente différentielle car il n'accepte pas l'idée selon laquelle une terre est offerte sur le marché par le propriétaire sans que ce dernier perçoive une rente, c'est-à-dire sans qu'il y ait un prix positif pour le service producteur de cette terre (Say 1818 : 460, 465). En refusant l'hypothèse ricardienne de terres marginales pour lesquelles aucune rente n'est versée, Say ne traite que de la rente différentielle extensive et laisse entier le problème de la rente intensive. Say s'en tient à l'idée smithienne selon laquelle la rente est le fruit d'un monopole des propriétaires sur le sol qui ainsi obtiennent un paiement pour une richesse naturelle : « La terre est un atelier chimique admirable où se combinent et s'élaborent une foule de matériaux et d'éléments qui en sortent sous la forme de froment (...) la nature a fait présent gratuitement à l'homme de ce vaste atelier, divisé en une foule de compartiments propres à diverses productions, mais quelques hommes entre tous s'en sont emparés » (*ibid.* : 459-60). La différence entre les deux approches sur la rente peut être rendue sensible par les conséquences qu'ils en tirent en termes de prix, supposé qu'il n'y eut plus de propriétaires : pour Ricardo cela ne changerait rien au prix du blé déterminé par la difficulté de production sur la terre marginale. Say, de son côté, voit dans l'appropriation des terres une usurpation, mais une usurpation utile ; en conséquence, en l'absence de droit de propriété, *le problème n'est plus celui du prix du blé, mais devient celui de la production du blé* : « Le surplus [prix du blé, moins salaire et profit] forme le revenu du propriétaire foncier, le profit annuel de son utile usurpation. En cela nous sommes d'accord avec M. Ricardo ; mais lorsqu'il prétend que, n'y eût-il point de propriétaires, le prix du blé resterait le même, nous ne pouvons le croire. Lorsque, soit à cause de la médiocrité du terrain, soit à cause de la pesanteur des impôts, le travail et le capital employés à la culture coûtent plus que ne vaut le produit qui en résulte, alors non seulement il n'y a pas de profit, de revenu, pour le propriétaire du fonds, mais il n'y en a point non plus sur ce même fonds pour les capitaux ou l'industrie ; ils se consomment ou

s'enfuient ; les terres restent en friche ; la population décroît, la civilisation s'altère, et la barbarie revient » (*ibid.* : 461).

La rente ne constitue pas le seul point sur lequel porte le débat ; Say s'oppose aussi à Ricardo sur la question du profit. Selon lui, l'entrepreneur joue un rôle spécifique dans la production des richesses en organisant la production, en coordonnant les services producteurs et les différents marchés entre eux, en jugeant de ce qu'il est profitable de produire ou de ne pas produire¹. Dans le cas présent, l'importance de cet agent économique spécifique se repère au fait que Say envisage souvent la théorie de la production d'une part, la relation entre valeur et production d'autre part, d'une manière différente, comme il l'indique dans la note suivante : « (...) considérez les bas non plus comme une marchandise déjà produite, mais comme une marchandise *pouvant se produire* » (*ibid.* : 476). En lieu et place d'un mécanisme de réallocation des capitaux agissant dès qu'une différence existe entre un taux sectoriel et le taux moyen de profit, Say considère les choses du point de vue de l'entrepreneur devant décider pour la période ultérieure sur la base d'informations incomplètes et d'une situation d'incertitude. Il insiste fortement sur l'absence d'hypothèse de mobilité parfaite des capitaux et du travail : « Peut-être M. Ricardo ne tient-il pas assez compte de la difficulté que les capitaux ont, dans beaucoup de cas, pour changer d'emploi (...) Un très grand nombre d'entrepreneurs sont obligés de faire marcher leurs capitaux avec eux, c'est-à-dire de les laisser dans l'emploi où ils restent eux-mêmes » (*ibid.* : 466). Say en donne la raison en termes du comportement intéressé d'un entrepreneur devant tenir compte du coût des modifications technologiques associées aux mouvements des capitaux, y compris des capitaux prêtés : « relativement à ceux-ci, il [l'entrepreneur] en paie bien toujours l'intérêt, mais il n'y fait point de profit par-delà les intérêts ; il peut même en tirer moins de profits qu'il ne paie d'intérêts, sans cependant interrompre pendant de nombreuses années une entreprise qui, à capital égal, à mérite égal dans son entrepreneur, rapporte moins que beaucoup d'autres entreprises » (*ibid.*, voir aussi : 469). Say fait valoir un argument proche de la dépendance de sentier, et il lui donne une portée qui va bien au-delà du court terme : « On aime mieux continuer à travailler dans un genre qui rapporte moins, parce qu'il y aurait plus de perte encore à changer ; et cet effet se perpétue quelquefois un demi-siècle durant » (*ibid.* : 469). De ce point de vue, la notion d'entrepreneur introduite par Say dans son débat avec Ricardo² correspond à une

¹ Des développements plus circonstanciés sur la définition de l'entrepreneur selon Say sont déjà disponibles (Koolman 1971 ; Steiner 1998b), la relation entre l'approche de Say et celle de Frank Knight sur ce sujet a été abordée récemment (Steiner 1997d ; Fontaine 1999).

² L'argument est employé lorsque dans l'hiver 1825, Say réécrit sa correspondance avec Ricardo : « Que vous dirai-je à l'égard de votre polémique avec M. Malthus ? Vous avez l'un et l'autre étudié la question *of rents and*

approche très sensiblement différente en matière de la production et de la répartition des richesses (Steiner 1998c). D'ailleurs, dans sa deuxième édition des *Nouveaux principes d'économie politique*, Sismondi emploie lui aussi nombre d'arguments identiques à ceux inclus dans les notes de Say¹.

Sur la méthode

Say s'oppose à la trop grande généralité que Ricardo donne à ses principes en matière d'égalisation des taux de profit, de mobilité des facteurs de production, de théorie de la rente, d'impôt, etc. : « Si j'osais me permettre de faire une critique générale de la doctrine de M. Ricardo et de sa manière de traiter plusieurs questions d'économie politique, je dirais qu'il donne aux principes qu'il croit justes une telle généralité qu'il en regarde les résultats comme infaillibles (...) *In universalibus latet dolus*, a dit Bacon, avec ce bon sens exquis qui l'a fait nommer le père de la saine philosophie » (*ibid.* : 480-481). Cette position, qui sera conservée par la suite², demande à être interprétée d'une manière qui évite de croire qu'en rejetant la méthode abstraite de Ricardo (Say 1826, I : 15, 41), Say rejetait la méthode abstraite tout court. Les raisonnements de l'économiste français n'ont sans doute pas la qualité de ceux de son collègue britannique, mais ils sont construits eux-aussi sur des abstractions (utilité, production, prix, etc.) : « Il n'est pas possible, sans doute, de bannir entièrement les abstractions des sciences expérimentales. La physique elle-même n'étudie-t-elle pas les lois de la pesanteur, abstraction faite d'aucun corps grave ? les lois du mouvement, sans y joindre l'idée d'aucun projectile en particulier ? Nous sommes de même obligés d'étudier les propriétés de la valeur, la formation de l'utilité, sans pouvoir appliquer constamment ces qualités à des choses évaluables ou utiles » (Say 1828-1829, I : 44). Pour comprendre la position de Say dans le débat méthodologique qu'il élève – sans que Ricardo y réponde – deux éléments paraissent essentiels.

En premier lieu, il y a un souci permanent chez lui de mettre l'économie politique à la portée du public éclairé de manière à ce que celle-ci puisse jouer son rôle formateur du citoyen, quelle que soit sa fonction économique, industriel, propriétaire, capitaliste,

profits sans doute beaucoup mieux que moi ; et puis-je vous confesser que ma façon d'envisager les profits, soit d'un capital, soit d'un fond de terre, rend très difficile pour moi la tâche de débrouiller cette question. Je ne peux m'empêcher de faire entrer pour beaucoup, dans l'appréciation des profits, le talent, la capacité industrielle de celui qui fait valoir un terrain ou un capital. » (in Ricardo 1952, VI : 274).

¹ Cela se marque très particulièrement à deux occasions : dans le chapitre intitulé « De la connaissance du marché », Sismondi (1827, Liv. IV, chap. 2) s'oppose à Ricardo sur la base de l'argument d'immobilité relative des capitaux et du travail ; cela apparaît aussi très explicitement dans le fait que Sismondi, lorsqu'il critique la théorie de la rente insère la note suivante : « Nous avons cité la traduction à cause des notes qui y sont jointes », excellentes notes, dit-il, dans lesquelles Say a en partie réfuté la doctrine de Ricardo (*ibid.* : 229).

² On la retrouve dans le « Discours préliminaire » du *Traité* (1826, I : 16, 40-41) et dans la « Préface » du *Cours complet* (1828-29, I : 46-47).

administrateur ou homme d'Etat. C'est là l'argument substantiel qui se trouve derrière la revendication d'une économie politique *pratique*, qui n'a rien à voir soit avec une confusion entre la science et l'art, soit, pour employer la distinction de Rossi, une mise à l'écart de l'économie pure au profit de l'économie appliquée (Steiner 1998d : chap.4). En deuxième lieu, la référence très fréquente de Say à la science expérimentale (1826, I : 4 ; 1828-29, I : 1-62) est justifiée chez lui par l'importance qu'il accorde aux données sur lesquelles on construit le raisonnement économique d'une part, aux circonstances ou lois secondaires dont on ne peut négliger le rôle quand bien même on utilise des abstractions, comme Mill explique qu'il faut contrôler les raisonnements abstraits en ayant recours à l'observation et à l'expérience (Steiner 1998c : 238-9). Say considère que la qualité des données importe autant que celle des raisonnements abstraits, d'où la place qu'il accorde à l'observation et aux expériences portant sur des faits généraux dans son économie politique pratique ou expérimentale : « Condillac a remarqué judicieusement qu'un raisonnement abstrait n'est qu'un calcul avec d'autres signes. Mais un argument ne fournit pas plus qu'une équation, les données qui, dans les sciences expérimentales, sont indispensables pour parvenir à la découverte de la vérité. La meilleure dialectique aussi bien que le calcul le plus exact, s'ils partent d'une donnée incertaine, arrivent à des résultats douteux » (Say 1826, I : 15 ; 1828-29, I : 44-5). Say accorde ainsi beaucoup d'importance aux circonstances dans la mesure où elles peuvent modifier les résultats observés par rapport à ce à quoi aboutit un raisonnement abstrait. C'est la négligence de telles circonstances qui fait que les raisonnements abstraits de Ricardo sont démentis par les faits, quelle que soit la qualité logique du raisonnement ; et Say ne se prive pas de mentionner que cette méthode expérimentale c'est celle de Smith et des bons économistes anglais : « Mais cette méthode [métaphysique des ricardiens] n'est pas de notre siècle, qui veut qu'on ne s'écarte pas de l'expérience et du simple bon sens ; et les économistes les plus capables de l'Angleterre, tels que MM. Thomas Tooke, Robert Hamilton, et plusieurs autres, sont demeurés fidèles à la méthode expérimentale de Smith » (Say 1826, I : 41).

Les hésitations face à la polémique

Dans la période 1817-1823, les discussions entre Say et Ricardo restent dans le domaine privé ou bien prennent la forme d'échanges publics entre théoriciens sur des points assez complexes de la théorie économique. Il n'y a pas, à proprement parler, de polémique entre eux. Les choses changent après la mort de Ricardo quand il apparaît à Say qu'une école ricardienne se met en place dont les comportements et les positions lui paraissent inacceptables. Lorsque la polémique s'installe, il n'y a plus guère de progression dans les arguments analytiques employés par Say, il s'agit seulement pour lui de faire valoir

ses positions d'une manière plus déterminée face à ses adversaires. Toutefois, ce raidissement semble avoir eu un impact si on le rapproche du rejet massif des thèses ricardiennes en France.

L'expression publique de ce raidissement polémique de la part de Say apparaît à l'occasion de l'article qu'il écrit contre MacCulloch dans la *Revue Encyclopédique*, en réagissant au *Discourse on the Rise, Progress, Peculiar Objects and Importance of Political Economy*. Say entreprend de faire traduire par Francis Place, avec qui il est étroitement lié, un ensemble de trois textes (Steiner 1997 : 236) : sa correspondance avec Ricardo, une longue lettre critique adressée à son traducteur anglais, Charles Princep¹, et l'article contre MacCulloch dont il vient d'être question. Finalement, Say renonce au moment même où Place a terminé son travail de traducteur : la raison avancée est que Say redoute d'apparaître sous un mauvais jour vis-à-vis de la famille de Ricardo ; et il demande à son ami de lui renvoyer les matériaux et de ne plus penser à une édition de l'opuscule. Néanmoins, les choses n'en restent pas tout à fait là puisque ces différents textes seront tous publiés, un an après la mort de Say, par son exécuteur testamentaire, son gendre C. Comte² ; l'impact de ces textes peut donc fonctionner pleinement en France, avant même leur édition dans le volume des *Œuvres diverses* publiées par Eugène Daire et Horace Say en 1848.

Les expressions de Say à l'encontre de l'école ricardienne se sont durcies dans les dernières années de sa vie. Un indice de cette évolution se trouve dans le fait que, dans la dernière édition du *Traité* et dans le *Cours complet*, Say laisse apparaître sans ambages son opposition à une théorie définitivement condamnée à ses yeux parce que trop abstraite et déconnectée de toute application tant les hypothèses retenues lui paraissent étrangères à l'explication des faits économiques tels qu'il les envisage. Aussi est-ce la raison susceptible d'expliquer que Say abandonne un peu la retenue dont il avait fait preuve jusqu'alors au nom de l'unité souhaitable entre les économistes et pour échapper aux ravages que les polémiques risquent d'exercer sur les esprits. A partir de 1825, Say associe directement l'école ricardienne et l'école physiocratique pour dénoncer leur erreur commune en matière de méthode : « On peut lui reprocher [à l'école physiocratique] encore de s'être trop souvent appuyée sur des raisonnements métaphysiques plutôt que sur des observations directes ; reproche, au surplus, qui, sans avoir d'aussi graves conséquences, a pu être adressé à une autre école plus récente [l'école ricardienne] » (Say 1828-29, II : 554).

¹ La raison pour laquelle une telle lettre est jointe à l'opuscule envisagé par Say est la suivante : Say n'avait pas apprécié de voir le "Discours préliminaire" éliminé de la traduction anglaise, et il avait peu apprécié le fait que le traducteur ait émaillé sa traduction de notes critiques dans lesquelles la théorie de la valeur de Ricardo était mise en avant contre la sienne.

² Il s'agit des *Mélanges et correspondance d'économie politique* (1833, Paris, Chamerot).

2.3. L'opposition de Sismondi

Lorsque Sismondi commence la rédaction de *Political Economy* au début de 1817, l'ouvrage de Ricardo n'a pas encore paru. Sismondi s'est peu intéressé à la théorie économique pendant les dix années qu'il a consacrées à sa monumentale *Histoire des républiques italiennes du Moyen-Age* (1807-1817). Son regard s'est significativement modifié sur les relations entre réalités historiques et économie politique ; il relate lui-même (1819, I : iii-v) comment, en 1817, les faits qu'il avait observés depuis quinze ans s'avéraient rebelles aux principes smithiens défendus dans la *Richesse commerciale*. Les nouveaux développements qu'il donne à sa théorie correspondent mieux à ces faits : les crises de surproduction, la concentration du capital industriel et la dégradation des conditions ouvrières. Ainsi, ce qu'il est convenu d'appeler la conversion de Sismondi s'est opérée au moment même où Ricardo mettait la dernière main à ces *Principles*. Elle survient au moment de la première grande crise de la société industrielle et elle donne lieu à une nouvelle variante de l'économie politique néo-smithienne à côté de celles de Ricardo ou de Say.

Objet et méthode de l'économie politique

Sismondi dénonce deux mauvaises formes d'abstraction, auxquelles procède la chrématistique de Say et surtout de Ricardo, confondant la fin et les moyens de l'activité économique et utilisant la méthode purement déductive développant des raisonnements sans rapport réaliste avec la complexité économique humaine et historique. Sismondi propose une économie politique, ou science du Législateur (1803, I : 13 ; 1818 : 37 ; 1819 : 12), ayant pour objet le bien-être du plus grand nombre et pour méthode l'approche historico-expérimentale (Gislain, 1996).

Le législateur se doit de connaître les principes de la création de la richesse et ceux de sa répartition pour que cette richesse bénéficie à la population. Cette mise en rapport définit l'objet de l'économie *politique* comme « science du bien public » (1819, I, VI) et justifie le Législateur dans « l'intervention du pouvoir social, pour régler les progrès de la richesse » (1826 : 17).

Considérant Angleterre et l'influence des économistes ricardiens, Sismondi explique que cette nation « semble oublier que l'accroissement de la richesse n'est pas le but de l'économie politique, mais le moyen dont elle dispose pour procurer le bonheur de tous » (*ibid.* : 19). Cette confusion entre le but et les moyens de l'économie caractérise à ses yeux la conception *chrématistique* de l'économie, celle défendue par la nouvelle *orthodoxie* (Ricardo et Say). Ainsi, explique-t-il, il y a une différence radicale « entre la chrématistique, qui

s'occupe de la richesse comme but, ou si l'on veut abstraitement, et l'économie politique qui ne s'en occupe que comme moyen d'arriver au bonheur social » (*ibid.* : 2). A la chrématistique de l'« enrichissement abstrait », Sismondi oppose l'économie politique du « bien-être » (1819, I : 292 ; 1819, II : 248 ; 1837 : 140, 262). En prônant la nécessité de « revenir à l'économie des hommes et non pas des choses » (Lettre à Théodore Fix du 19 décembre 1833 ; *Epist.*, III : 212-3), Sismondi rompt donc avec la vision smithienne de la main invisible, c'est-à-dire avec la vision, toujours défendue par le libéralisme économique (Say et Ricardo), où la chrématistique aurait la vertu d'assurer finalement un plus haut niveau de bien-être général. On comprend alors pourquoi Sismondi défend une conception de l'économie *politique* comme science du Législateur, ce dernier étant garant, au nom de la société, que les moyens de l'activité économique sont conformes à la fin recherchée : le bien-être collectif.

Quant à la méthode économique, Sismondi doutait dès le départ de l'intérêt de la méthode déductive abstraite car, disait-il, « ce n'est pas sur des calculs arides qu'elle [l'économie politique] est fondée, ce n'est pas non plus sur un enchaînement mathématique de théorèmes, déduits d'axiomes obscurs, donnés pour des vérités incontestables » (1803, I : XIV). Il critiquait alors les trop fortes abstractions auxquelles procédaient les physiocrates dans leur raisonnement et il soulignait qu'« il n'y a que les figures mathématiques qu'on puisse considérer d'une manière si abstraite, ce qui se rapporte aux hommes doit être vu avec tout l'enchaînement des circonstances qui lui appartient, autrement on s'écarte constamment de la réalité » (*ibid.*, II : 19n4). Sismondi reprend l'argument en le dirigeant contre Ricardo et en invoquant l'autorité de Smith.

Selon Sismondi, Smith « au lieu de chercher, comme ses prédécesseurs, à inventer *a priori* une théorie à laquelle il s'efforcerait ensuite de rattacher tous les faits, reconnut que la science du gouvernement était expérimentale ; qu'elle ne pouvait se fonder que sur l'histoire des peuples divers, et que c'était seulement d'une observation judicieuse des faits qu'on pouvait déduire des principes » (1819, I : 49). Et même Sismondi soutient que « Adam Smith considérait l'économie politique comme une science d'expérience ; il s'efforçait d'examiner chaque fait dans sa position sociale, et de ne jamais perdre de vue les circonstances diverses auxquelles il était lié, les résultats divers par lesquels il pouvait influencer sur le bonheur national » (*ibid.*, I : 57). Néanmoins, selon Sismondi, « en Angleterre, les disciples d'Adam Smith se sont éloignés de sa doctrine, et plus encore, à ce qu'il nous semble, de sa manière de rechercher la vérité [... Ils] se sont au contraire jetés dans des abstractions qui nous font absolument perdre la terre de vue. La science entre leurs mains est tellement spéculative, qu'elle semble se détacher de toute pratique [...]. L'ouvrage

ingénieux de M. D. Ricardo [...] nous semble un exemple remarquable de cette nouvelle direction suivie par les économistes en Angleterre » (*ibid.*, I : 57-8). Ricardo, dit-il, procède par « abstraction du temps et de l'espace, comme feraient les métaphysiciens allemands » (1824 : 424) et il souligne, à propos d'une des démonstrations de Ricardo, « l'abstraction qu'on nous propose de faire dans ce raisonnement est infiniment trop forte : on veut que nous négligions les détails ; mais ce n'est pas simplifier, c'est confondre que de soustraire à notre vue toutes les opérations successives dans lesquelles nous pourrions distinguer la vérité de l'erreur » (*ibid.*, 416). Sismondi reproche ainsi à l'école ricardienne un « étrange abus de cette création d'un monde imaginaire » car « cette école ne considère point les faits dans leur ensemble, et tels que l'observation les présente ; elle prétend les analyser, et pour cela elle isole en imagination quelques causes, et en déduit quelques conséquences ; puis elle tire des équations que la pratique ne vérifie jamais » (1837 : 185). Plus grave encore, ce mode de raisonnement abstrait conduit à ce que « dans la chrématistique les producteurs n'ont été considérés que comme des chiffres, et l'on ne s'est pas fait plus de scrupule de déplacer et de faire disparaître des classes d'hommes dont on croyait pouvoir se passer, pour produire la richesse, que de déplacer des inconnues dans un problème d'algèbre, pour les faire disparaître ensuite » (1834a : 80). En somme, pour Sismondi, « il n'y a peut-être aucune manière de raisonner qui expose à plus d'erreurs, que celle qui consiste à se faire un monde hypothétique tout différent du monde réel, pour lui appliquer son calcul » (1820 : 121). Les conséquences de la mise en œuvre de cette mauvaise méthode d'abstraction sont alors que Ricardo est conduit à défendre une « doctrine absolument contraire à celle d'Adam Smith » (1819, I : 275).

Il ne faut cependant pas se méprendre sur la position méthodologique de Sismondi. Celui-ci ne prône pas un pur empirisme inductiviste. Les abstractions qu'il condamne ne sont pas celles qui résultent du processus intellectuel d'abstraction à partir de la réalité sociale historique et qui permettent de dégager les principes déduits à partir d'une observation judicieuse (1819, I : 4), mais seulement celles qui n'ont pas de rapport avec cette réalité ou un rapport si éloigné et parcellaire qu'elles en perdent leur signification concrète et s'égarer dans l'analyse imaginaire. De ce point de vue, Sismondi (*ibid.*, I : 55-6) n'adhère nullement au projet de Ganilh (1815) lorsque celui-ci propose de remplacer l'économie politique par une arithmétique politique. Sismondi étudie les phénomènes économiques selon leurs processus temporels et séquentiels concrets inscrits dans des contraintes spatiales. De plus, Sismondi attache une grande importance au rôle des institutions économiques historiques et à leur évolution. En particulier, il cherche à montrer comment les effets d'institution économique sont essentiels dans les modes de

(non) régulation de l'activité économique (Gislain 1998). Sismondi annonce les futurs programmes de recherche de l'école historique allemande et de l'institutionnalisme américain : toute recherche d'explication économique se doit d'avoir un contenu synthétique adéquat fondé sur l'observation et l'enquête historique.

C'est sur ce dernier point que Sismondi se sépare de l'héritage des principes smithiens et néo-smithiens orthodoxes. Il considère que Smith « n'a pas toujours été fidèle à cette manière synthétique de raisonner » (1819, I : 57) ; ainsi, tout en affirmant que les principes d'Adam Smith lui ont constamment servi de guides, Sismondi considère qu'il faut leur apporter des « modifications » et des « compléments » entraînant, au point de vue de l'analyse, « des conséquences très différentes » (*ibid.*, I : III-VI). Dès lors, affirme-t-il, « le résultat pratique de la doctrine que nous empruntons de lui nous paraît diamétralement opposé à celui qu'il en a tiré, et que, combinant ses principes mêmes avec l'expérience d'un demi-siècle, sur lequel ses écrits ont prodigieusement influé, nous croyons pouvoir démontrer qu'il fallait, en plus d'une circonstance, en tirer de tout autres conclusions » (*ibid.*, I, 53). Ce sont ces autres conclusions que Sismondi présente comme de “nouveaux principes” d'économie politique.

“Nouveaux principes” de l'économie politique

La façon dont Sismondi problématise les questions économiques à partir de 1817 n'est plus celle de 1803. Les questions de l'équilibre économique global et du niveau de bien-être général sont traités par Sismondi dans l'optique du circuit macro-économique et en termes de balance des productions et des consommations. Il s'agit d'expliquer comment *le* système d'économie capitaliste, en tant que système *historique* ayant certes certaines qualités de performance économique, rencontre des difficultés pour s'équilibrer et comporte des tendances contraires à l'intérêt économique général.

Sismondi identifie les composantes institutionnelles constitutives de ce système qui en déterminent le fonctionnement et les tendances ; ce sont les institutions de l'échange marchand impersonnel, de la propriété et de la concurrence illimitée, du rapport salarial et en général des modes de répartition. De même que chaque système économique dans l'histoire a connu une efficacité productive et un régime de répartition fondés sur des institutions économiques spécifiques et a été plus ou moins capable de balancer ses productions et consommations et d'assurer le bien-être général (1824), le système économique contemporain est lui aussi conditionné par ses effets d'institution économique.

À aucun moment Sismondi ne remet en cause le progrès historique, en termes de liberté individuelle et d'efficacité économique, que constitue l'économie de marché. Mais il

distingue le marché proprement dit — le régime des échanges monétaires à l'initiative individuelle et décentralisée — de la concurrence illimitée — le régime où chaque échangiste sur le marché fait librement valoir ses intérêts individuels. C'est cette dernière que Sismondi analyse comme étant à l'origine d'effets pervers et de conséquences économiques néfastes. En effet, en régime de concurrence illimitée les échangistes sont conduits soit, s'ils sont en position défavorable, à accepter dans leur propre intérêt la loi du plus fort et donc à réduire ou à cesser leur activité, soit, s'ils sont en position dominante, à supprimer les concurrents moins compétitifs. Sismondi considère ainsi que ces relations asymétriques de pouvoir économique « contredi[sen]t, par sa base, un des axiomes sur lesquels on a le plus insisté en économie politique ; c'est que la libre concurrence détermine la marche la plus avantageuse de l'industrie, parce que chacun entendait mieux son intérêt qu'un gouvernement ignorant et inactif ne saurait l'entendre, et que l'intérêt de chacun formait l'intérêt de tous. L'un et l'autre axiome est vrai et la conclusion n'est cependant pas juste. L'intérêt de chacun contenu par tous les autres serait en effet l'intérêt de tous ; mais chacun cherchant son intérêt propre aux dépens des autres, aussi bien que dans le développement de ses propres moyens, n'est pas toujours contenu par des forces égales aux siennes ; le plus fort trouve alors son intérêt à prendre, et le plus faible trouve encore le sien à ne pas lui résister ; car le moindre mal, autant que le plus grand bien, est le but de la politique de l'homme » (1819, I : 278-9). La lutte de domination concurrentielle se propageant de proche en proche, l'effet est alors que « chacun pour son propre intérêt, renonce à une partie de son revenu, jusqu'à ce que celui pour le profit duquel tous les sacrifices semblaient avoir été faits, trouve à son tour que, quand les revenus diminuent, on achète moins, et que la production de la manufacture n'est plus en rapport avec la demande du marché » (*ibid.*, I : 380-381). Le résultat est alors que dans « la concurrence universelle [...] cette effervescence d'intérêts personnels, cette lutte de chacun contre tous, finit par obliger tous aux grands efforts possibles avec les moindres résultats » (Lettre à Eulalie de Sainte-Aulaire du 8 septembre 1833, *Epist.*, III : 198-9). L'effet pervers auquel conduit la concurrence illimitée est donc, au niveau général de l'économie, la tendance à la baisse du revenu social et de l'emploi pour la masse des perdants, et ceci malgré une possible augmentation du revenu de gagnants de moins en moins nombreux. Plutôt que de se traduire par une harmonie économique favorable au bien-être collectif, un régime de concurrence illimitée a des conséquences désastreuses sur ce bien-être. Dans l'étude des comportements micro-économiques et de leurs effets, Sismondi s'inscrit donc dans une tradition de l'analyse rationnelle des comportements utilitaires qui n'est plus celle de Smith. A cet égard, l'analyse du marché du travail est exemplaire.

Alors qu'en 1803, Sismondi orientait son analyse du rapport salarial vers la recherche d'une solution libérale — celle d'un contrat marchandé où chacun des partis, salarié et capitaliste, y trouvaient respectivement un avantage mutuel (le superflu étant partagé entre salaire superflu et profit) —, l'analyse qu'il propose de ce même *rapport* salarial à partir de 1817 est très différente. Sismondi conserve les mêmes fondements analytiques mais il les développe maintenant à partir de l'idée qu'en général, dans l'économie capitaliste contemporaine, la totalité du superflu, devenu maintenant mieux-value (1819, I : 104), va au profit, la catégorie de salaire superflu disparaissant et avec elle l'idée d'un contrat salarial avec avantage mutuel. En effet, pour Sismondi, sur le marché du travail, les salariés sont condamnés à la précarité du renouvellement toujours hypothétique de leurs emplois et rémunérations. Cette insécurité systématique de la condition salariale est aggravée par la concurrence à laquelle se livrent les employeurs entre eux et les travailleurs entre eux, dans une situation d'asymétrie de forces entre employeurs et salariés.

La concurrence entre les employeurs contraint chacun d'eux à sous-rémunérer ses salariés pour améliorer les avantages concurrentiels sur les prix des produits. Lorsque la concurrence sur le marché des produits est en défaveur d'un employeur, celui-ci est contraint, au mieux, de réduire son volume de main d'œuvre, au pire, de licencier l'ensemble des salariés. La concurrence entraîne ainsi les employeurs dans une « irrésistible fatalité. Leur capital entier est bien vite engagé dans leur fabrication ; alors pour payer leurs ouvriers, il faut qu'ils vendent ; pour vendre, il faut qu'ils baissent leurs prix ; pour baisser leurs prix, il faut qu'ils n'offrent plus à leurs ouvriers qu'un salaire insuffisant, quelle que soit leur humanité, leur générosité ; ils subissent la loi, avant de l'imposer aux autres. Sous-vendus par leurs confrères, ils n'ont que le choix ou de n'offrir à leurs ouvriers qu'une misérable pitance, ou de ne leur rien offrir du tout, et de fermer leur atelier » (1834b : 96-7). Les travailleurs ne peuvent pas lutter à armes égales avec les employeurs car il existe une asymétrie des forces entre employeurs et salariés au profit des premiers. D'une part, l'irrésistible fatalité qui « domine les fabricants rend vains tous les efforts que les ouvriers pourraient faire contre eux, afin d'améliorer leur condition. La chrématistique avait annoncé qu'il y avait égalité entre les forces des maîtres qui voulaient faire baisser les salaires, et, celle des ouvriers qui voulaient les élever, en sorte que leur opposition fixerait le prix à un juste milieu. Cet équilibre était une première erreur ; dans une lutte de ce genre, celui qui peut attendre le plus longtemps est sûr de la victoire ; les capitalistes ne souffrent pas beaucoup à suspendre six mois leurs travaux, et pour les ouvriers c'est la mort » (1834b : 97). D'autre part, la concurrence entre les salariés condamne chacun de ceux-ci à subir la précarité et une sous-rémunération. Soumis aussi au régime de la concurrence

illimitée, les ouvriers se livrent entre eux, sur les emplois et les salaires, à une « guerre continuelle [...] le besoin les presse sans cesse, ils s'offrent au rabais les uns des autres ; la compétition les ruine, et les force à se contenter de ce qui est absolument nécessaire pour leur subsistance journalière » (1834a : 62).

Pour Sismondi, les tendances à la précarisation salariale et à la réduction des salaires au minimum vital ne relève donc pas d'un pur arbitraire de la part des employeurs. Ces derniers sont eux-mêmes contraints, par les forces d'un marché devenu aveugle, d'user de l'asymétrie des forces en leur faveur. Sur les marchés des biens régis par la concurrence illimitée, le rapport immédiat entre l'offre et la demande sociales n'existe à la différence de l'ancien système des corporations. Cette nouveauté n'a pas été perçue par la chrématistique qui, en entretenant « le vague attaché à la notion de l'étendue du marché », a commis « la confusion entre l'échange préalable du commerce et l'échange final de la consommation » (1838 : 220). Sur le marché concurrentiel, « il devient impossible aux producteurs de mesurer exactement les besoins du marché qu'ils doivent pourvoir » (1835 : 54). L'information sur l'état de la demande est tellement incertaine quant au nombre des consommateurs, leurs goûts toujours soumis à des changements d'opinion et de mode, le niveau et l'affectation de leurs revenus, que chaque producteur est contraint à des spéculations risquées sur les qualités et quantités à produire (1819, I : 303-305). Alors, chaque producteur, pour ne pas succomber à la concurrence est toujours tenté de produire plus pour éviter que ne lui échappe la demande sociale hypothétique car masquée par l'obscurité du marché. Dans ces conditions, « l'équilibre entre la production et la consommation est renversé ; car le capitaliste n'attend pas pour produire que la marchandise lui soit demandée ; s'il ne peut gagner aux dépens du consommateur, il espère gagner aux dépens d'un autre capitaliste dont il s'attribuera les pratiques, et au dépens des manœuvriers dont il diminuera les salaires » (1834a : 77). Il en résulte une tendance à la surproduction généralisée.

Confronté à la concurrence, chaque capitaliste cherche à réduire ses coûts de production par la réduction des coûts salariaux et par le machinisme. Ces deux moyens économiquement contradictoires au niveau global de l'économie - une réduction de la demande salariale de biens confrontée à une augmentation de l'offre de biens sur le marché - renforcent la tendance au déséquilibre de la balance des productions et des consommations (1819, I : 320-8, II : 368-71 ; 1817a ; 1834b : 100 ; 1838 : 257-8).

Sismondi développe donc une analyse du « système de contrainte fondé sur la concurrence universelle » (1838 : 205) qui tranche avec la conception de l'existence de mécanismes autorégulateurs du marché défendue par l'orthodoxie néo-smithienne. Pour

lui, la dynamique de l'économie de marché capitaliste, livrée à elle-même, est instable - tendance inhérente au déséquilibre de la balance des productions et des consommations - sinon catastrophique - crise de surproduction/sous-consommation. En proposant une autre analyse de l'économie de marché capitaliste, Sismondi cherche à mettre en évidence les effets et tendances que jouent les formes institutionnelles *spécifiques* de ce système économique *historique*. En accord avec sa définition de l'économie politique comme science du Législateur, il propose alors que ce dernier intervienne pour réformer ces institutions dans le sens d'une amélioration du bien-être collectif. L'intervention demandée par Sismondi ne concerne donc pas l'activité économique en tant que telle, car il est contre l'idée d'un Etat-entrepreneur, mais uniquement son *cadre institutionnel*, et ceci en s'inspirant éventuellement des expériences (1824 : 357) de l'histoire économique passée.

3. LE DÉVELOPPEMENT DE LA PENSÉE ÉCONOMIQUE EN FRANCE ET L'INFLUENCE DES CLASSIQUES ANGLAIS

Comme on vient de le voir, la *Richesse des Nations* avait suscité en France un profond intérêt. L'accueil réservé à Ricardo fut moins enthousiaste. Ses écrits sur la monnaie furent rapidement popularisés et les idées qu'il y défendait furent souvent adoptées. Say reconnaît, par exemple, que les analyses monétaires de Ricardo l'influencèrent au point qu'elles le conduisirent à modifier certaines des propositions qu'il avait exposées dans les premières éditions du *Traité* (Steiner, 1998 c : 243). Par contre, la théorie ricardienne des prix et de la distribution fut le plus souvent rejetée et son analyse des coûts comparatifs ignorée.

Les économistes français n'étaient guère disposés à adopter l'idée que la valeur des marchandises est déterminée par le temps nécessaire pour les produire. Écartant l'opposition entre prix naturels et prix de marché, ils défendirent l'idée que les prix sont déterminés par l'offre et la demande. Les analyses de Ricardo conduisirent Say à préciser cette proposition et à montrer qu'une augmentation de la demande d'un bien accroît le prix de ses services producteurs : même si le prix d'un bien est égal à son coût de production, il dépend de la demande. Les économistes français rejetèrent l'analyse de la rente différentielle en soulignant qu'il n'existait, en fait, aucune terre qui ne reçut une rente. S'opposant à Ricardo, ils en revenaient à Smith et considéraient que la rente est un revenu de monopole.

Progressivement, toutefois, la situation évolua, mais on ne peut guère décrire le développement de la pensée économique de façon linéaire. Par commodité, on peut distinguer deux domaines : la théorie de la valeur et de la répartition où les idées ricardiennes ont été mal reçues et l'analyse monétaire où l'accueil fut plus favorable.

Cependant, il faut se souvenir que cette opposition est artificielle. Dans l'un et dans l'autre cas, le débat entre les économistes français et les ricardiens continue à se présenter comme une opposition entre une théorie symétrique des prix et une théorie des prix de production.

Les économistes français, abandonnant progressivement les thèses de Say et de Sismondi, en vinrent à accepter la théorie de la rente différentielle. L'enseignement de Rossi joua dans cette évolution un rôle essentiel même si les formulations qu'il retenait dans son cours (1837-8, III : 113) étaient difficilement acceptables pour un ricardien orthodoxe. L'essentiel est qu'il reprit et développa l'idée que le développement économique est un processus au cours duquel la mise en culture de terres de moins en moins fertiles entraîne une augmentation des prix agricoles, une baisse du taux de profit et du taux de salaire réel jusqu'à ce qu'un état stationnaire soit atteint.

L'influence de Rossi fut considérable mais ses idées ne l'emportèrent pas sans partage. La théorie de la rente resta un terrain propice aux débats. Bastiat (1850 : 256-7) attaqua, à la fois, Ricardo et Say et relança ainsi la discussion. Ses amis libéraux refusèrent cependant, pour la plupart, de le suivre et, face à ses critiques, ils reprirent à leur compte des formulations ricardiennes de la théorie de la rente (Wolkoff, 1854). Mais, surtout, Joseph Garnier (1847) écarta le schéma dynamique ricardien et proposa, explicitement, de revenir à la thèse smithienne : le développement économique entraîne, certes, une baisse du taux de profit et une augmentation du taux de rente, mais il provoque une hausse et non une baisse du taux de salaire réel. Ainsi, les discussions qu'avait provoquées en France la diffusion des œuvres de Ricardo, se conclurent par un retour à certaines des idées qu'avait défendues Smith dans *La Richesse des Nations*.

Cependant, à étudier l'influence respective de Ricardo et de Smith sur les économistes français, on risque d'oublier l'essentiel. Les apports les plus importants qu'ils firent à la théorie économique concernent l'analyse de la demande. De ce point de vue, leurs recherches, même si elles furent incontestablement influencées par la lecture des classiques anglais, apparaissent comme des réponses aux questions que les économistes français, singulièrement J.-B. Say, n'avaient pas su résoudre. Cournot et Dupuit ne se présentent certes pas comme des disciples de Say. Mais, tout en rejetant certaines de ses analyses et de ses conclusions, ils restent plus proches de lui que des classiques anglais. Ainsi, s'élabora progressivement la tradition de l'économie politique française.

Dans le domaine de l'analyse monétaire, le débat s'engagea de façon différente. Partant de la lecture critique qu'il avait faite de Ricardo, Say élaborait son interprétation de la théorie quantitative. La valeur de la monnaie n'est pas déterminée par son coût de production mais par l'offre, dans laquelle il convient d'inclure les billets convertibles, et par

la demande qui dépend de la richesse des agents et du taux d'intérêt. Il part de ce schéma pour expliquer, à la fois, le prix du lingot et celui du numéraire. Il l'utilise, aussi, pour montrer les effets qu'une émission de billets de banque a sur la valeur de la monnaie métallique. Bien qu'il défende la théorie quantitative, Say montre qu'une variation de la masse monétaire a des effets réels. Il met, ici, l'accent sur les distorsions qu'une variation de la valeur de la monnaie entraîne en affectant la richesse réelle des agents. Il note, aussi, les effets expansionnistes que peut avoir une émission de billets en provoquant une baisse du taux d'intérêt. Inversement, il montre que la politique restrictive poursuivie après 1815 par les autorités monétaires anglaises a freiné le développement économique et a défavorisé les classes les plus pauvres.

Say, comme la plupart des économistes français, a été profondément impressionné par l'expérience malheureuse des assignats. Dans les débats de politique économique, il est prudent, voir conservateur. Bien sûr, il veut maintenir la convertibilité de la monnaie en or. Mais, les propositions de Ricardo, favorables à un papier-monnaie qui ne serait convertible qu'en lingots, lui paraissent aventureuses. Il convient, selon lui, de maintenir la circulation de pièces d'or et d'argent. Il souligne, aussi, les effets qu'a l'émission de billets de banque convertibles non seulement sur les prix mais sur l'activité économique. Il voit dans une émission excessive de billets l'origine des crises. Dès lors, s'opposant à Smith, il soutient que l'État doit intervenir pour réglementer et limiter l'émission monétaire. Il s'oppose aussi à Thornton quand ce dernier veut attribuer à la banque d'Angleterre le rôle de prêteur en dernier ressort. Say reste, ici, fidèle à la thèse de Smith. Quand une émission excessive de billets conduit les agents à retirer des banques leurs liquidités, il faut que celles-ci diminuent le montant des billets en circulation et durcissent les conditions de crédit.

3. 1. La monnaie

Jean-Baptiste Say a élaboré son interprétation de la théorie quantitative de la monnaie à partir de l'analyse smithienne et des contributions de Ricardo. Son idée centrale est simple. La valeur de la monnaie, comme celle des autres marchandises, est déterminée par l'offre et la demande. Elle s'accroît quand la demande de monnaie augmente, par exemple, à la suite d'une augmentation du produit. Elle diminue quand l'offre de monnaie croît. Cette thèse s'écarte de celle défendue par Smith puisque Say soutient qu'une émission de billets de banque affecte la valeur de la monnaie même s'ils sont librement convertibles en or. Elle s'oppose aussi à celle de Ricardo puisque Say rejette l'idée que le coût de production des métaux précieux détermine leur valeur. Ainsi, l'interprétation que Say propose de la théorie quantitative de la monnaie est voisine de celle habituellement

acceptée aujourd'hui alors que les analyses de Smith et de Ricardo suivent des logiques quelque peu différentes. Cependant, l'élément le plus surprenant dans la pensée de Say n'apparaît que dans ses derniers travaux. Il soutient dans son *Cours* que l'émission excessive de billets peut être à l'origine des crises. Dès lors, il lui apparaît qu'une intervention de l'État est souhaitable pour réglementer et limiter les activités bancaires. Contrairement à certains de ses successeurs, Say ne semble pas disposer à admettre que, dans le domaine financier, la libre concurrence est nécessairement favorable au public.

La théorie monétaire de Say s'appuie sur la lecture qu'il faisait de la *Richesse des Nations*. La monnaie se définit par son rôle de moyen de paiement. Dans une économie caractérisée par la division du travail, chaque personne ne produit pas tout ce qui est nécessaire à la satisfaction de ses besoins. Chaque producteur est obligé de se procurer tous les autres objets en échangeant ce qu'il produit contre les biens qui lui sont nécessaires (Say, 1841 : 210 ; Smith, 1776 : 37). Cependant, « il serait difficile aux différents membres dont nos sociétés se composent, et qui sont, le plus souvent, producteurs en un genre seulement [...] tandis qu'ils sont consommateurs [...] d'une multitude de produits différents [...] qu'ils échangeassent ce qu'ils produisent contre les choses dont ils ont besoin, s'il fallait que ces échanges se fissent en nature » (Say, 1841 : 240-1). Comme le notait Smith, le troc exige une double coïncidence des désirs qui est trop improbable pour que les échanges puissent se réaliser. Pour satisfaire ses besoins, le producteur cherche à se procurer une marchandise qu'il puisse à son tour échanger facilement contre toutes les denrées dont il a besoin. « S'il existe dans la société une marchandise qui soit recherchée non à cause des services qu'on peut en tirer par elle-même, mais à cause de la facilité que l'on trouve à l'échanger contre tous les produits nécessaires à la consommation » (Say, 1841 : 241), c'est cette marchandise que le producteur cherchera à se procurer : elle deviendra, ainsi, la monnaie.

Il existe, peut-être, entre les textes de Smith et de Say, une nuance. Say (1841 : 243) souligne, en effet, que « c'est la coutume et non pas l'autorité du gouvernement qui fait qu'une certaine marchandise est monnaie plutôt qu'une autre. » C'est uniquement, parce que l'expérience nous enseigne que l'on pourra, avec des écus, se procurer les biens dont on a besoin qu'on accepte de les recevoir en paiement. Il avance, ainsi, l'idée qui est à l'origine de l'analyse que Menger fera du développement de l'économie monétaire.

Le blé, étalon invariable de valeur

Si Smith et Say abordent de la même façon de nombreux problèmes, ils tirent de leurs analyses des conclusions qui ne sont pas vraiment identiques. Sur le problème de l'étalon invariable de valeur, Say s'écarte, à la fois, des conclusions de Smith et de celles de

Ricardo. Tout en admettant qu'il n'existe pas, à proprement parler de marchandises dont la valeur soit immuable, il soutient que le blé peut, dans les travaux empiriques, tenir le rôle d'étalon et permet, en particulier, d'estimer l'évolution de la valeur de la monnaie. Formellement, cette conclusion évoque les idées de Smith qui, dans sa digression sur la valeur des métaux précieux, fait du blé son étalon. Cependant, analytiquement, Say est plus proche de Ricardo. Il cherche, comme lui, les causes qui affectent la valeur des biens, et conclut qu'une marchandise ne peut servir d'étalon que si rien ne vient perturber sa valeur. L'opposition entre Say et Ricardo découle simplement de leur désaccord sur l'analyse de la formation des prix. Pour Ricardo, une marchandise ne peut constituer un étalon invariable que si son coût de production est constant. Pour Say, il faut que le rapport entre l'offre et la demande de cette marchandise reste toujours le même.

Smith et Ricardo étudiaient la question de l'étalon dans les chapitres où ils analysent la valeur des marchandises. Say s'écarte de cette tradition et traite de l'étalon dans les parties du *Traité* et du *Cours* qu'il consacre à la monnaie. Pour lui, le problème est, avant tout, de mesurer le pouvoir d'achat de la monnaie. La question qu'avait posée Smith en distinguant le prix nominal et le prix réel d'une marchandise ne peut pas, selon Say, recevoir une réponse exacte. « On peut apprécier la valeur des choses : on ne peut pas la mesurer, c'est-à-dire la comparer avec un type invariable et connu, parce qu'il n'y en a point. » (Say, 1841 : 280)

Dans le *Cours*, Say va plus loin en écrivant qu'un « échange [...] est le seul moyen que nous ayons de nous assurer de la valeur d'une chose. » (Say, 1828-9, I : 420) La valeur est relative et nous ne disposons d'aucun repère pour affirmer que la valeur d'une marchandise est restée immuable. Cependant sa conclusion — le blé, même si sa valeur n'est pas théoriquement invariable, est néanmoins une référence acceptable dans une recherche empirique — est équivoque. Curieusement, elle n'est pas sans évoquer certaines des positions défendues par Smith et par Malthus. Say semble, ainsi, rejoindre les conclusions des classiques qui avaient le plus fermement défendu l'idée d'un étalon invariable de valeur.

Cependant, la démarche est différente. Say écarte la thèse de Smith pour deux raisons. Parce qu'elle évoque l'idée de la valeur travail. Say n'admet pas que « le travail est le prix originel payé pour toutes choses ». Il soutient, au contraire, que « la valeur du produit comprend [...] le prix du service des capitaux et des terres, aussi bien que le prix du travail » (Say, 1841 : 283, n. 1). Il la rejette parce que le taux de salaire, la valeur d'échange du travail, est variable. L'argument central de Smith — la peine du travail est toujours la même pour le travailleur — lui échappe. Il ne comprend pas que, pour choisir un étalon

invariable de valeur, Smith pense devoir sortir du monde des valeurs d'échange qui sont, par nature, relatives.

Pour Smith, le blé joue, dans la subsistance des travailleurs, un rôle tel que les variations de son prix se reflètent nécessairement dans le taux de salaire monétaire. Puisque le travail est un étalon invariable de valeur, on peut utiliser, quand on ne dispose pas de données sur le taux de salaire, le prix de blé comme mesure du pouvoir d'achat de la monnaie (Smith, 1776 : 56). Malthus reprendra cette proposition dans la première édition des *Principes*. Cependant, quand Say adopte le blé comme étalon, il n'invoque jamais cet argument.

Si l'analyse de Say trouve son point de départ chez Smith, ce qui est vraisemblable, c'est à un argument différent qu'il convient de se référer. Dans sa longue digression sur la valeur de l'argent, Smith (1776 : 207) soutient que « dans toutes les différentes étapes de l'amélioration, il faudra, pour faire pousser d'égales quantités de blé sur le même sol [...] en moyenne des quantités à peu près égales de travail, ou, ce qui revient au même, le prix de quantités à peu près égales, l'accroissement continu des facultés primitives du travail [...] étant plus ou moins contrebalancé par le prix continuellement croissant du bétail. » Bref, pour Smith, le coût de production du blé est approximativement constant ce qui autorise son utilisation comme étalon.

Say traduit cet argument dans une analyse où le prix n'est pas déterminé par le coût de production mais par l'offre et la demande. Pour qu'une marchandise puisse constituer un étalon de valeur, il faut non seulement que son coût de production reste constant mais que sa demande évolue parallèlement à la quantité produite. « Les éléments de la valeur sont, d'une part, l'étendue des besoins que la société a d'une chose à un certain prix ; et, d'autre part, la quantité de cette chose que la société, ou les producteurs, peuvent fournir à ce prix-là. La chose qui variera le moins dans sa valeur, sera conséquemment celle dont le besoin se fera toujours également sentir, et dont les procédés de production auront été toujours à peu près les mêmes » (Say, 1828-9, I : 423). Say soutient alors l'idée, à vrai dire bien peu vraisemblable, que le blé répond à ces deux critères. Les techniques de sa production auraient peu évolué si bien que la diminution des coûts de production aurait été plus que compensée par l'augmentation des impôts. D'autre part, la production de blé aurait certes augmenté mais cet accroissement aurait multiplié la population si bien que le rapport de la demande à la quantité offerte serait à peu près le même (Say, 1841 : 285).

La valeur de la monnaie

Smith soutenait que la valeur des métaux précieux est déterminée sur le marché mondial indépendamment de la quantité de papier-monnaie qui peut circuler dans tel ou tel

pays particulier. « La proportion entre la valeur de l'or et de l'argent et celle des marchandises de toute autre sorte, dépend dans tous les cas, non de la nature et de la quantité de n'importe quel papier-monnaie particulier pouvant avoir cours dans n'importe quel pays particulier, mais de la richesse ou de la pauvreté des mines qui se trouvent à une époque particulière approvisionner le grand marché commerçant de ces métaux. Elle dépend de la proportion entre la quantité de travail qui est nécessaire pour mettre une certaine quantité d'or et d'argent sur le marché. » (Smith, 1776 : 328-9) La quantité de monnaie, dans chaque pays, est endogène ; elle est déterminée par leur richesse. « J'ai déjà tâché de montrer que dans un pays l'accroissement de la quantité de métaux précieux provenant de l'accroissement de la richesse n'a point tendance à diminuer leur valeur. L'or et l'argent affluent naturellement dans les pays riches [...] non parce qu'ils sont meilleur marché que dans les pays pauvres, mais parce qu'ils y sont plus chers, ou parce qu'on en donne un meilleur prix. C'est la supériorité du prix qui les attire, et aussitôt qu'elle cesse, ils cessent nécessairement de s'y porter. » (Smith, 1776 : 234)

Ricardo reprit, en les amendant, ces propositions. « Comme toutes les autres marchandises, l'or et l'argent n'ont de valeur qu'en proportion de la quantité de travail nécessaire pour les produire et les mettre sur le marché. » (Ricardo, 1817 : 352) La quantité de monnaie qui peut être employée dans un pays est déterminée par la richesse de ce pays et par la valeur de la monnaie. « La monnaie en circulation ne peut jamais être abondante au point d'être excédentaire ; car une baisse ou une hausse de sa valeur élèvera ou réduira sa quantité dans la même proportion¹. » (Ricardo, 1817 : 353). En introduisant dans le raisonnement le seigneurage, il peut distinguer la valeur du métal sous forme de lingot et sa valeur comme pièce de monnaie. « Si l'État prélève un droit de seigneurage pour la frappe, la valeur des pièces de monnaie frappées excédera en général la valeur des pièces de métal non frappées du montant de ce droit, puisqu'il faudra une plus grande quantité de travail, ou ce qui revient au même, la valeur du produit d'une plus grande quantité de travail, pour les obtenir. Tant que l'État est seul à frapper les pièces, ce droit de seigneurage peut être sans bornes ; car en restreignant la quantité de pièces, on peut augmenter la valeur de celles-ci au-delà de toute limite concevable » (Ricardo, 1817 : 353). En généralisant l'argument, il peut analyser le papier-monnaie et expliquer la formation de sa valeur. « La totalité de sa valeur peut être considérée comme un droit de seigneurage.

¹Il est curieux de noter que, dans la première édition des *Principes*, Ricardo s'appuyait, ici, sur une citation de Say. Cette référence à Say est supprimée dans les éditions ultérieures des *Principes*. Ricardo n'a laissé aucune indication sur les raisons qui l'on conduit à modifier, sur ce point, son texte. On peut supposer que Ricardo a été, à la réflexion, gêné par le texte de Say en raison de l'absence de toute référence à une modification de la valeur de la monnaie ; Say se borne, en effet, à noter que la quantité de monnaie en surplus est inutile et qu'elle ne sera donc pas employée.

Bien qu'il n'ait pas de valeur intrinsèque, en en limitant la quantité, sa valeur d'échange est cependant aussi grande que celle d'une pièce de même valeur nominale ou celle du métal contenu dans cette pièce. » (Ricardo, 1817 : 353)

Évidemment, pour Say, l'argumentation de Ricardo est inacceptable. La difficulté centrale est que Ricardo s'appuie sur une théorie de la valeur travail qui est incapable de rendre compte de la prime des pièces sur le lingot et *a fortiori* d'expliquer l'origine de la valeur d'un papier-monnaie non-convertible. Dès 1818, Say insiste sur ce point. « Cet exemple devrait suffire, ce semble, pour convaincre l'auteur que la base de toute valeur est, non pas la quantité de travail nécessaire pour faire une marchandise, mais le besoin qu'on en a, balancé par sa rareté. Le travail, ou en général les frais de production, sont une difficulté à vaincre qui borne la quantité d'une marchandise qu'on peut apporter sur le marché, et c'est en ce sens qu'ils sont un des éléments de la valeur des choses. Mais, quand cette rareté est volontaire, l'effet est le même. » (Say, 1818 : 482)

Say revient, dans le *Traité* sur ce problème pour souligner ce qui l'oppose à Ricardo. Il lui reproche de négliger l'influence du besoin sur la valeur du métal et de ne pas reconnaître qu'une augmentation de la demande accroît la valeur des biens. Mais, surtout, Say veut montrer que son argument n'implique nullement que le prix d'un bien s'écarte de son coût de production. « La valeur d'un produit n'excède pas, à la vérité, les frais de sa production ; mais quand le public éprouve le besoin de consommer une plus grande quantité d'un produit, il consent à payer plus cher les services productifs qui les procurent, et les frais de production deviennent plus considérables. Il n'est pas douteux que si, par des circonstances quelconques, le besoin qu'on a d'argent augmentait, son prix s'élèverait par rapport à celui de toutes les autres marchandises ; on chercherait à exploiter des mines qu'on n'exploite pas en ce moment, parce que leur produit n'indemnise pas des frais d'extraction. Les frais d'extraction deviendraient plus considérables ; les propriétaires des mines actuelles, les entrepreneurs de toutes, et leurs fournisseurs gagneraient davantage ; et ce renchérissement serait dû à l'augmentation de la demande. Le besoin qu'on éprouverait de cette marchandise ferait que l'on consentirait à payer de plus gros frais de production. » (Say, 1841 : 256, n. 1) L'augmentation de la demande entraîne une hausse du prix pour deux raisons. On doit mettre en exploitation des mines moins productives et la rémunération des services productifs augmente. « On ne paie pas un produit, fût-ce le métal d'argent, au-delà de ses frais de production ; mais la demande qu'on peut en faire quand les nations parviennent à une situation plus prospère, permettant d'élever le prix qu'on peut y consacrer, les producteurs de cette marchandise peuvent exploiter des mines plus dispendieuses, soit en raison des difficultés d'exploitation, soit à cause des prétentions

plus élevées des propriétaires du fonds. On vend bien toujours un produit selon ce que coûtent les services productifs auxquels il doit l'existence ; mais il y a des services qui, ne pouvant pas être fournis au-delà d'une quantité bornée, se font payer à un prix de monopole [...] Il en est ainsi du service foncier de plusieurs mines. Les plus fécondes se louent plus cher. » (Say, 1828-9, I : 397)

Le problème est, dès lors, d'analyser les facteurs qui déterminent l'offre et la demande de monnaie et affectent le rapport entre la valeur de la monnaie et celle du lingot. L'utilité d'une chose est la seule raison que l'on a d'acquérir un bien ; elle détermine la demande de toute marchandise. Certes, la monnaie ne peut servir, par elle-même, à satisfaire directement nos besoins mais l'emploi que l'on fait de la monnaie comme intermédiaire dans les échanges est une espèce de consommation. En d'autres termes, la monnaie a une utilité indirecte. La quantité de monnaie dont un pays a besoin est d'autant plus grande que la somme des échanges est plus considérable et que les agents gardent plus longtemps en caisse les sommes dont ils pensent avoir l'emploi. La demande de monnaie dépend de la richesse mais « le besoin de monnaie n'augmente pas dans la même proportion que la richesse [...] La même somme de numéraire sert à Paris à dix échanges successifs, tandis qu'au fond d'une province, une somme pareille est à peine employée une fois. » (*Ibid.*, I : 392) Enfin, dans les pays riches, on supplée au numéraire par le crédit, par des effets de commerce, des billets de confiance. Ainsi, les besoins d'argent comme numéraire n'augmentent pas dans la même proportion que celle des autres produits.

Bien que Say n'établisse pas précisément l'idée d'une relation entre le taux d'intérêt et la demande de monnaie, néanmoins il considère que la thésaurisation est le résultat d'un choix qu'une variation du taux d'intérêt peut affecter : « Comme on perd un intérêt en gardant de l'argent, je présume [...] que personne n'en garde au-delà de ce qu'il croit avoir besoin d'en garder. Si quelques personnes thésaurisent, considérons le soin qu'elles prennent de garder un trésor en réserve comme l'effet d'un besoin ; et disons que ces personnes-là ont habituellement besoin de garder par-devers elles une certaine quantité d'écus dont les personnes mieux avisées savent faire un meilleur emploi. » (*Ibid.*, I : 388)

Ce schéma de détermination de la valeur est appliqué simultanément aux métaux précieux, l'or et l'argent sous forme de lingot, et au numéraire qu'il consiste en pièces d'or et d'argent ou en papier-monnaie inconvertible. Le rapport entre la valeur du numéraire et celle des métaux précieux est analysé comme le faisait Ricardo. La valeur d'une monnaie d'argent ou d'or ne tombe jamais en dessous de la valeur d'un lingot d'un même poids et d'une même finesse (Say, 1841 : 255). Comme le gouvernement bénéficie du privilège de fabriquer seul les pièces de monnaie, il peut s'en prévaloir pour diminuer

l'approvisionnement du marché jusqu'à ce que les monnaies devenues plus rares voient leur prix augmenter. Le seigneurage est simplement cette différence entre le prix de la monnaie et celui du lingot (Say, 1841 : 252 ; 1828-9, I : 414). Say semble peu disposé à laisser l'État libre d'exploiter les possibilités de bénéficier d'un seigneurage. « Une bonne législation devrait laisser peu de latitude à l'administration ; il importe aux transactions sociales que la valeur des monnaies ne puisse pas varier arbitrairement, et dénaturer par là, les engagements entre les particuliers et l'administration elle-même » (Say, 1828-9, I : 415).

Quand le numéraire est composé de pièces d'or et d'argent, la dépréciation de la monnaie est limitée car il est impossible que les pièces valent moins que le lingot. S'il en était autrement, les pièces seraient fondues et exportées, la quantité de monnaie diminuerait jusqu'à ce qu'elle ait retrouvé sa valeur.

Dans le cas d'un papier-monnaie qui n'est pas convertible, sa valeur découle entièrement de sa rareté. Ainsi, lorsque l'on multiplie les unités au-delà des besoins de la circulation, le papier-monnaie subit toute la dégradation que peut causer la multiplication des unités monétaires. En particulier, Say (1815 : 52) considère que la dépréciation du change sur Londres durant les guerres de l'Empire est due à l'abondance de la monnaie anglaise et non à un manque de confiance dans les billets. De la même façon, il attribue la dépréciation des assignats à leur multiplication et non à leur discrédit « car même en supposant leur discrédit extrême et le gouvernement privé de toute confiance, les assignats auraient encore valu deux milliards en argent, si l'on avait borné leur émission à deux milliards en papier » (Say, 1828-9, I : 454). Certes, la valeur des assignats a baissé plus que leur quantité n'a augmenté. Cela vient, selon Say, de ce que les assignats étaient loin de faire office de moyens d'échange dans toute la France. Il y avait des provinces où ils n'intervenaient que pour le règlement des impôts. Les prix ont augmenté plus que la masse monétaire parce que la demande de monnaie a diminué.

La neutralité de la monnaie

Say souligne qu'une variation de la masse monétaire a des effets réels parce qu'elle affecte la valeur réelle des créances et des dettes. « L'effet immédiat de l'altération des monnaies est une réduction des dettes et des obligations payables en monnaie, des rentes perpétuelles ou remboursables, payables par l'État ou par des particuliers, des traitements et des pensions, des loyers et fermages, de toutes les valeurs enfin qui sont exprimées en monnaie ; réduction qui fait gagner au débiteur ce qu'elle fait perdre au créancier. C'est une autorisation donnée à tout débiteur, dont la dette est exprimée en une certaine quantité de monnaie de faire banqueroute du montant de la diminution du métal fin employé sous cette même dénomination. » (Say, 1841 : 267-8)

Il analyse les difficultés qu'implique, après les guerres de l'Empire, le retour à la convertibilité de la livre sterling. Deux solutions, en effet, étaient possibles. « La première consiste à faire une livre sterling d'argent ou d'or de la même valeur que celle où la livre sterling était tombée. » (Say, 1828-9, I : 451) C'est une banqueroute partielle puisque les anciens créanciers de l'État ne seront remboursés que dans une monnaie dépréciée. Say minimise, cependant, cet inconvénient en notant que cette dépréciation a été graduelle et que les créanciers de l'État en avaient pris leur parti. Un des avantages de cette politique aurait été de diminuer le poids de la dette publique et d'éviter de rembourser les nouveaux créanciers de l'État dans une monnaie plus précieuse que celle qu'ils avaient prêtée. Say note, enfin, que les contrats privés, en particulier les contrats de fermage, ont pris en compte la dépréciation de la livre sterling et seraient perturbés par une réévaluation qui obligerait les fermiers à payer plus que la somme qui avait été convenue.

La seconde politique, qui fut effectivement appliquée par le gouvernement anglais, consistait à réduire la circulation de papier-monnaie jusqu'à ce que la livre retrouve la parité qui était initialement la sienne. Elle entraîna de douloureux inconvénients. La dette publique a augmenté ; les fermages se sont élevés et les prix ont baissé. Les classes privilégiées ont profité de l'appréciation de la livre sterling « mais elle a été un fléau pour la masse de la nation et pour l'industrie » (*Ibid.*, I : 452).

Ainsi, Say met principalement l'accent sur les effets de répartition qu'entraînent les variations de la valeur de la monnaie et sur les injustices qu'ils impliquent. Il souligne, cependant, aussi que les mouvements de prix perturbent l'activité économique et, qu'en particulier, ils affectent le crédit en détruisant « toute confiance pour prêter et emprunter » (Say, 1841 : 269). S'appuyant sur l'analyse de Tooke¹ (1826 : 23), Say (1841 : 271) soutient que l'émission de papier-monnaie ou de billets a ordinairement pour contrepartie des prêts aux particuliers ou à l'État. Elle entraîne donc initialement une baisse du taux d'intérêt et des coûts de production ; ce n'est qu'ultérieurement qu'on observe une hausse des prix. Il voit, dans ce décalage, l'origine des effets favorables que peut avoir l'émission de monnaie sur le développement de l'industrie.

Les émissions de billets, les prix et les crises

Quand on étudie les rapports entre Smith et Say dans l'analyse des problèmes monétaires, la question des billets de banque convertibles apparaît comme centrale. Quel est l'effet de l'émission sur les prix ? Cette émission doit-elle être contrôlée ? Say part de

¹ Tooke écrit : « Comme presque tout accroissement du papier, sauf celui payé par la Banque pour des lingots, est émis au moyen de prêts, soit au gouvernement, soit aux individus, il est vraisemblable qu'il affecte en premier lieu le taux d'intérêt avant qu'il soit au contact de marchandises. »

l'idée qu'une banque qui escompte des effets ne se borne pas à employer le capital de ses actionnaires mais qu'habituellement elle fait des avances en mettant en circulation des billets au porteur qui tiennent lieu de monnaie tant que le public leur accorde confiance et les prend pour argent comptant. Se référant explicitement à « l'une des plus belles démonstrations de Smith », il cherche à montrer que cette émission de billets profite à la fois au public et à la banque. La banque y gagne les intérêts de ses billets en circulation, le public y trouve la possibilité d'accroître ses avances.

Le mécanisme continue à jouer tant que le public conserve sa confiance dans les billets, c'est-à-dire tant qu'ils peuvent s'échanger sans peine et sans délai contre du numéraire. Say, suivant de très près l'argumentation de Smith, semble convaincu qu'une banque bien administrée peut, en conservant des réserves liquides suffisantes, toujours faire face à ses engagements. Il convient, seulement, qu'elle doit éviter de faire des avances à long terme aux particuliers ou au gouvernement et se garder d'escompter des lettres de change qui seraient, dans la terminologie de Smith, des effets fictifs. Say (1841 : 309) défend, contre Thornton (1802 : 104), ce qu'il appelle les principes de Smith. Quand la multiplication des billets provoque une dépréciation de la monnaie et une diminution du numéraire métallique, la solution est dans une réduction de la masse de billets en circulation. Thornton critiquait, au contraire, cette politique. Il soutenait qu'en provoquant des faillites, elle augmentait le risque de panique bancaire. Pour Thornton, le rôle de la banque d'Angleterre est celui du prêteur en dernier ressort qui assure la liquidité de l'ensemble du système. Say rejette cette conception et sa position, sur ce point, sera souvent reprise par les économistes français.

Cependant, Say considère qu'une émission de billets de banque convertibles affecte la valeur de la monnaie. « À mesure qu'une banque met ses billets dans la circulation, et que le public consent à les recevoir sur le même pied que la monnaie métallique, le nombre des unités monétaires augmente, et cette augmentation en fait nécessairement baisser la valeur. Cet effet est inévitable [...] La monnaie métallique partage avec les billets de banque cette légère dépréciation qui n'a pas lieu de même dans l'étranger, car le nombre d'unités monétaires n'a pas augmenté. Or, en vertu de cette loi qui veut que les choses passent des lieux où elles valent moins aux lieux où elles valent plus, une partie du numéraire métallique est exportée. » (Say, 1828-9, I : 462)

La thèse de Say est très simple. L'émission de billets accroît l'offre de monnaie. Elle diminue sa valeur de tout le seigniorage. La valeur des pièces d'or et d'argent diminue jusqu'à atteindre celle des lingots. C'est parce que la baisse de la valeur de la monnaie est

limitée que Say parle d'une « légère dépréciation ». Quand le point d'or de sortie est atteint, une partie de la monnaie est exportée.

Du point de vue de la politique économique, la position de Say reste très prudente dans le *Traité* (1841 : 311). Après avoir noté que l'émission de billets peut réduire à zéro le seignuriage et empêcher l'État de s'indemniser des coûts de fabrication des pièces, Say remarque : « On peut élever la question de savoir jusqu'à quel point on peut laisser à des particuliers ou à des entreprises particulières le pouvoir de faire varier à leur gré la valeur d'une marchandise dans laquelle sont stipulées toutes les obligations entre particuliers. Mais un gouvernement a-t-il le droit d'empêcher des établissements particuliers d'émettre tout autant de billets que le public veut bien en recevoir, toutes les fois que ces établissements remplissent exactement leurs promesses ? Un gouvernement peut-il violer ainsi la liberté des transactions qu'il est appelé à défendre, ou du moins peut-il lui imposer des restrictions dictées par la prudence ? Peut-être, de même qu'il est autorisé à condamner la construction d'un édifice privé qui menace la sûreté publique. » (*Ibid.*)

Cette position, réaffirmée dans la dernière édition du *Traité*, n'est pas reprise, textuellement dans le *Cours*. Il conclut alors, en effet, que « la nécessité oblige qu'on mette quelque restriction à la faculté qu'ont les particuliers ou les entreprises particulières d'émettre des billets au porteur. Quoique chacun en principe ait le droit d'élever comme il l'entend des édifices sur son terrain, la sûreté publique n'exige-t-elle pas que l'on borne la hauteur des maisons et que l'on proscrive les mauvaises constructions qui menaceraient la vie des hommes » (Say, 1828-9, I : 476). Cet infléchissement de la position de Say n'est pas radical ; il l'est d'autant moins que la mesure qu'il préconise, l'interdiction de l'émission des petites coupures, est bénigne et reprend une proposition de Smith (1776 : 323).

Ce qui est intéressant dans l'évolution de Say est l'apparition de l'idée que les crises commerciales peuvent avoir leur origine dans une émission excessive de billets. L'exemple de l'Angleterre montre, selon lui, que les banques ont abusé de cette facilité. Les entrepreneurs ont pu, grâce à l'escompte des effets de commerce, étendre leur activité bien au-delà des limites qu'auraient pu fixer leurs capitaux propres. La multiplication des billets a fait tomber la livre sterling en dessous du pair et les porteurs de billets se sont précipités à la banque pour se faire rembourser. La banque a été ainsi contrainte de racheter de l'or, à tout prix, et de faire frapper des pièces. Pour faire cesser des opérations qui entraînaient, pour elle, des pertes, la banque a fait rentrer les billets et a cessé d'en émettre. Elle a donc cessé d'escompter des effets de commerce et les banques provinciales ont dû suivre son exemple. « À mesure que l'échéance arrivait des engagements que les négociants avaient escomptés, ils ont dû les acquitter ; et ne trouvant plus d'avances chez les banquiers,

chacun a été forcé d'user de toutes les ressources dont il pouvait disposer ; on a vendu des marchandises pour la moitié de ce qu'elles avaient coûté ; on n'a trouvé à vendre le fonds des entreprises pour aucun prix ; toute espèce de marchandises ayant baissé au-dessous de leurs frais de production, une multitude d'ouvriers sont restés sans ouvrage ; beaucoup de faillites se sont déclarées parmi les négociants et parmi les banquiers qui, ayant mis dans la circulation des billets au porteur pour une somme plus forte que celle dont pouvait répondre leur fortune personnelle, n'avaient plus pour gage de leurs émissions que des engagements de particuliers dont plusieurs étaient faillis » (Say ; 1828-9, I : 475).

Charles Coquelin reprit l'analyse que Say faisait des crises en s'efforçant de la préciser. Mais, alors que Say mettait l'accent sur l'émission des billets, Coquelin souligna l'importance des escomptes. Les conclusions qu'ils tirent de leurs analyses pour la politique économique sont opposées. Say pensait que le rôle joué par la monnaie dans les crises pouvait justifier une intervention de l'État. Coquelin, au contraire, soutient que tout le mal réside dans le privilège exclusif d'émettre des billets dont bénéficie la Banque de France. Contre Thiers, il invoque l'héritage de Smith et soutient que la multiplication des banques autorisées à émettre des billets augmenterait la sûreté du public. Pour rétablir la prospérité, « une seule chose est nécessaire, la liberté, non point cette liberté menteuse dont on prétend que nous jouissons, mais une liberté véritable qui n'ait point à compter avec le monopole » (Coquelin, 1848 : 446).

Say et la politique monétaire

En 1816, Ricardo avait publié ses *Propositions pour une monnaie économique et sûre*. Il entendait concilier, à la fin des guerres de l'empire, deux objectifs qui semblaient contradictoires. D'un côté, il pensait que le rétablissement de la convertibilité du papier-monnaie était nécessaire pour assurer la stabilité du pouvoir d'achat de la monnaie et pour empêcher que la Banque d'Angleterre n'émette une quantité excessive de monnaie. De l'autre, il voulait éviter un retour à la situation antérieure où la monnaie métallique était le moyen habituel de paiement. La lecture de Smith l'avait, en effet, convaincu que, comme numéraire, les billets de banque rendent les mêmes services que les pièces d'or pour un moindre coût. Ricardo proposait de rétablir la convertibilité des billets mais en lingots et non en pièces. La convertibilité garantirait la sûreté de la monnaie : la valeur des billets ne pourrait pas tomber en dessous de leur prix en lingots. Mais, comme les lingots sont un moyen de paiement mal commode, les porteurs de billets n'en demanderaient pas la conversion tant que la quantité de billets ne dépasserait pas les besoins de la circulation. Les billets seraient le moyen ordinaire de paiement.

Say était hostile à une proposition qui lui semblait trop risquée. Il craignait que ce dispositif ne réduise la quantité de métaux précieux dans le pays et s'inquiétait de la façon dont les autorités pourraient s'opposer à un mouvement de panique. Il justifiait sa thèse par des arguments presque caricaturaux qui traduisent sa méfiance croissante vis-à-vis des thèses ricardiennes. Sans le nommer, il reproche à Ricardo et à ses disciples d'avoir « transformé l'économie politique en une métaphysique obscure, incapable de servir de guide dans la pratique » (Say, 1841 : 278). Il soutient que « des principes trop absolus mis en pratique exposent aux mêmes inconvénients qu'une machine que l'on construirait selon les lois de la mécanique, mais sans tenir compte des frottements et de la qualité des matériaux » (*Ibid.*).

À la proposition de Ricardo, Say oppose la prudence de Smith (1776 : 321) qui soulignait que le commerce et l'industrie « ne peuvent pas, lorsqu'ils sont suspendus, comme qui dirait, aux ailes d'Icare du papier-monnaie, être tout à fait aussi sûrs que lorsqu'ils roulent sur le sol ferme de l'or et de l'argent ». À l'approche abstraite de Ricardo, il oppose la « méthode expérimentale d'Adam Smith » qu'illustrent les recherches de Tooke. Say reprenant ses conclusions convient « qu'un système monétaire où le papier joue un si grand rôle est exposé à des inconvénients tellement graves, qu'ils doivent l'emporter sur l'avantage de se servir d'un agent de la circulation peu dispendieux » (Tooke, 1826 : 87).

Ainsi, quand Say (1841 : 291) explique « ce que devraient être les monnaies », il avance des propositions extrêmement prudentes. Son souci est, avant tout, de soustraire le numéraire à l'arbitraire des autorités politiques. Les monnaies doivent consister en pièces de métaux précieux. Le rôle de l'autorité politique doit se borner à en garantir le poids et le titre. Il insiste longuement sur l'idée que le gouvernement doit abandonner toute prétention à fixer arbitrairement la valeur de la monnaie et à lui donner un nom. Ainsi, au lieu de désigner une pièce de cinq grammes d'argent comme un franc, il faut l'appeler simplement pièce de cinq grammes d'argent.

Une telle mesure aurait, selon Say, un double avantage. Il ne serait plus possible de contracter en valeur nominale : la contrepartie de toute marchandise serait une marchandise réelle. Dès lors, les autorités politiques ou monétaires n'auraient plus la possibilité d'affecter, par leurs décisions, les contrats privés. De surcroît, cette décision faciliterait les opérations de change. Say (*Ibid.* : 294-5) pense qu'« une monnaie qui ne serait que de l'argent ou de l'or étiqueté, qui n'aurait point une valeur nominale, et qui par conséquent échapperait au caprice de toutes les lois, serait tellement avantageuse pour tout le monde [...] que je ne doute pas qu'elle ne devînt courante même parmi les étrangers ». Enfin, il soutient que le gouvernement doit laisser le taux d'échange entre l'or et l'argent se

former sur le marché et qu'il serait vain de chercher à le fixer. C'est aux particuliers qu'il appartiendrait de fixer le métal dans lequel une marchandise sera payée.

Le sens de la politique monétaire préconisée par Say apparaît nettement. La monnaie n'est pas une « marchandise individuelle » (*Ibid.* : 297) et cette propriété légitime l'intervention du législateur dans le domaine monétaire. Cette réglementation doit chercher à faciliter les transactions, à les rendre plus sûres et plus équitables. Say pense que de tels objectifs seront d'autant plus facilement atteints que le pouvoir discrétionnaire de l'État, dans le domaine monétaire, sera plus réduit. Il est, ainsi, conduit à écarter les solutions préconisées par Ricardo car, tout en reconnaissant les avantages du papier-monnaie, il est convaincu qu'ils sont plus que contrebalancés par les risques encourus. Cependant, les thèses soutenues par Say s'écartent aussi des conclusions de Smith. Comme il pense que l'émission de billets est susceptible d'affecter la valeur de la monnaie, il ne croit pas souhaitable de laisser à des entreprises particulières la possibilité de faire varier la valeur de la marchandise dans laquelle sont stipulés les contrats.

3. 2. La valeur et la répartition

Jean-Baptiste Say a, jusqu'à sa mort en 1832, dominé l'économie politique en France. Son influence fut profonde et persistante. Il semble légitime de lui attribuer certaines thèses qui sont communes à l'ensemble des économistes français : l'accent sur le rôle de l'utilité dans l'analyse de la valeur, la méfiance vis-à-vis de l'opposition entre prix de marché et prix naturels, le rejet de la distinction entre travail productif et improductif. Ses critiques contre Ricardo et ses disciples furent souvent reprises.

Cependant, après sa mort, l'économie politique évolua rapidement en France. Rétrospectivement, la publication en 1838 des *Principes mathématiques de la théorie des richesses* est la date-clef car l'œuvre de Cournot modifie de façon radicale le point de départ de l'analyse économique et, en particulier, de la théorie de la formation des prix. Cependant, cet ouvrage resta longtemps au second plan et c'est seulement après la publication, en 1863, des *Principes de la théorie des richesses*, que les idées de Cournot furent discutées et prises en compte par les économistes français et étrangers.

Durant la monarchie de juillet, Pelegrino Rossi (1787-1848), qui succéda à Jean-Baptiste Say comme Professeur au Collège de France, fut l'économiste français le plus influent. Son œuvre va contribuer à atténuer l'opposition entre les libéraux français et les classiques anglais. Présenter Rossi comme un ricardien est une simplification dangereuse, car, sur un grand nombre de points, il reprend, contre Ricardo, les thèses de Say.

Néanmoins, les idées qu'il défend et, en particulier, son analyse de la valeur et de la répartition, sont plus proches de celles de Ricardo que de celles de Smith.

Pelegriano Rossi, le plus classique des libéraux français ?

Rossi reprend l'idée, chère aux libéraux français, que l'analyse de l'utilité est le point de départ de la théorie de la valeur. « L'utilité, en tant que source de la valeur, peut être directe ou indirecte. Je l'appelle directe lorsqu'elle est fondée sur la possibilité d'une application immédiate des choses à la satisfaction de nos besoins [...] J'appelle indirecte l'utilité des choses qui ne sont pour nous qu'un moyen de nous procurer ce qui est propre à satisfaire des besoins qu'elles ne peuvent satisfaire elles-mêmes. » (Rossi, 1836-9, I : 51) C'est à partir de cette opposition que Rossi reconstruit l'articulation entre valeur en usage et valeur en échange ; bien qu'il se recommande, alors, de Smith, il est cependant évident que Rossi modifie profondément la thèse classique ; il convient d'ailleurs de noter que Menger (1871 : 228) s'appuiera sur cette conception des rapports entre valeur d'usage et valeur d'échange pour élaborer sa théorie subjective de la valeur. « Les choses peuvent s'appliquer à nos besoins d'une manière directe ou d'une manière indirecte. Avec Smith, j'appelle la première espèce d'utilité valeur en usage, puissance de satisfaire immédiatement nos besoins ; la seconde, je la nomme valeur en échange, puissance de nous procurer, par le troc, des choses qui puissent satisfaire immédiatement nos besoins. » (Rossi, 1836-9, I : 52) La valeur n'est pas une qualité inhérente aux objets ; elle est essentiellement subjective.

Pour Rossi, il n'y a dès lors guère de raison d'opposer, comme le font Ricardo et Smith, le prix naturel, autrement dit les frais de production, et le prix courant. « Rigoureusement parlant, il n'y a pas d'autre valeur en échange, d'autre prix que le prix courant. » (*Ibid.*, I : 96) Cependant Rossi soutient qu'il existe deux façons, non contradictoires, d'analyser la détermination de la valeur d'échange. « La formule de l'offre et de la demande [...] renferme l'explication vraie, complète, *subjective*, de toutes les variations de la valeur échangeable¹. » (*Ibid.*, I : 89) Rossi constate que cette formule n'est pas facile à manier et qu'il convient donc de lui substituer une autre formule, plus pratique, selon laquelle la cause déterminante de la valeur en échange est le coût de production.

C'est ainsi que parti d'une conception subjective de la valeur, Rossi se rallie, de façon plutôt surprenante, à la théorie classique des prix de production. Cependant, il était nécessaire pour combler le fossé qui séparait les analyses de Say et de Ricardo, de surmonter un ultime obstacle. La théorie ricardienne des coûts de production repose sur l'idée que le gain d'un facteur de production est le même dans toutes les activités. Cette

¹C'est Rossi qui met l'accent sur l'adjectif subjective en l'écrivant en italique.

hypothèse d'une parfaite mobilité semblait suspecte aux libéraux français ; elle apparaissait comme typique d'une méthode abstraite, *a priori*, qu'ils condamnaient.

Rossi (*Ibid.*, I : 140) admet, dans un sens, cet argument. La loi économique selon laquelle le prix est proportionnel aux frais de production suppose la libre concurrence. Elle ne décrit qu'une tendance qui ne se réalise jamais complètement. Elle appartient au domaine de l'économie politique abstraite. Un nouveau paradoxe va alors apparaître. Pour justifier sa démarche, Rossi va opposer à l'économie politique appliquée, l'économie politique rationnelle définie comme une science qui se fonde sur un petit nombre de faits généraux pour en déduire logiquement, par le raisonnement plutôt que par l'observation, des lois abstraites. Là encore, la démarche de Rossi, pour discutable qu'elle puisse paraître, aura, à long terme, un incontestable succès puisque c'est très largement d'elle que s'inspirera Walras quand il oppose l'économie pure à l'économie appliquée.

La construction de Rossi a souvent été présentée comme voisine de celle des classiques anglais. En fait, si incontestablement, elle donne globalement cette image, dès que l'on rentre dans le détail du propos, on se heurte à une foule de propositions spécifiques à Rossi qui s'intègrent difficilement dans cette tradition.

Le premier problème est de savoir ce qu'il faut entendre par frais de production dans une théorie où le coût détermine le prix de production. De ces frais, il faut selon Ricardo exclure la rente présentée comme l'effet et non la cause du prix. Mais, Rossi cherche à aller plus loin que cette formule en soulignant que si les salaires et les profits rémunèrent un sacrifice personnel, il n'en est pas de même de la rente « qui ne fait pas appel [...] à la volonté de celui qui [la] perçoit » (*Ibid.*, III : 119). En d'autres termes, Rossi semble alors opposer un pur coût d'opportunité (la rente) à des coûts réels (le travail et l'abstinence). Mais, le profit, lui-même, doit être exclu des frais de production car il n'est ni une dépense, ni une force productive, c'est un résultat (*Ibid.*, III : 62). Il ne reste, ainsi, dans les frais que deux éléments : le travail et l'épargne capitalisée. Comme l'épargne capitalisée est un travail passé, la théorie des coûts de production semble s'être progressivement réduite à une théorie de la valeur travail.

Rossi souligne que, quand on estime les frais, on doit comptabiliser non le travail qui a été historiquement dépensé pour produire la marchandise mais le travail qui est, aujourd'hui, nécessaire pour fabriquer le bien. Mais, surtout, il introduit une opposition¹ entre les frais du producteur et ceux que le consommateur serait obligé de faire pour se procurer le bien (*Ibid.*, III : 69). Le prix de l'objet serait compris entre un minimum, les frais de production supportés par le vendeur, et un maximum, le prix au-dessus duquel le

consommateur, ou plus généralement l'acheteur, pense pouvoir, ailleurs, se procurer le bien.

La production et la distribution de la richesse peuvent être altérées par des causes locales ou artificielles, des faits historiques propres à telle ou telle nation. Rossi cite, comme exemple de ces faits, l'esclavage et le servage qui transforment le travail en capital. Rossi se plaît aussi à souligner que le salariat repose sur un contrat très particulier où le travailleur vend sa part aléatoire du produit futur contre un revenu actuel et certain. Il considère que le jour où le travailleur pourrait dire : « je ne veux pas vendre ma portion, je veux conserver mon droit, je suis associé et je veux courir les chances de la commune industrie, réglons seulement quelle sera la loi du partage » (*Ibid.*, III : 43) sa condition serait radicalement modifiée. Alors, mais alors seulement, il serait pleinement et véritablement libre.

Cependant, pour Rossi, l'analyse de ces problèmes relève de l'économie appliquée. Pour l'économie rationnelle, la question de la distribution se pose ainsi : « des producteurs, libres chacun dans l'exercice légitime de son activité individuelle, concourant à la formation d'un produit, comment ce produit se distribue-t-il entre eux, comment ce résultat se partage-t-il entre ceux qui ont concouru à le former ? » (*Ibid.*, III.: 107)

La rente est la différence entre le prix de marché et les frais de production. « Le taux de la rente dépend de deux circonstances : 1° de la puissance productive de la terre considérée de manière absolue en elle-même ; 2° de la puissance productive de la terre dont il s'agit, considérée d'une manière relative. » (*Ibid.*: t. 3, 107) Rossi veut, par cette formule dépasser l'opposition entre les physiocrates pour qui la rente dépend de la productivité absolue de la terre et Ricardo qui met l'accent sur le caractère différentiel de la rente. Plus précisément, Rossi reproche à Ricardo de ne pas voir qu'une terre qui serait stérile ne peut pas rapporter de rente. L'argument développé semble cependant incapable de justifier l'idée qu'une augmentation de la productivité absolue est susceptible d'accroître la rente. Il y a, peut-être ici, un retour à l'analyse smithienne mais on peut difficilement soutenir que la conclusion est convaincante.

Les salaires dépendent de trois éléments (*Ibid.*, III : 197) : le nombre de travailleurs, la quantité de travail demandée et le prix des denrées dont les travailleurs font usage. Cette conclusion découle du rejet de la notion de salaire de subsistance et de la théorie du fonds des salaires. Rossi se refuse à admettre que les salaires se proportionnent au fonds d'entretien destiné aux travailleurs divisé par le nombre de travailleurs. Il écarte cette thèse pour deux raisons. Il ne comprend pas la nature des facteurs qui détermineraient le montant du fonds : « Pourquoi dans un lieu, dans un temps donné, y-a-t-il à partager entre

¹Il est vraisemblable que Rossi s'inspire ici de l'analyse de Senior (1836 : 101)

les ouvriers plutôt tel fonds de subsistance que tel autre ? Voilà la vraie question ? » (*Ibid.*, III : 193) Mais, plus fondamentalement, il rejette un argument qui considère les salaires comme des avances faites par les entrepreneurs aux travailleurs. Il (*Ibid.*, II : 180) ne considère pas le salaire ou la partie du fonds que l'entrepreneur consacre au paiement des salaires comme une fraction du capital.

Rossi (*Ibid.*, III : 345) reproche à Smith d'avoir soutenu que le taux de profit ne dépend que de la quantité de capital employée et il considère avec méfiance l'accent que mettait Ricardo sur la relation inverse entre taux de salaire et taux de profit. Trois éléments interviennent selon lui (*Ibid.*, III : 358) dans la détermination du taux de profit : le rapport du capital avec les moyens de production, le rapport du capital avec la population laborieuse et enfin le rapport des moyens de subsistance nécessaires à cette même population. Le premier facteur renvoie au rôle de la productivité du capital. Rossi illustre ce mécanisme en considérant le cas limite d'un processus où le capital serait le seul facteur de production. Plus le capital est productif, plus le taux de profit sera élevé. Le second facteur affecte le taux de profit en modifiant le partage du produit. Si le capital croît plus vite que la population, le partage se déforme en faveur des salariés et le taux de profit diminue. Si, au contraire, la population croît plus vite que le capital, le partage se modifie au détriment des salariés et le taux de profit augmente. Le troisième facteur rend compte de l'influence du prix des biens salariaux sur le taux de profit. Si les biens nécessaires aux travailleurs sont abondants et bon marché, le taux de salaire est faible et le taux de profit élevé.

Rossi, quand il analyse l'évolution de la répartition du revenu durant la croissance, retrouve un schéma très ricardien. « Il y a presque toujours eu dans les sociétés une époque où le capital a pris une grande extension et où cette augmentation du capital s'est immédiatement révélée par une baisse dans les profits. Mais qu'est-il arrivé alors ? Cette force productive ayant ainsi augmenté, la quantité des choses produites a en conséquence augmenté ; la quantité des choses produites ayant augmenté, leur valeur en échange a diminué ; avec le même travail, on a pu s'en procurer une plus grande masse, et les travailleurs se sont trouvés dans des circonstances doublement favorables : le travail étant fort demandé, les salaires étaient élevés, et les denrées étaient à bon marché. Mais alors la population a augmenté très rapidement. Les pères de famille n'ont pas éprouvé d'inquiétude, les jeunes gens n'ont pas reculé devant l'idée des mariages précoces, et, la population augmentant, la masse des travailleurs augmentant, la baisse des profits s'est arrêtée, et la baisse des salaires a commencé. Alors peut arriver le troisième fait, alors peut arriver la nécessité de cultiver les terres de qualité inférieure pour obtenir les denrées nécessaires à la subsistance de tout le monde, ou de placer une double, une triple portion

de capital sur les terres déjà en exploitation [...] Les frais de production des denrées de première nécessité augmentant, ces denrées augmentent donc de prix, et, par conséquent, avec le même travail, on en obtient moins. Or, si ce fait se combine avec un accroissement de population, et si, ce qui arrive ordinairement alors, le sort des travailleurs devient très pénible, les salaires baissent relativement aux profits, et, en même temps, ils se trouvent en présence de denrées dont le prix est élevé ; double inconvénient, double malheur. » (*Ibid.*, III : 361-2)

Cette description est globalement, sinon dans les détails, conforme à celle que faisait Ricardo. L'existence d'un facteur fixe, la terre, limite la croissance et entraîne une réduction parallèle du taux de salaire et du taux de profit. Rossi conclut que seule l'ouverture du pays au blé étranger peut permettre à la croissance de se perpétuer.

Les impôts indirects et la théorie des prix

L'œuvre de Rossi montre comment la théorie ricardienne influença le développement de la pensée économique en France. Les thèses de Ricardo furent, sans doute, mal comprises et déformées. Mais, à la fin des années 1830, elles ne sont plus ignorées. Certaines de ses idées sont reprises, même si l'interprétation qui en est donnée peut aujourd'hui nous surprendre. Dans cette évolution, l'influence de Smith s'estompe. C'est seulement à travers les analyses de Ricardo et de Say que l'on s'inspire de lui.

Si Rossi continue la tradition classique, l'œuvre de Cournot marque, au début du 19^{ème} siècle, la rupture la plus radicale. C'est sur des bases différentes de celles des classiques qu'il cherche à reconstruire la théorie économique. Son point de départ est l'étude du monopole puis du duopole. Ainsi, il s'applique, avant tout, à traiter des questions négligées par les classiques et il est donc difficile de comparer sur ce point ses idées à celles de Smith et de Ricardo. Cependant, Cournot élabore, ainsi, progressivement une analyse de la « concurrence indéfinie ». Il apparaît, alors, que ses conclusions sont proches de celles de Say et s'opposent aux idées défendues aussi bien par Ricardo que par Smith. L'apport de Cournot est d'avoir singulièrement approfondi les notions d'offre et de demande présentes dans l'œuvre de Say.

Les effets de la concurrence atteignent une limite quand une entreprise, en cessant sa production, n'affecte pas le prix du produit. Dès lors, le prix est, pour la firme, k , une donnée et elle détermine le niveau de production, q_k , en égalisant son coût marginal, $\phi'_k(q_k)$, au prix du bien :

$$\phi'_k(q_k) = p \Leftrightarrow q_k = \phi'^{-1}_k(p) \quad \forall k = 1, \dots, n$$

Le prix du produit est alors déterminé par l'égalité de l'offre et de la demande

$$\sum_{k=1}^n \phi_k^{-1}(p) = F(p)$$

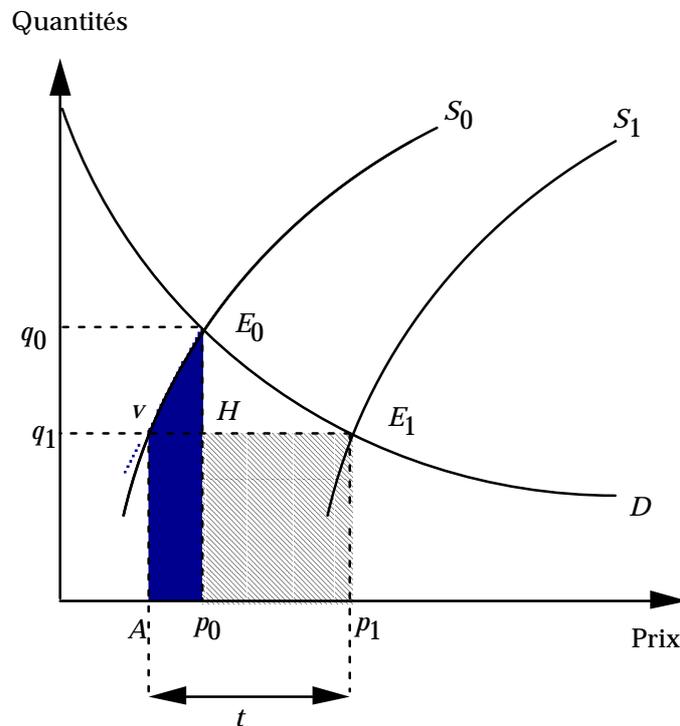
où $F(p)$ est la courbe de débit, ce que nous appelons la fonction de demande, que Cournot suppose décroissante. Le prix, même en courte période, est, dans une situation concurrentielle, égal au coût, non pas au coût moyen, mais au coût marginal. Cournot surmonte, ainsi, la difficulté à laquelle s'étaient heurtés les classiques français. En donnant un sens précis aux mots offre et demande, il démontre que l'idée que les prix sont déterminés par l'offre et la demande implique que le prix de marché est égal au coût de production.

Il remarque qu'il faut, pour que cette solution soit acceptable que le coût marginal soit une fonction¹ croissante des quantités produites. S'il en était autrement, la valeur de la production serait inférieure aux frais et l'entreprise travaillerait à perte. Par ailleurs, il est clair que, si le coût marginal était une fonction décroissante de la quantité de biens, rien ne viendrait limiter sa production. Les grandes entreprises élimineraient les petites et un monopole s'instaurerait.

Cournot peut, sur ces bases, construire le schéma de la détermination des prix en équilibre partiel. D est la courbe de débit, supposée décroissante. S est la courbe d'offre qui, comme on vient de le voir, est nécessairement croissante. q_0 est la production et p_0 le prix.

¹Il importe de souligner que la relation entre le coût et le produit s'établit, dans l'analyse de Cournot, au niveau de la firme et non de l'industrie.

Cournot (1838 : 70 ; figure 6) : Les effets d'une augmentation des frais de production



Imaginons que les frais de production augmentent et, plus précisément, que toutes les fonctions viennent à croître de la même quantité, t , comme cela aurait lieu par suite de l'établissement d'une taxe fixe sur la denrée. L'équilibre se réécrit :

$$\sum_{k=1}^n \phi_k^{-1}(p-t) = F(p)$$

Il en résulte une hausse des prix qui, dans tous les cas¹, est inférieure à l'augmentation des impôts. La hausse des prix ne serait égale à l'impôt que si la quantité demandée ne dépendait pas des prix.

La taxe retombera, à la fois, sur les consommateurs et sur les producteurs. La perte du producteur k est :

$$p_0 q_{k,0} - (p_1 - t) q_{k,1} - [\phi_k(q_{k,0}) - \phi_k(q_{k,1})] = t q_{k,1} - (p_1 q_{k,1} - p_0 q_{k,0}) - [\phi_k(q_{k,0}) - \phi_k(q_{k,1})]$$

¹On peut noter que, revenant beaucoup plus tard sur cette question, Cournot (1877 : 136) admettra qu'il n'en est pas toujours ainsi : « Si la taxe frappe des articles manufacturés dont le prix de revient s'abaisse quand la production a lieu en plus grand, la taxe qui élève le prix de l'article en restreignant la demande et la production élève en même temps les frais de production pour chaque unité produite. La hausse totale de prix doit donc surpasser le montant de la taxe. »

Elle est représentée par la surface AvE_0p_0 . Elle peut être inférieure ou supérieure aux recettes fiscales, $t q_{k,1}$, qui sont représentées par la surface AvE_1p_1 . Si l'impôt réduit les recettes nettes de l'entreprise, la réduction de la production réduit les coûts supportés par l'entreprise. La perte supportée par les consommateurs qui continuent à acheter le bien¹ malgré la hausse des prix est

$$(p_1 - p_0)q_1$$

Elle est représentée par la surface $p_0HE_1p_1$. Elle est toujours inférieure aux impôts perçus. Le montant total des pertes subies par les producteurs et les consommateurs excède les recettes fiscales.

L'intérêt principal de ce texte est de montrer, si besoin en était, que Cournot est à l'origine de l'analyse en termes de surplus et des travaux que Marshall (1879 et 1890) consacra à l'effet des impôts indirects sur les prix et le bien-être. Pour évaluer la perte sèche provoquée par un impôt, Dupuit (1844 : 366-7) ne se bornera pas à prendre en compte, comme le fait Cournot, la perte encourue par les consommateurs qui continuent à acheter le bien en dépit de l'augmentation des prix ; il y ajoute la perte supportée par les hommes qui renoncent à acquérir ce bien en raison de la hausse des prix. « Vous ne tenez compte, en effet, que d'une classe de citoyens, celle qui paie l'impôt, il faut encore tenir compte de celle beaucoup plus nombreuse qui ne le paye pas parce qu'elle ne peut pas le faire, et qui alors ne peut plus consommer. »

Il est curieux de noter que Dupuit, pour justifier sa thèse, s'appuie sur l'autorité d'Adam Smith et de McCulloch. Say faisait du prix la mesure de l'utilité. Dupuit (1844 : 339) soutient, au contraire, qu'il convient de revenir à la distinction que faisait Smith entre la valeur en usage et la valeur en échange. La valeur en usage est l'utilité, c'est-à-dire la valeur pour celui qui a besoin de consommer le produit. La valeur d'échange est l'utilité de ce même bien pour celui qui a besoin de le vendre. Le bénéfice du consommateur est la différence entre la valeur d'usage et la valeur d'échange : « L'utilité relative ou définitive d'un produit a pour expression la différence entre le sacrifice que l'acquéreur consentirait à faire pour se le procurer et le prix d'acquisition qu'il est obligé de donner en échange. » (*Ibid.* : 334) Il est douteux que l'on puisse décrire la démarche de Dupuit comme un retour

¹Cette restriction est explicite dans le texte de Cournot. Son rôle est, évidemment crucial. Dans son analyse des variations du revenu social, il rejette explicitement l'idée que l'on puisse estimer les gains que les agents tirent des échanges internationaux : « Nous ne tenons pas compte, ..., de l'avantage résultant pour les consommateurs qui achètent par suite de la baisse, de ce qu'ils font ainsi, d'une proportion de leurs revenus, un emploi plus à leur convenance. Cet avantage n'est pas susceptible d'évaluation. » (Cournot, 1838 : 116) Il s'interdit, ainsi, d'emprunter la voie que suivra Dupuit pour élaborer sa théorie du surplus.

à Smith. Mais, c'est en s'appuyant sur les classiques anglais, sur Smith et sur Ricardo, que Dupuit élabore une analyse qui lui permet de dépasser l'impasse où Say s'était enfermé quand il s'opposait à Ricardo dans l'étude des rapports entre la valeur et la richesse.

La thèse de Cournot, l'augmentation des prix est inférieure à l'impôt qui retombe ainsi, pour partie, sur le producteur, s'oppose directement à celle de Ricardo (1817 : 243) : « Un impôt sur toute marchandise qu'elle soit nécessaire ou de luxe, augmentera leur prix d'une somme au moins égale à la taxe si la valeur de la monnaie reste inchangée. » Ricardo distingue, dans son raisonnement, les biens de luxe et les biens nécessaires à la subsistance des travailleurs. Dans le premier cas, le seul effet d'une hausse de l'impôt est d'accroître le prix du bien d'un montant égal. En effet, il est, selon lui, invraisemblable que l'augmentation de l'impôt réduise la rémunération des facteurs de production. Si, dans une industrie, leurs gains diminuaient, ils abandonneraient cette activité pour une autre plus lucrative. La seule exception est celle des monopoles, au sens un peu particulier que Ricardo donne à ce terme. Une taxe sur un vin remarquable, qui ne peut être produit que sur un territoire délimité, diminuera la rente des propriétaires. Autrement dit, s'il existe un facteur de production spécifique, un impôt sur le produit entraîne une baisse de la rente de ce facteur et le prix du produit augmente moins que la taxe. Cependant, dans la présentation de Ricardo, ce cas apparaît comme une exception ; le cas général est celui où il n'existe pas de facteurs spécifiques et où la réduction de la demande de facteurs, provoquée par l'augmentation du prix du produit, est suffisamment faible pour être négligée. S'il n'existe pas de facteurs spécifiques, une taxe sur un bien de luxe provoque une augmentation égale du prix. Dans le cas des biens de nécessité, l'augmentation du prix du produit est répercutée sur le taux de salaire monétaire et cette hausse des coûts vient se cumuler avec l'effet primaire de la hausse des taxes si bien que l'accroissement du prix sera supérieur au montant de l'impôt. Un impôt sur les biens nécessaires a les mêmes effets qu'un impôt sur les salaires : il retombe en définitive sur les profits.

Pour Ricardo, cette conclusion concerne aussi les produits agricoles. Elle repose sur l'idée que « si une marchandise n'augmentait pas d'un montant égal à l'impôt, elle ne donnerait pas le même profit qu'auparavant et le producteur détournerait son capital vers un autre emploi. » (Ricardo, 1817 : 243) Ce principe s'applique à la terre comme au travail et au capital. Si l'augmentation des impôts qui pèsent sur une denrée, provoquait une réduction de la rente du terrain sur lequel elle est cultivée, cette terre ne tarderait pas à être consacrée à une autre culture. Fondamentalement, la thèse ricardienne s'appuie sur l'hypothèse d'une parfaite mobilité des facteurs de production.

Quand Ricardo (1817 : 156) applique sa thèse aux produits de la terre, il se heurte à une difficulté. Son argument semble impliquer que le niveau de la demande reste inchangé¹. Mais, si la demande de biens de nécessité reste inchangée, ce n'est pas parce que la demande est inélastique vis-à-vis des prix, c'est parce que les travailleurs peuvent répercuter la hausse des prix sur les salaires. « En admettant, ce qui arrive ordinairement, que la consommation de denrées alimentaires ne diminue point, il faudra la même culture pour subvenir aux besoins de la société ; la frontière de la culture [...] restera là où elle était, et la même terre, les mêmes capitaux qui, comme les moins féconds, réglaient la valeur et le prix, continueront à les régler. » (Mill, 1848, II : 841)

Si la production reste inchangée, il suffit de raisonner sur le fermier de la terre marginale pour montrer que le prix du blé doit augmenter du montant des impôts. S'il en était autrement, il ne pourrait se dédommager en réduisant les salaires de ses employés ou la rente puisque, par hypothèse, il n'en paie pas. Ses profits diminueraient et il n'aurait pas de raison de continuer à persévérer dans une activité peu lucrative alors que, dans d'autres emplois, le rendement de son capital serait plus élevé.

Dès lors, l'effet de l'impôt sur la rente dépend de son assiette. Si l'impôt est *ad valorem* ou si, ce qui revient au même, il est, comme la dîme, proportionnel au produit, la rente en blé diminuera mais la rente monétaire restera identique. L'impôt retombera entièrement sur le consommateur.

L'opposition entre Smith et Ricardo porte sur deux points. Quand Smith analyse l'effet d'une taxe sur les biens nécessaires, il soutient que l'augmentation du salaire nominal qu'elle engendre implique une hausse de l'ensemble des prix. C'est donc le consommateur qui supporte l'impôt. Pour Ricardo, au contraire, l'augmentation du taux de salaire diminue le taux de profit et provoque une variation des prix relatifs plutôt qu'une hausse générale des prix. L'impôt retombe sur les profits. Cournot n'entre pas dans ce débat ; il s'en tient à une analyse d'équilibre partiel sans étudier l'effet indirect qu'un impôt sur un produit peut avoir sur le prix des autres marchandises, en particulier sur le taux de salaire.

L'autre point de désaccord concerne les produits de la terre. Alors que Ricardo soutient qu'un impôt sur ces denrées est répercuté sur leur prix, Smith (1776 : 836-7) affirme qu'une « taxe sur le produit de la terre² est, en réalité, une taxe sur la rente ; et bien qu'elle soit initialement avancée par le fermier, elle est finalement payée par le propriétaire foncier ». Il ne justifie que brièvement sa thèse que la plupart de ses lecteurs, en particulier

¹Telle est l'interprétation de Cournot, l'augmentation de l'impôt se traduit par une hausse égale des prix si et seulement si la demande de biens est inélastique par rapport au prix.

²Smith pense plus à une taxe sur le produit de la terre, en particulier à une dîme, qu'à un impôt indirect sur les produits agricoles.

Buchanan (1814) et Say (1818 : 471), interprètent en s'appuyant sur sa théorie de la rente absolue. Si toutes les terres en culture, même la moins productive, paient une rente, alors le raisonnement sur la terre marginale, cruciale dans la thèse ricardienne, perd tout fondement et on peut soutenir que l'impôt retombera sur le propriétaire foncier.

S'il y a entre les conclusions de Cournot et celles de Smith une lointaine parenté, l'analyse de Say est beaucoup plus proche des idées défendues par Cournot. « Un impôt quelconque, mis sur un produit, n'en élève pas le prix total de tout le montant de l'impôt. Il faudrait pour cela que la demande totale restât la même ; ce qui est impossible. L'impôt, dans ce cas, porte donc en partie sur les consommateurs qui persistent à consommer, malgré le renchérissement ; en partie sur les producteurs, qui ont fait une moins grande quantité de produit et qui, l'impôt déduit, se trouvent l'avoir donné à plus bas prix, en raison d'une demande moins vive. » (Say, 1841 : 526-7)

La hausse des prix entraîne une baisse de la demande du produit et une réduction de la demande de services productifs. « L'entrepreneur [...] et, par suite ses agents, ses ouvriers, et même le capitaliste qui lui prête ses fonds, le propriétaire qui lui loue un local, éprouvant une diminution dans la demande de leur produit, ne peuvent obtenir de profits aussi grands. » (*Ibid.* : 526) En d'autres termes, Say rejette l'idée ricardienne d'une parfaite mobilité des facteurs de production. « Dans presque tous les genres d'industrie, il se trouve des capitaux tellement engagés qu'on ne pourrait les retirer de leur emploi sans altérer considérablement leur valeur. Les talents et les travaux industriels eux-mêmes ne changent pas d'objet sans de graves inconvénients. On aime mieux continuer à travailler dans un genre qui rapporte moins, parce qu'il y aurait plus de perte encore à en changer ; cet effet se perpétue quelquefois un demi-siècle durant. » (Say, 1818 : 469)

Quand Smith étudie les impôts, son souci primordial est d'en analyser les effets indirects. Il oppose les biens de luxe aux produits de première nécessité. Si les biens de luxe sont taxés, leurs prix augmentent sans que la rémunération des producteurs soit affectée. Le poids de l'impôt retombe, tout entier, sur les consommateurs. Un impôt sur les produits de première nécessité accroît, de la même façon, leur prix mais les ouvriers obtiennent, en compensation, une hausse de leurs salaires si bien que l'ensemble des prix augmente. Le poids de l'impôt retombe sur les propriétaires fonciers et sur les riches consommateurs.

Ricardo reprend cette approche en écartant l'idée qu'une hausse des salaires puisse induire une augmentation de l'ensemble des prix. L'impôt sur les produits de première nécessité retombe, alors, sur les profits.

L'approche de Cournot est radicalement différente. Il s'appuie sur une analyse d'équilibre partiel et néglige les effets indirects. Il considère, donc, que les revenus des

producteurs du bien taxé peuvent diminuer alors que les gains des producteurs des produits qui n'ont pas été taxés restent inchangés. D'autre part, il exclut la possibilité que certains facteurs puissent obtenir une hausse de leur rémunération en compensation de l'augmentation des prix. L'opposition entre biens de luxe et biens de nécessité n'est pas, dans son approche, pertinente. Une augmentation des impôts indirects accroît le prix du bien taxé mais la hausse est inférieure à la taxe. Le poids de l'impôt retombe à la fois sur les consommateurs et les producteurs. Dupuit s'appuie sur un schéma du même type pour estimer la perte sèche qu'entraîne l'augmentation de l'impôt. Son apport est de prendre en compte la perte que subissent les individus qui, en raison de la hausse du prix, cessent d'acheter le bien.

Évidemment, les analyses de Cournot et de Dupuit sont beaucoup plus précises que celles de Say mais ils en retrouvent les résultats précisément parce qu'ils en reprennent certaines hypothèses. En particulier, Say, dans la mesure où il écarte l'hypothèse d'une mobilité parfaite des facteurs de production et où il prend en compte l'existence de facteurs spécifiques accepte l'idée qu'un impôt indirect sur un produit peut retomber, partiellement, sur ses producteurs. Dans ce domaine, les économistes français paraissent avoir développé leurs analyses, à partir d'une critique des schémas de Say, sans qu'il soit possible de mettre en évidence un retour vers les idées que Smith avait développées.

Garnier et la théorie de la répartition

Au contraire, les analyses de Joseph Garnier (1847) marquent un retour délibéré à la tradition smithienne. C'est ce qui en fait l'importance dans notre enquête. Il est, par excellence, l'auteur qui, parmi les économistes français, chercha dans *La Richesse des Nations* des arguments qu'il pouvait opposer non seulement à Ricardo et à ses disciples mais à tous les économistes classiques qui soutenaient qu'en l'absence de progrès technique le développement économique conduit à une baisse parallèle du taux de salaire réel et du taux de profit.

L'opposition entre Smith et ses successeurs n'est pas simple. L'idée défendue par les classiques anglais de la seconde génération est que, dans une économie progressive, en l'absence de progrès technique, l'accumulation du capital conduit à une baisse parallèle du taux de salaire et du taux de profit alors que le taux de rente augmente. Cette conclusion découle de la loi des rendements décroissants. Dans une économie où il existe encore des terres non cultivées, l'exemple traditionnel est celui des États-Unis, le capital peut s'accumuler sans que le taux de salaire et le taux de profit baissent ; mieux, le développement de la division du travail peut, en augmentant la productivité, autoriser un accroissement du taux de salaire et du taux de profit. Cependant, supposons que toutes les

terres de première catégorie sont cultivées. Quand la population augmente, il faut, pour satisfaire la demande croissante de produits agricoles, cultiver des terres moins fertiles ou utiliser des techniques de culture plus intensives. Le taux de profit diminue alors et cette évolution freine le rythme de l'accumulation du capital. Ce ralentissement de la croissance provoque lui-même une baisse du taux de salaire réel et du taux de croissance de la population. L'économie tend, ainsi, vers un état stationnaire où le taux de profit est égal au taux minimum pour lequel les capitalistes maintiennent constant le niveau du capital. Le taux de salaire est égal au taux de subsistance : il permet à la population de se maintenir sans augmentation ni diminution. Ce raisonnement implique que le taux d'accumulation du capital est une fonction croissante du taux de profit et que, selon la loi de Malthus, le taux de croissance de la population est une fonction croissante de la différence entre le taux de salaire et le taux de salaire de subsistance.

Pour étudier le comportement dynamique de l'économie, il convient d'analyser la détermination du taux de salaire. On trouve, chez les classiques anglais, deux positions. Certains évoquent la théorie du fonds des salaires. Dans son expression la plus simple, elle assimile le capital et le montant des salaires avancés. À un moment donné du temps, l'offre de travail, c'est-à-dire la population en âge de travailler, est donnée et le taux de salaire est déterminé simplement en divisant le capital par la population. Les classiques français ne prisent guère cette idée. Rossi (1836-9, II : 174-5), par exemple, souligne que cette thèse conduit « à parler de l'homme en général comme on se permettait de parler de l'esclave du monde ancien, de l'homme qu'on avait fait animal et chose, de l'homme exploité par l'homme. La machine à vapeur n'est destinée qu'à produire, elle n'est qu'un moyen [...] Mais l'homme est son propre but, il n'est pas un moyen, il ne produit pas pour produire. »

Une seconde façon de procéder consiste à admettre que le travail et le capital sont des facteurs de production complémentaires. Dans ce cas, l'équilibre dynamique se définit comme une situation où la population et le capital croissent au même taux. Bien sûr, en s'appuyant sur cette hypothèse pour représenter l'analyse classique, on la simplifie. On ignore, au moins, deux idées sur lesquelles Ricardo a insisté. Quand le taux de salaire augmente, les produits fabriqués avec relativement plus de capital deviennent moins coûteux, leur demande et leur production augmentent. Quand le taux de salaire augmente, les techniques plus capitalistes deviennent moins coûteuses et viennent se substituer aux techniques anciennes qui exigeaient plus de travail. Cependant, en négligeant de tels effets, on est à même d'étudier le cas extrême où la demande de travail ne dépend pas, directement, du taux de salaire et ce cas ne manque pas d'intérêt.

Smith (1776 : 109) aborde le problème d'un point de vue empirique. Il observe que, dans les colonies d'Amérique du Nord, la rente est faible, le taux de profit, le taux d'accumulation et le taux de salaire sont élevés par rapport à ceux observés en Angleterre. Ici, le taux de salaire réel et le taux de profit évoluent dans le même sens. Considérons, cependant, les pays européens. La Hollande est le pays le plus riche. Le taux de profit y est faible mais le taux d'accumulation et le taux de salaire y sont élevés. De la même façon, l'évolution observée en Angleterre va dans le même sens : quand la richesse y a augmenté, le taux de profit a diminué mais le taux d'accumulation et le taux de salaire ont augmenté.

Ainsi, dans un processus de croissance, l'évolution relative du taux de salaire et du taux de profit est complexe. On peut observer soit une baisse simultanée des deux taux, soit une évolution en sens inverse : le taux de profit baisse alors que le taux de salaire augmente. L'augmentation du capital, qui élève les salaires, tend à diminuer les profits. Pour expliquer cette évolution, Smith note que la relation entre le taux de profit et le taux d'accumulation n'est pas uniforme. Un taux de profit élevé n'implique pas toujours une croissance rapide du capital : les profits peuvent être dilapidés et non pas épargnés. Au contraire, dans des pays riches où les hommes ont pris des habitudes de prudence, le taux d'accumulation peut être élevé alors que le taux de profit est faible. Un capital important, même s'il rapporte des profits faibles, croît généralement plus vite qu'un petit capital dont les profits seraient élevés.

Joseph Garnier (1847 : 33) reprend, contre Ricardo, l'idée centrale de Smith : « quand un pays progresse, le faible taux de profit peut marcher parallèlement avec le haut prix des salaires ». Dans les *Éléments de l'économie politique*, il affirme la même thèse : « quand la richesse augmente, le travail est plus recherché et les salaires haussent. En même temps, comme ce sont les capitaux qui augmentent avec la richesse, ceux-ci se font concurrence et les profits baissent » (J. Garnier, 1846 : 221). Comme dans *La Richesse des Nations*, la présence simultanée de salaires et de profits élevés est présentée par J. Garnier comme un phénomène exceptionnel spécifique aux nouvelles colonies et aux industries diverses. Mais, selon J. Garnier, « il est rare de voir baisser les salaires comme les profits. L'expérience le prouve ; mais la raison en est simple. Si les profits baissent, c'est que les capitaux abondent, la sphère industrielle s'agrandit, provoque la demande de travail et la hausse des salaires, à moins, toutefois, que la population en faveur de laquelle s'opère ce phénomène, ne multiplie à son tour plus rapidement que la demande de travail » (J. Garnier, 1847 : 34). Les difficultés analytiques du raisonnement de Garnier apparaissent clairement ici, car il superpose des arguments statiques (l'abondance des capitaux entraîne une baisse des profits) et dynamiques (la sphère industrielle s'agrandit ; la population croît plus vite que la

demande de travail). On rencontre, d'ailleurs, les mêmes problèmes dans le texte de Smith. Pour apprécier précisément la position de J. Garnier, il faut donc revenir sur son cadre théorique, sur sa théorie des salaires et son analyse des profits.

Le cadre théorique de J. Garnier superpose des éléments empruntés à Smith et à Say. Les biens qu'ils soient matériels ou immatériels sont produits par trois « éléments généraux » :

- La terre, c'est-à-dire l'ensemble des ressources naturelles qu'elles soient ou non appropriables,
- Le travail du savant, de l'entrepreneur et des ouvriers,
- Le capital, c'est-à-dire l'ensemble des instruments produits (bâtiments, outils, monnaie) y compris les instruments immatériels (les talents obtenus par l'apprentissage ou par l'étude, la clientèle [...]).

Les salaires (les gages d'un domestique, les honoraires d'un avocat, les appointements d'un employé) sont la rémunération d'un travail manuel ou intellectuel, matériel ou moral. Le profit est le revenu du capital ; il ne doit pas être assimilé au bénéfice. La rente est le revenu de la terre.

Cette classification implique une difficulté car elle fait apparaître l'hétérogénéité des divers types d'instruments de production, en particulier du travail. Peut-on, dès lors, discuter de façon pertinente d'une relation entre le taux de salaire et le taux de profit ou ne convient-il pas, plutôt, comme le faisait Say, de prendre acte de cette hétérogénéité et de distinguer plusieurs types de salaires ? Faut-il, au contraire, distinguer dans la rémunération d'un salarié les gains de son travail, les profits de son capital intellectuel ou moral et la rente de ses talents naturels ? La solution choisie par Garnier consiste à rejeter une telle décomposition et à traiter la rémunération globale du salarié comme un tout, sous la catégorie salaire. C'est dans l'étude de la diversité des salaires que ces divers éléments seront réintroduits. « Dans chaque profession, il y a un travail ordinaire que tous les ouvriers savent faire, et divers degrés de travaux plus délicats qui nécessitent chez les ouvriers des talents divers, des aptitudes particulières. Il est évident que ces derniers ont à leur disposition un capital moral que ne possèdent pas les premiers ; mais comme il serait impossible de séparer nettement dans le salaire la part du travail courant et celle du travail plus intelligent, nous les laisserons confondus, nous bornant à signaler que ces deux éléments existent à l'état latent. » (J. Garnier, 1847 : 7) La solution adoptée par J. Garnier n'est pas nécessairement la plus appropriée mais elle se situe clairement dans une perspective smithienne.

Garnier revient sur l'opposition entre le taux de salaire courant et le taux de salaire naturel ou nécessaire pour critiquer ce dernier concept. Il rappelle la définition de Ricardo (1817 : 93) : « le prix naturel du travail est ce prix qui est nécessaire pour permettre aux travailleurs, l'un dans l'autre, de subsister et de perpétuer leur race, sans accroissement ni diminution ». L'objection porte, à la fois, sur les termes et sur l'imprécision de la notion de salaire naturel. Il est, nous dit J. Garnier, impossible d'évaluer ce qu'est ce taux nécessaire qui dépend des conditions diverses de travail. Il propose, donc, de considérer que le prix naturel est le prix courant tel qu'il ressort des conditions du marché. A ce taux, il oppose le taux suffisant de salaire en insistant sur la portée normative de ce terme. Pour être suffisant, le salaire doit comprendre :

- « 1. Ce qu'il faut pour vivre dans le milieu où l'ouvrier se trouve et veut rester, sans monter ni descendre dans l'échelle sociale ;
2. L'entretien et le renouvellement de ses outils ;
3. L'amortissement du capital employé par ses parents avec lequel il peut alimenter un enfant [...] ;
4. Le déchet de sa vieillesse, c'est-à-dire de quoi parfaire à ses besoins au fur et à mesure que l'âge engourdira ses membres et de quoi les satisfaire en entier le jour où il sera obligé de cesser le travail [...] ;
5. Un produit net de son travail avec lequel il augmentera sa famille, ou son bien-être. » (J. Garnier, 1847 : 11)

La position de J. Garnier laisse perplexe. En réintroduisant l'idée de norme dans l'analyse des salaires, il suggère un retour à Smith, mais il ne discute pas la thèse smithienne — la récompense normale du travail est la totalité du produit (1776 : 82) — qui, dans sa simplicité, reste plus attirante. Il élimine d'autre part le concept ricardien sans comprendre que le taux de salaire d'équilibre stationnaire, le salaire naturel ricardien, est nécessairement une notion de référence dans l'étude de l'évolution de la répartition dans une économie progressive.

Le taux de salaire courant reste, en fait, la seule notion qui joue un rôle effectif dans l'analyse de J. Garnier. Comme le prix courant des marchandises, le taux de salaire courant dépend des frais de production et de la loi de l'offre et de la demande. « Les salaires s'élèvent en raison inverse du nombre des ouvriers qui se présentent pour faire leur travail et en raison indirecte de la quantité de travail disponible. » (J. Garnier, 1847 : 13) Ce qui est typique ici, c'est la dissociation des deux facteurs. L'offre et la demande de travail fixent le salaire réel et les prix des denrées n'affectent qu'indirectement le taux de salaire monétaire.

C'est, d'ailleurs, sur ce point que J. Garnier va insister en se souvenant que Smith remarquait que le prix courant du travail ne suit pas les fluctuations des prix des denrées : il est relativement visqueux¹. Pour J. Garnier, c'est à travers son influence sur l'offre de travail que l'influence du prix des denrées sur le taux de salaire monétaire se fait sentir. Si le prix des denrées augmente, le taux de salaire réel diminue, la population diminue et le taux de salaire monétaire augmente. Mais, l'ajustement n'est pas immédiat.

Ici, J. Garnier s'inspire de Buchanan (1814) qui affirmait que le prix du travail n'a pas de rapport nécessaire avec le prix des subsistances. Le débat sur l'effet d'une hausse des impôts sur les biens de nécessité lui permet d'illustrer sa position. Alors qu'un parlementaire français, Gay-Lussac, avait soutenu qu'un impôt sur le sel n'affectait pas le revenu disponible des salariés parce qu'il était entièrement répercuté sur le taux de salaire, J. Garnier défend la thèse inverse.

Notons, enfin, que, sur deux points, J. Garnier reprend la position de Smith. Sur la diversité des taux de salaire, son texte suit de très près *La Richesse des Nations*. Sur les rapports entre salariés et entrepreneurs, il admet que les maîtres disposent, en fait, d'un monopole naturel². Il est, ainsi, conduit à soutenir qu'il faut abroger les textes qui condamnent les coalitions ouvrières.

Mais ce qui surprend le plus dans l'article de J. Garnier, c'est qu'il n'explique pas les facteurs qui déterminent l'offre et la demande de travail. Certes, implicitement, il admet que la croissance de l'offre de travail dépend, à travers la loi de la population, du taux de salaire mais sans discuter précisément la nature de cette relation. D'autre part, il semble supposer, dans certains de ses arguments, que la demande de travail dépend du stock de capital mais, jamais, il n'analyse la nature et l'origine de cette relation. Autrement dit, J. Garnier se garde de discuter la relation cruciale sur laquelle repose l'ensemble de son raisonnement.

J. Garnier distingue le profit et le produit net de l'entreprise, ou son bénéfice, qui inclut, au-delà du profit, le salaire de l'entrepreneur. Le profit brut comporte trois éléments : l'amortissement du capital, la prime d'assurance et le profit net. Le taux de profit minimum comprend, seulement, les deux premiers éléments. Bien que J. Garnier ne soit pas explicite sur ce point, on est tenté d'assimiler le profit net et l'intérêt. Dès lors, le niveau minimal du taux d'intérêt serait nul.

¹Il convient de noter que Garnier sollicite de façon curieuse le texte de Smith. Pour Smith (1776 : 103) ce sont les variations de la demande de travail qui expliquent pourquoi le taux de salaire monétaire ne suit pas exactement les variations du prix des marchandises. « Bien que le prix monétaire du travail soit donc parfois élevé quand le prix des denrées est bas, il serait encore plus élevé, la demande restant la même, si le prix des provisions était élevé. »

²La référence explicite de Garnier sur ce point est Jean-Baptiste Say et non pas Smith.

Reprenant de très près l'analyse de Smith, J. Garnier étudie les divers facteurs qui expliquent la diversité du taux de profit (le risque, le chômage auquel le capital est exposé, la moralité et la nature de l'emploi).

La loi générale de la variation des profits découle simplement du principe général de l'offre et de la demande. « Les profits s'élèvent ou s'abaissent en raison inverse de la quantité de capitaux qui se présentent pour exploiter une branche d'industrie et en raison directe des emplois que l'industrie leur offre. » (J. Garnier, 1847 : 27)

L'effet d'un accroissement du capital est décrit de la façon suivante. Il diminue le taux de profit et crée, ainsi, un surplus qui sera distribué sous la forme de salaires. Il entraîne une augmentation de la production et une baisse des prix qui tend à augmenter le taux de salaire réel. Il permet aux entreprises d'approfondir la division du travail et de rendre le travail plus fécond. La conclusion est que, dans une économie en croissance, le taux de profit peut être faible alors que le taux de salaire est élevé.

Quel effet, en retour, peut-on attendre de cette évolution de la répartition ? J. Garnier soutient que la hausse des salaires aura des effets positifs sur la productivité du travail : la vigueur, la santé et le contentement des hommes accroissent leur ardeur au travail alors que la misère engendre le vice et la misère. L'effet de la baisse des profits, assimilée ici à une baisse du taux d'intérêt, est d'accroître les bénéfices de l'entreprise et, surtout, la rétribution de l'entrepreneur. L'évolution de la répartition provoquée par l'accumulation du capital ne freine pas le processus de développement ; au contraire, elle l'entretient.

Que conclure ? L'article de J. Garnier marque indéniablement un retour à Smith. Il ne s'agit pas, bien sûr, simplement de reprendre ses arguments mais de revenir à son idée que, dans une économie progressive, l'accroissement du capital s'il entraîne nécessairement une baisse des profits peut s'accompagner d'une hausse du taux de salaire réel. L'analyse de J. Garnier laisse, certes, apparaître des lacunes mais on n'aurait sans doute tort de l'oublier dans une histoire de la pensée économique.

CONCLUSION

Conclusion

En examinant les réactions des économistes de langue française dans les premières décennies du 19^{ème} siècle, on a pu constater combien était riche le débat concernant l'interprétation de l'œuvre de Smith. Si les protagonistes de ce débat sont, à l'exception notable de G. Garnier, unanimes pour rejeter la doctrine physiocratique, on voit avec

Sismondi se maintenir une réflexion dans laquelle la théorie du circuit, l'idée fondamentale du Tableau économique selon laquelle l'économie peut être représentée par des flux monétaires reliant les classes sociales. Ce rejet signifie-t-il pour autant l'acceptation pleine et entière de l'œuvre de Smith ? Tel n'est pas le cas, et c'est la raison pour laquelle nous avons retenu le terme de néo-smithiens pour regrouper les auteurs considérés ici.

Premièrement, la théorie morale de Smith est ignorée et, à quelques rares exceptions près qui viendront des philosophes, ce texte n'est pas mobilisé lorsqu'il s'agit de promouvoir la science du législateur venue d'Écosse (Faccarello & Steiner 2002). Deuxièmement, l'acceptation des idées de Smith en matière d'économie politique *stricto sensu* ne va pas sans de profonds aménagements de la structure théorique présentée dans la *Wealth of Nations*. En concentrant l'attention sur les écrits de Say et Sismondi, les deux plus grands contributeurs à cette approche néo-smithienne de langue française, on a pu constater combien nombreux sont les points centraux de la théorie de Smith (rôle de la division du travail, théorie de la valeur, théorie de la répartition, nature du rapport salarial, etc.) qui sont modifiés, parfois très profondément dans l'interprétation qui est alors délivrée dans des ouvrages qui connaissent un succès important dans toute l'Europe.

Troisièmement, on a vu combien l'arrivée de l'ouvrage de Ricardo a jeté un profond trouble dans l'économie politique néo-smithienne. Il est par trop facile et commode de considérer que les néo-smithiens ne comprennent pas Ricardo pour écarter leurs écrits ou les tenir en lisière. C'est Smith lui-même qui est difficile à comprendre et Ricardo, aux yeux de Say et de Sismondi ne fait qu'ajouter à la difficulté ou à la confusion qu'ils essayaient de dissiper. De surcroît, Ricardo a selon eux, la tendance à en revenir à une méthode abstraite de raisonnement, une méthode que les néo-smithiens avaient tâché de rejeter dans le passé en l'accolant à la métaphysique de la secte physiocratique. La réaction virulente à Ricardo s'explique ainsi par cette forme de concurrence dans laquelle les néo-smithiens se trouvent placés de fait avec l'arrivée d'un nouveau protagoniste qui, tout en se rangeant sous la même bannière qu'eux, propose une autre interprétation néo-smithienne, s'impose à eux par une grande capacité dans l'analyse abstraite des mécanismes économiques, tout en s'appuyant sur une méthode décriée.

Finalement, l'économie politique smithienne de langue française doit aussi être considérée au travers de sa contribution théorique. Say comme Sismondi ont fait œuvre propre en tâchant de réagir à l'interprétation néo-smithienne de Ricardo, soit en s'orientant vers la théorie de la valeur utilité d'une manière plus déterminée, dans le cas de Say, soit en mettant l'accent sur les problèmes posés par la balance de la production et de la consommation, une approche macro-économique de la crise économique, avec Sismondi.

Ces contributions ne sont pas restées lettre morte : elles ont profondément marqué l'école libérale française, ainsi que des auteurs comme Cournot, Dupuit ou Rossi qui contribuent à modifier profondément le paysage en matière de théorie économique au détriment de la théorie classique issue de l'œuvre de Smith.

Au début du XIX^{ème} siècle, les économistes anglo-saxons s'écartèrent de la stricte orthodoxie smithienne. Ils adoptèrent, sur les différents problèmes, des conclusions souvent opposées. Néanmoins, il existe entre les œuvres de Malthus, de Ricardo, de Torrens et de West des rapports étroits. P. A. Samuelson (1978) soutient même que l'on peut parler d'un modèle canonique de croissance qui leur serait commun et sa thèse semble partagée par plusieurs historiens de la pensée. Si, dans l'évolution de la pensée économique au début du XIX^{ème} siècle, le débat sur la rente joua un rôle majeur, la discussion porta, en fait, sur l'ensemble de la théorie des prix et de la distribution. Les économistes français qui avaient trouvé dans *La Richesse des Nations* un point de départ pour leurs réflexions restèrent critiques vis-à-vis de ces tentatives d'approfondissement de la théorie classique. En particulier, si l'œuvre de Ricardo fut rapidement traduite, les libéraux français n'acceptèrent pas, en général, ses idées et son influence en France ne progressa que lentement.

On est, ainsi, tenté de présenter les économistes français comme des néo-smithiens. La démarche même de Ricardo les heurte ; ils critiquent le caractère abstrait de ses analyses. Say oppose, de façon sans doute équivoque, « la méthode expérimentale de Smith » à l'apriorisme ricardien. Même Cournot (1838 : 4), que l'on aurait pu présumer plus favorable à l'approche ricardienne, lui reproche de déguiser l'algèbre « sous des calculs arithmétiques d'une prolixité fatigante ». La théorie de la rente différentielle fut longtemps rejetée, peut-être parce qu'elle avait été mal comprise. Sismondi et Say restèrent fidèles à la théorie smithienne qui présente la rente comme un revenu de monopole. L'idée fondamentale selon laquelle le taux de salaire et le taux de profit diminuent parallèlement au cours de la croissance fut vivement critiquée. Les libéraux français écartaient volontiers une proposition que les « faits » semblaient démentir. J. Garnier cherchera, dans la *Richesse des Nations*, des arguments pour montrer que la croissance économique, si elle réduit le taux de profit, augmente, au contraire, le taux de salaire.

L'accueil qui fut fait aux analyses monétaires de Ricardo, notamment par Say, fut plus favorable. Cependant, les propositions que firent Ricardo et ses disciples, en matière d'organisation du système bancaire, furent généralement écartées pour des raisons parfois contradictoires. Ricardo avait proposé un système où le moyen de paiement serait un papier-monnaie convertible en lingots mais non en pièces d'or et d'argent. Say considéra

que cette proposition était aventureuse et, pour justifier sa prudence, il s'appuya sur une remarque célèbre de Smith. Cependant, quand certains libéraux français critiquèrent le monopole d'émission dont bénéficiait la Banque de France, c'est aussi sur les propositions de Smith qu'ils s'appuyèrent.

Une interprétation considérant les classiques français comme des néo-smithiens ne doit pas sous-estimer l'importance des critiques que les économistes français ont portées contre les bases mêmes de la théorie smithienne. Il est vrai que les classiques français opposaient rarement leurs idées à celles de Smith. Ils avaient trop de respect pour oser le contredire. Mais, l'usage qu'ils faisaient de ses concepts fondamentaux est tel que l'on ne peut guère les considérer comme des néo-smithiens.

Les économistes français reprennent souvent l'opposition entre la valeur d'usage et la valeur d'échange mais l'interprétation qu'ils en font est un peu surprenante. Pour Dupuit, la valeur d'échange est le prix auquel on peut se procurer un bien ; la valeur d'usage est le prix maximum qu'un agent est disposé à payer. Ainsi, la différence entre la valeur d'usage et la valeur d'échange mesure le bénéfice que l'agent tire de l'échange. En opposant la valeur d'usage à la valeur d'échange, Smith légitime l'idée que l'on peut faire abstraction de l'utilité dans l'analyse de la formation des prix. Dupuit, au contraire, emploie l'opposition entre valeur d'usage et valeur d'échange pour résoudre le problème de mesure de l'utilité. Rossi, souvent considéré comme un ricardien, propose de l'opposition entre valeur d'usage et valeur d'échange une interprétation encore plus hétérodoxe. La valeur d'usage est l'utilité que le propriétaire d'une chose peut directement tirer de ce bien. La valeur d'échange d'un bien est l'utilité de la marchandise que le propriétaire peut acquérir en vendant ce bien. Ainsi, pour Rossi, l'origine de la valeur est toujours dans l'utilité que celle-ci soit directe ou indirecte.

Le rejet de la théorie de la valeur travail est, par excellence, la proposition qui caractérise la position des classiques français. Ils écartent l'idée smithienne que le travail est une mesure de la valeur mais aussi l'analyse ricardienne qui explique, par les seuls coûts, la formation des prix. Fondamentalement, ils posent les questions d'une toute autre façon que les classiques anglais. Le problème de l'étalon est, pour les économistes français, une question de mesure — et, plus précisément, de mesure empirique — du pouvoir d'achat de la monnaie. C'est pour cette raison que Say et Chevalier abordent ce problème non quand ils traitent de la valeur mais quand ils étudient la monnaie. Cournot (1838 : 20 ; 1863 : 102) est fidèle à cette approche quand il soutient que, pour résoudre la question de l'étalon, il faut estimer les variations de la valeur de la monnaie, autrement dit suivre l'exemple qu'avait donné le gouvernement français en créant, durant la révolution, une échelle de

dépréciation des assignats. Le point ultime est atteint. Cournot, après avoir écarté la question « métaphysique » de l'étalon telle que l'avaient posée Smith et Ricardo, la reformule de toute autre façon et suggère, implicitement, que la solution est dans la détermination de ce que l'on appellera, plus tard, un indice de prix. Mais, surtout, les économistes français répugnent à adopter l'opposition smithienne entre prix de marché et prix naturels. Leurs critiques sont exposées sous des formes un peu diverses. Pour certains, l'idée de prix naturel est dépourvue de sens : il n'y a de prix que sur le marché. Pour d'autres, les prix naturels sont, comme les prix de marché, déterminés par l'offre et la demande. Certes, les prix sont égaux aux coûts de productions mais ceux-ci varient avec la demande de biens car celle-ci affecte le prix des facteurs de production.

Le schéma fondamental sur lequel s'appuient les économistes français est celui de l'offre et de la demande. On est, ainsi, tenté de conclure que ce qui caractérise l'histoire de la pensée économique au début du XIX^{ème} siècle, ce n'est pas un retour à la tradition smithienne mais un effort pour analyser de façon plus précise la demande de biens. Les contributions de Say, de Cournot et de Dupuit marquent les diverses étapes de cette recherche.

BIBLIOGRAPHIE

La Décade littéraire, philosophique et politique (an II-an XII)
Le Moniteur Universel (1799-1832)
Le Censeur Européen (1817-1819)
La Revue Encyclopédique (1819-1832)
Le Journal des Économistes (1^{ère} série 1842-1853)

* *

- AFTALION, A.** (1899) *L'œuvre économique de Simonde de Sismondi*, Paris, Pédone.
- ALLIX, E.** (1912) « L'œuvre économique de Germain Garnier traducteur d'Adam Smith et disciple de Cantillon », *Revue d'Histoire des Doctrines Économiques et Sociales* : 317-42.
- ARENA, R.** (1982) « Réflexion sur l'analyse sismondienne de la formation des prix », *Revue Économique*, n° 1 : 132-49.
- (1991a) « Joseph Garnier : libéral orthodoxe et théoricien éclectique », dans Y. Breton & M. Lutfalla (eds.) : 111-39.
- (1991b) « Adolphe-Jérôme Blanqui, un historien de l'économie aux préoccupations sociales », dans Y. Breton & M. Lutfalla (eds.) : 163-83.
- BASTIAT, F.** (1850) *Harmonies économiques*, deuxième édition, Paris, Guillaumin, 1851, réédition Genève-Paris, Slatkine, 1982.
- BÉRAUD, A.** (1992) « Les économistes classiques », dans A. Béraud & G. Faccarello (eds.), t. 1 : 305-508.
- BÉRAUD, A. & G. FACCARELLO** (eds.) (1992) *Nouvelle histoire de la pensée économique*, Paris, La découverte.
- BLANQUI, A.** (1837) *Histoire de l'économie politique en Europe*, Paris, Guillaumin, réédition, 1860.
- BRETON, Y.** (1991) « Germain Garnier, l'économiste et l'homme politique », dans G. Faccarello & P. Steiner (eds.) : 141-50.
- BRETON, Y. & M. LUTFALLA** (eds.) *L'économie politique en France au XIX^{ème} siècle*, Paris, Economica.
- BUCHANAN, D.** (1814) *Observations on the Subjects treated of in Dr. Smith's Inquiry into the Nature and Causes of the Wealth of Nations*, Edinburgh, Oliphant, Vaugh et Innes, reprint, New York, Kelley, 1966.
- CANARD, N.-F.** (1801) *Principes d'économie politique*, Paris, Buisson.
- CARDOSO, J.-L.** (1995) « Introdução », dans F.S. Constâncio, *Leituras e ensaios de economia política*, Lisboa, Banco de Portugal : xi-xxxvi.
- CHAPTAL, J. A.** (1819) *De l'industrie française*, Paris, Imprimerie nationale (1993).

- CHEVALIER, M.** (1842-50) *Cours d'économie politique fait au Collège de France*, Paris, Capelle, t. 1, 1842 ; t. 2, 1844 ; t. 3, *La monnaie*, 1850.
- COQUELIN, C.** (1848) « Les crises commerciales et la liberté des banques », *Revue des deux Mondes*, Nouvelle série, tome 24, octobre, 445-70.
- (1848) *Du Crédit et des Banques*, 1^{ère} édition, Paris, Librairie Guillaumin, 3^{ème} édition, 1876.
- COQUELIN, C. & C. GUILLAUMIN** (eds.) (1852) *Dictionnaire de l'économie politique*, Paris, Guillaumin.
- COURNOT, A. A.** (1838) *Recherches sur les Principes Mathématiques de la Théorie des Richesses*, Paris, L. Hachette, réédition in *A. A. Cournot, Œuvres Complètes*, tome VIII, Paris, J. Vrin, 1980.
- (1863) *Principes de la Théorie des Richesses*, Paris, Hachette, réédition in *A. A. Cournot, Œuvres Complètes*, tome IX, Paris, J. Vrin, 1981.
- (1877) *Revue Sommaire des Doctrines Économiques*, Paris, Hachette, réédition in *A. A. Cournot, Œuvres Complètes*, tome X, Paris, J. Vrin, 1982.
- DELMAS, B., T. DEMALS & P. STEINER** (eds.) (1995) *La diffusion internationale de la Physiocratie*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.
- DUCHATTEL, C. M. T.** (1824-1825) « De l'économie politique en France », *Le Globe* : 139-41, 172-3, 179-80, 221-3, 317-20, 413-5, 493-5, 553-5, 603-5
- DUPIN, C.** (1823) *Système de l'administration britannique en 1822*, Paris, Bachelier.
- (1827) *Forces productives et commerciales de la France*, Paris, Bachelier.
- DUPONT de NEMOURS, P. S.** (1809-1811) « Observations sur les points dans lesquels Adam Smith est d'accord avec la théorie de M. Turgot, et ceux dans lesquels il s'en est écarté », dans E. Daire (ed.) *Œuvres de Turgot*, t. 1, Paris, Guillaumin (1844) : 67-71.
- DUPOND-WHITE, C.** (1846) *Essai sur les relations du travail avec le capital*, Paris, Guillaumin.
- DUPUIT, J.** (1844) « De la mesure de l'utilité des travaux publics », *Annales des Ponts et Chaussées*, 2^{ème} série, mémoires et documents, n° 116 : 332-75.
- (1849) « De l'influence des péages sur l'utilité des voies de communication », *Annales des Ponts et Chaussées*, 2^{ème} série, 1^{er} semestre, n° 207 : 207-248.
- (1853) « De l'utilité et de sa mesure. De l'utilité publique », *Journal des Économistes*, t. 36, 15 juillet : 1-27.
- DUTENS, J.** (1804) *Analyse raisonnée des principes fondamentaux de l'économie politique*, Paris, Courcier.

- (1835) *Philosophie de l'économie politique ou nouvelle exposition des principes de cette science*, Paris, Aillaud.
- FACCARELLO, G.** (ed.) (1998) *Studies in the History of French Political Economy: From Bodin to Walras*, London, Routledge.
- FACCARELLO, G. & Ph. STEINER** (eds.) (1991) *La pensée économique pendant la Révolution française*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.
- FACCARELLO, G. & Ph. STEINER** (2002) « The Diffusion of the Work of Adam Smith in the French language: An Outline History », dans K. Tribe (ed.) *A Critical Bibliography of Adam Smith*, London, Pickering and Chatto: 61-119
- FAUCHER, L.** (1852) « Salaire », dans C. Coquelin & C. Guillaumin (eds.), Vol. 2 : 570-86.
- FERRIER, F.** (1805) *Du gouvernement considéré dans ses rapports avec le commerce*, Paris, Perlet.
- (1823) *Du gouvernement considéré dans ses rapports avec le commerce ou de l'administration commerciale opposée aux économistes du 19e siècle*, 3^{ème} ed. , Paris, Pélicier.
- FONTAINE, P.** (1999) « Say and Knight on Enterprise Economics », *History of Political Economy*, vol. 31, n° 1: 1-28.
- FORGET, E.** (1993) « J-B. Say and Adam Smith: an essay in the transmission of ideas », *Canadian Journal of Economics*, vol. 26, n° 1: 121-33.
- GANILH, C.** (1806) *Essai politique sur le revenu public des peuples de l'antiquité, du moyen âge, des siècles modernes, et spécialement de la France et de l'Angleterre*, Paris, Giguet et Michaud
- (1809) *Des systèmes d'économie politique, de leurs inconvénients, de leurs avantages et de la doctrine la plus favorable aux progrès de la richesse des nations*, Paris, Xhrouet.
- (1815) *La théorie de l'économie politique, fondée sur les faits résultans des statistiques de la France et de l'Angleterre ; sur l'expérience de tous les peuples célèbres par leurs richesses ; et sur les lumières de la raison*, Paris, Déterville.
- (1826) *Dictionnaire analytique d'économie politique*, Paris, L'advocat.
- GARNIER, G.** (1796) *Abrégé élémentaire des principes de l'économie politique*, Paris, Agasse.
- (1802) *Préface et Notes sur les "Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations"*, Paris, Agasse t. 1 et t. 5.
- (1819) *Histoire de la monnaie depuis les temps de la plus haute antiquité, jusqu'au règne de Charlemagne*, Paris, Agasse.
- (1822) *Préface et Notes sur les "Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations"*, Paris, Agasse t. 1, et t. 5-6.
- GARNIER, J.** (1846) *Éléments de l'économie politique, exposé des notions essentielles de cette science*, Paris, Guillaumin.

- (1847), *Étude sur les profits et les salaires*, extrait des n° 71 et 72 du *Journal des économistes* (octobre et novembre 1847), Paris, Guillaumin.
- (1852a) « Ricardo », dans C. Coquelin & C. Guillaumin (eds.), Vol.2 : 530-3.
- (1852b) « Rossi », dans C. Coquelin & C. Guillaumin (eds.), Vol. 2 : 549-53.
- GISLAIN, J.-J.** (1996) « Sismondi : naissance de l'hétérodoxie », *CEconomia* : 45-51.
- (1998) « Sismondi and the evolution of economic institutions », in G. Faccarello (ed), *Studies in the History of French Political Economy: From Bodin to Walras*, London, Routledge: 229-53.
- GROSSMAN, H.** (1924) *Simonde de Sismondi et ses théories économiques*, Varsaviae : Bibliotheca Universitatis Liberae Polonae.
- HASHIMOTO, H.** (1980) « Notes inédites de J.-B. Say qui couvrent les marges de la "Richesse des nations" et qui la critiquent », *KSU Economics and Business Review* : 53-81.
- D'HAUTERIVE** (1817) *Elémens d'économie politique suivis de quelques vues sur l'application des principes de cette science aux règles administratives*, Paris, Fantin.
- HERRENSCHWAND, J. D.** (1796) *De l'économie politique et morale de l'espèce humaine*, Londres, Cooper et Graham.
- KOOLMAN, G.** (1971) « J.-B. Say's Conception of the Role of the Entrepreneur », *Economica*: 269-86.
- MARSHALL, A.** (1879) *The Pure Theory of Foreign Trade; The Pure Theory of Domestic Values*, Privately printed, reprint New York, A. M. Kelley (1974).
- (1890) *Principles of Economics*, London, Macmillan, 8^{ème} édition 1920.
- MEEK, R.L.** (1951) « Physiocracy and Classicism in Britain », In *The Economics of Physiocracy*, London, Allen and Unwin (1962): 345-63
- MENGER, C.** (1871) *Grundsätze der Volkswirtschaftslehre*, Vienna: Wilhelm Braumüller, traduction anglaise, New York and London, New York University Press, 1976.
- MICOUD D'HUMOUS, C.E.** (1802) *Sur les finances, le commerce, la marine et les colonies*, Paris, Agasse
- MILL, J. S.** (1848) *Principles of Political Economy*, London, Parker, reprint in *Collected Woks of John Stuart Mill*, University of Toronto Press, 1965.
- PASSY, H.** (1852) « Rente du sol », dans C. Coquelin & C. Guillaumin (eds.), Vol. 2 : 509-20
- PEUCHET, J.** (1803) « Discours préliminaire », dans *Statistique générale et particulière de la France et de ses colonies*, Paris, Buisson, vol.1 : v-lxxxiv

- RICARDO, D.** (1810) *The High Price of Bullion. A Proof of the Depreciation of Bank Notes*, London, John Murray, reprint in *The Works and Correspondence of David Ricardo*, Cambridge, Cambridge University Press, tome 3, 1951.
- (1816) *Proposals for the Establishment for an Economical and Secure Currency*, London, John Murray, reprint in *The Works and Correspondence of David Ricardo*, Cambridge, Cambridge University Press, tome 4, 1951.
- (1817) *On the Principles of Political Economy and Taxation*, London, John Murray, reprint in *The Works and Correspondence of David Ricardo*, Cambridge, London, Cambridge University Press, t. 1, 1951.
- ROSSI, P.** (1835-6) *Cours d'Économie Politique*, sténographie des cours, semestre d'été, année scolaire 1835-36, Paris, Ebrard.
- (1836-9) *Cours d'Économie Politique*, quatrième édition in *Œuvres Complètes de P. Rossi*, Paris, Guillaumin, 1865.
- (1837-8) *Cours d'Économie Politique*, professé au Collège de France, année 1837-38, tome 3, Paris, Thorel, 1851, tome 4, Paris, réédition Guillaumin, 1854.
- SAY, J.-B.** (Mss) Manuscrits déposés à la Bibliothèque Nationale (Paris).
- (1803) *Traité d'économie politique*, 1^{ère} ed., Paris, Déterville.
- (1814) *Traité d'économie politique*, 2^{ème} ed, Paris, Déterville.
- (1815) *De l'Angleterre et des Anglais*, in J.-B. Say (1996).
- (1817) *Traité d'économie politique*, 3^{ème} ed, Paris, Déterville.
- (1818) « Notes explicatives et Critiques » in la traduction française des *Principes de l'économie Politique*, de David Ricardo, Paris : J.-P. Aillaud, réédition in Ricardo, *Des Principes de l'économie politique et de l'impôt*, Paris, GF-Flammarion, 1992.
- (1819) *Traité d'économie politique*, 4^{ème} ed, Paris, Déterville.
- (1824) « Sur la balance des consommations avec les productions », dans Say (1848) : 250-60.
- (1825) « Examen critique du discours de M. Mac Culloch sur l'économie politique », dans Say (1848) : 261279.
- (1826) *Traité d'économie politique*, 5^{ème} ed., Paris, Rapilly.
- (1828-9) *Cours complet d'économie politique pratique*, réédition Paris, Guillaumin et C^o (1852).
- (1841) *Traité d'économie politique*, 6^{ème} édition, Paris, Guillaumin, réédition, Osnabrück, Otto Zeller.
- (1848) *Œuvres diverses de J.-B. Say*, Paris, Guillaumin.
- (1996) *Cours d'économie politique et autres essais*, Paris, Flammarion.

- SCHMALZ, M.** (1826) *Économie politique*, trad. française, Paris, Arthus.
- SCHUMPETER, J. A.** (1954) *History of Economic Analysis*, Oxford University Press.
- SENIOR, N. W.** (1831) *Three Lectures on the Rate of Wages*, London, John Murray, reprint New York, Augustus M. Kelley, 1966.
- (1836) *An Outline of the Science of Political Economy*, London, W. Clowes and sons, reprint A. M. Kelley, New York, 1965.
- SISMONDI, J. C. L.** (1803) *De la richesse commerciale ou Principes d'économie politique appliqués à la législation du commerce*, Genève, Paschoud.
- (1807-1817) *Histoire des républiques italiennes du Moyen-Age*, Paris, Treuttel et Würtz (1840-44).
- (1818) *Political Economy*, Edinburgh Encyclopaedia, Edinburgh: W. Blackwood, 3 rd. ed., 1830, vol. 17: 37-80.
- (1819) *Nouveaux principes d'économie politique* (ou de la richesse dans ses rapports avec la population), Paris, Delaunay.
- (1820) « Examen de cette question : Le pouvoir de consommer s'accroît-il toujours dans la société avec le pouvoir de produire ? », *Annales de législation et de jurisprudence* : 111-44.
- (1824) « Sur la balance des consommations avec les productions », dans (1827a, II) : 408-58.
- (1826) « Nouveaux principes d'économie politique. Jour qu'ils peuvent jeter sur la crise qu'éprouve aujourd'hui l'Angleterre », dans (1827a).
- (1827a) *Nouveaux principes d'économie politique*, Paris, Delaunay.
- (1827b) « Notes sur l'article de M. Say, intitulé "Balance des consommations avec les productions" », dans (1827a) : 459-64.
- (1827c) *Nouveaux principes d'économie politique*, réédition, Paris, Calman-Levy (1971)
- (1835) « Du revenu social », dans (1981) : 43-60.
- (1834a) « De la richesse territoriale », dans (1981) : 61-82.
- (1834b) « Du sort des ouvriers dans les manufactures », dans (1981) : 83-106.
- (1836) *Études sur les constitutions des peuples libres*, Bruxelles, Wouter, Raspoet (1843).
- (1837-8), *Études sur l'économie politique*, Paris & Strasbourg, Treuttell & Würtz, réédition, Genève, Slatkine (1980).
- (1933-1975) *Epistolario*, Carlo Pellegrini (ed.), Firenze, La Nuova Italia.
- (1981) *Quatre études sur la politique sociale et le développement social*, Paris, Masson.
- SMITH, A.** (1776), *An Inquiry into the Nature and Causes of the Wealth of Nations*, London, Strahan et Cadell, reprint in The Glasgow Edition of the *Works and Correspondence of*

- Adam Smith*, Oxford, Oxford University Press, 1976, reproduction Liberty Classics, Indianapolis, 1979.
- SOWELL, T.** (1972a) « Sismondi: A Neglected Pioneer », *History of Political Economy*: 62-88.
- (1972b) *Say's Law: An historical analysis*, Princeton University Press, traduction française, Paris, Litec, 1991.
- SRAFFA, P.** (1951) « Introduction », in *The Works and Correspondence of David Ricardo*, Cambridge, Cambridge University Press, vol. 1: xiii-lxii, 1951.
- STEINER, P.** (1990) « L'économie politique contre les systèmes : quelques remarques sur la méthode de Jean-Baptiste Say », *Revue d'Économie Politique*, n° 5 : 664-87
- (1995) « Quels principes pour l'économie politique ? Garnier, Ganilh et Say et la critique de la Physiocratie », dans B. Delmas, T. Demals & P. Steiner (eds.) : 213-34
- (1996) « L'économie politique comme science de la modernité », dans Say (1996) : 9-46
- (1997d) « La théorie de l'entrepreneur chez Jean-Baptiste Say et la tradition Cantillon-Knight », *L'Actualité économique. Revue d'analyse économique* : 611-27
- (1998a) *La « Science nouvelle » de l'économie politique*, Paris, Presses universitaires de France
- (1998b) « Jean-Baptiste Say: The Entrepreneur, the Free Trade Doctrine and the Theory of Income Distribution », dans G. Faccarello (ed.): 196-228
- (1998c) « The Structure of Say's Economics », *European Journal of the History of Economic Thought*, vol. 5, n° 2: 227-49
- (1998d) *Sociologie de la connaissance économique. Essai sur les rationalisations de la connaissance économique (1750-1850)*, Paris, Presses Universitaires de France
- (1999) « Say and the Political Economy of his Time: a Quantitative Approach », *Journal of the History of Economic Thought*, vol. 21, n° 4: 349-68
- (2003) « La théorie de la production de J-B. Say », dans J-P. Potier & A. Tiran (eds.) *Jean-Baptiste Say. Nouveaux regards sur son œuvre*, Paris, Economica: 325-360
- THORNTON, H.** (1802) *An Enquiry into the Nature and effects of the Paper Credit of Great Britain*, London, J. Hatchard, reprint Kelley, 1978.
- TOOKE, T.** (1826) *Considerations on the State of the Currency*, Londres, John Murray, reprint New York & London, Garland, 1983.
- TOCQUEVILLE, A. de** (1954) *Correspondance anglaise*, dans Œuvres complètes de Tocqueville, Paris, Gallimard, t. VI, vol. 1.
- VILLENEUVE-BARGEMONT, A. de** (1839) *Histoire de l'économie politique*, Bruxelles, Société nationale.

WEILLER, J. (1971) « Préface », dans Sismondi (1827c)